

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT
DES PREMIER ET DEUXIEME DEGRE

REPUBLIQUE TOGOLAISE
TRAVAIL-LIBERTE-PATRIE

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT
DU PREMIER DEGRE

DIVISION DE LA REFORME
DES PROGRAMMES ET DES METHODES

PROGRAMMES DE L'ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE

DEUXIEME EDITION 1998

REFORME DE L'ENSEIGNEMENT AU TOGO

**INSTRUCTIONS OFFICIELLES
HORAIRES ET PROGRAMMES DE
L'ENSEIGNEMENT DU 1^{ER} DEGRE**

PREFACE

Une volonté collective de réforme globale de notre système éducationnel est née de l'impérieuse nécessité d'adapter l'école aux changements économiques, politiques et socioculturels intervenus depuis 1967 dans la vie de notre pays.

Cette réforme, promulguée par l'ordonnance n°16 du 6 mai 1975, a dégagé les options fondamentales de l'Ecole Nouvelle à savoir :

- lier l'éducation au développement,
- responsabiliser le futur citoyen,
- renforcer l'identité culturelle,
- moderniser l'éducation.

Une commission nationale mise en place par l'arrêté n°9/MENRS du 4 Avril 1980 vient d'achever l'élaboration des nouveaux programmes et instructions officielles, conformément aux orientations définies par le Parti et le Gouvernement.

Ces nouveaux programmes répondent pleinement aux besoins de l'épanouissement intégral de l'enfant togolais, aux impératifs de développement de notre société et à la nécessité de promouvoir une ouverture sur le continent africain et sur le monde.

Tels que conçus, les nouveaux programmes sont fonctionnels, pratiques et souples, ils constituent, en principe, un instrument que les enseignants doivent eux-mêmes adapter quotidiennement aux réalités du milieu en vue d'une efficacité plus accrue de leur action éducative.

Dans ce sens, il leur appartient de prendre conscience de leur responsabilité qui implique désormais plus de disponibilités, d'imagination, d'esprit de créativité, bref d'efforts permanents de recherche, de documentation et d'information.

Je souhaite ardemment que ces nouveaux programmes indiquent clairement à chacun, la voie à suivre pour faire de l'Ecole Nouvelle une communauté plus éducative et un facteur déterminant de changement de la société togolaise.

Kossou AMOUZOU

Ministre de l'Enseignement des Premier et Deuxième Degrés.

DIRECTIVES PEDAGOGIQUES

Depuis l'année 1975, nous attendions avec impatience, les nouveaux programmes qui répondraient à l'esprit, aux principes et aux objectifs de la Réforme de l'Enseignement que tous les Togolais ont contribué à mettre en place.

Cette réforme voudrait :

- une école démocratique offrant à tous, garçons et filles, des chances égales de réussite dans la vie, par la réhabilitation de toutes les disciplines, de nos langues nationales et des valeurs culturelles de tous les milieux ;
- une école formant un individu sain, « ouvert d'esprit capable de s'adapter aisément à toutes les situations nouvelles, plein d'initiatives et apte à agir sur le milieu pour le transformer » ;
- une école adaptée au milieu en développement et permettant d'accéder à toutes les formes d'expression et en particulier, les formes d'expressions togolaises et africaines : expression orale, plastique, musicale, scientifique, etc.

Pour répondre à ces objectifs, les nouveaux programmes s'articulent autour de quatre pôles de disciplines, à savoir :

- Langues et littérature
- Mathématique
- Disciplines d'éveil à dominante intellectuelle
- Disciplines d'éveil à dominante esthétique.

Ce faisant, les programmes proposent de nouvelles approches méthodologies des savoirs à acquérir, savoir-faire à maîtriser, savoir-être à adopter.

D'abord en langues et littérature, les récents apports de la linguistique nous imposent les principes suivants :

- principe de l'oralité : on apprend à parler avant d'apprendre à lire et à écrire. C'est pourquoi il importe de privilégier à tous les cours l'expression orale et de partir de l'oral pour aborder l'écrit. C'est dans ce même ordre d'idées qu'au cours préparatoire, l'apprentissage du langage devance celui de la lecture ;
- principe de la communication : l'expression orale qui soutient et développe la pensée permet à l'enfant de communiquer avec les autres, de saisir les nuances de la langue et de créer. Son enseignement doit donc favoriser au maximum la communication horizontale entre les élèves. Le maître ne doit pas être le seul à exposer, à donner la

parole, à répondre aux questions des élèves. Il doit donner aussi l'occasion à chacun des élèves de jouer ce rôle ;

- principe de la globalité : la langue est un tout. Elle doit être enseignée de manière globale, sans cloisons étanches entre les disciplines qui concourent à son perfectionnement et à son enrichissement.

Quant à la mathématique, elle demeure un langage universel qui pénètre toutes les autres disciplines pour les éclairer davantage. Aujourd'hui, nul ne peut se passer de cet outil fondamental. Ses objectifs, dans l'enseignement du premier degré, demeurent, sous une forme rénovée, forts modestes et essentiellement pratiques. Mais ils mettent suffisamment l'accent sur l'entraînement au raisonnement, sur la formation de l'esprit de logique, tout en permettant à l'enfant de mieux comprendre, de mieux mémoriser les notions et les techniques opératoires pour traduire d'une façon plus expressive et plus précise les réalités que notre besoin de développement et les mutations rapides du monde contemporain nous imposent.

Aussi, les enseignants sont-ils invités à s'informer, à s'adapter continuellement pour se mettre à la hauteur de leur tâche et à enseigner cette discipline avec une application particulière.

L'éducation scientifique et l'initiation à la vie pratique, suivant l'esprit de la Réforme, comprennent des notions de la biologie, de l'initiation agricole, de l'artisanat, de la technologie, de l'éducation sexuelle, de l'éducation pour la santé et pour la nutrition, de l'éducation familiale, du secourisme et enfin de l'initiation aux sciences physiques.

Toutes ces notions doivent être abordées dans une optique telle que l'enfant puisse connaître la vie organique de l'être vivant (humain, animal, végétal), aimer les activités manuelles, s'intéresser aux problèmes familiaux, ruraux ou urbains, aux techniques de protection et de sécurité, etc. bref, il s'agit d'amener l'enfant à acquérir des connaissances pratiques pouvant lui permettre de contribuer activement et efficacement au développement socio économique du milieu. C'est pourquoi les programmes insistent sur la pratique de l'étude du milieu qui reste le départ et l'arrivée de toutes acquisitions scientifiques.

L'histoire, la géographie, l'éducation morale, civique et politique mettront un accent particulier sur la connaissance du pays et l'amour de la patrie, sur les notions d'unité, de solidarité nationale et internationale.

L'attention des enseignants doit être, par ailleurs, attirée sur la place importante que les nouveaux programmes réservent aux disciples autrefois négligées : la musique, les arts plastiques, l'éducation physique et sportive etc. Elles sont réhabilitées par la réforme et leur contribution est aussi indispensable pour l'épanouissement de l'enfant togolais.

Enfin, il n'est pas superflu de souligner l'esprit de la méthodologie qui doit sous-tendre

l'action sur le terrain. En fait, quel que soit l'esprit de rénovation qui anime les nouveaux programmes, il est clair que les méthodes, procédés et techniques qu'utilise le maître, contribuent dans une large mesure, à l'efficacité de son action.

C'est pourquoi, il n'est pas permis de perdre de vue les principes énoncés ci-après :

- « L'enfant sera le propre artisan de son savoir » : il sera constamment incité à collaborer avec son maître pour découvrir par lui-même les notions que l'on voudra lui faire acquérir ;
- l'accent sera mis, plus sur la formation de l'aptitude au raisonnement de l'esprit critique, du développement du sens de l'équilibre dans la pensée que sur l'entassement des connaissances académiques et théoriques ;
- l'interdisciplinarité sera de règle à tout moment. Cela signifie qu'aucune discipline n'est isolée ou ne se suffit à elle-même. Les différentes disciplines prendront appui les unes sur les autres dans un esprit de globalité qui caractérise la vie elle-même.
- chaque discipline devra être enseignée dans le sens de sa contribution au développement du milieu et du pays. cela implique que l'action éducative doit toujours viser ce qui est utile à l'élève et à sa communauté.

Pour se faire, la technique de l'étude du milieu nous paraît la plus indiquée. Elle doit être exploitée dans toutes les disciplines.

Nous restons convaincus que les enseignements appliqueront les nouveaux programmes et les nouvelles méthodes avec intelligence, esprit d'initiative et l'enthousiasme du citoyen militant que le Parti et l'Etat ont toujours apprécié dans leur comportement et dans leur manière générale d'appréhender les problèmes nationaux, particulièrement ceux de la formation de la jeunesse.

Les nouveaux programmes demeurent perfectibles. Liberté est donc laissée aux enseignants d'imaginer, d'inventer et de créer. L'essentiel est d'atteindre les objectifs que nous assignons à l'école nouvelle : former un citoyen, responsable, consciencieux, complet, disponible et utile dans les diverses opérations que nécessite notre développement économique et sociale.

Kodjo AGBENOWOSSI-KOFFI

Directeur de l'Enseignement du Premier Degré

INSTRUCTIONS OFFICIELLES

LANGUES ET LITTERATURE

PREAMBULE

Le souci de l'unité nationale impose deux langues nationales : l'Ewé et le Kabyè qui doivent être enseignées comme langues de communication et de culture.

Quant au français, bien que langue seconde, il reste à la fois une langue de communication, de culture et d'accès à la science et à la technologie.

Afin de répondre aux objectifs de la réforme, l'enseignement des langues nationales et celui du français débutent simultanément dès le CPI.

Cependant il apparaît indispensable de prévoir trois mois de décalage entre l'enseignement oral et l'enseignement écrit du français, et un an de décalage entre l'enseignement oral et l'enseignement écrit des langues nationales.

A l'école primaire, il n'est pas question d'assurer un enseignement systématique de la littérature. Toutefois, à travers la récitation, les contes, les légendes, les proverbes et la rédaction, l'enfant s'éveillera progressivement à la culture littéraire

ENSEIGNEMENT DE L'EXPRESSION ORALE

I – DEFINITION ET IMPORTANCE DE L'EXPRESSION ORALE

Tout message oral entre deux ou plusieurs personnes, à propos d'une situation, d'un événement, constitue l'expression orale.

Soutenue par les gestes et la voix, l'expression orale est plus expressive que l'expression écrite.

Cependant elle diffère de celle-ci car elle utilise un vocabulaire, une grammaire et une syntaxe spécifiques.

On apprend à parler avant d'apprendre à lire et à écrire. Ainsi la langue parlée est la référence permanente de l'enfant en face de la langue écrite.

L'expression orale est une exigence sociale, psychologique et pédagogique.

En effet dans toutes les sociétés et à priori dans les sociétés à culture orale comme la nôtre, la communication orale dans les relations humaines est plus courante que la communication écrite. Elle est aussi plus personnalisée. L'enfant qui s'exprime se découvre et se révèle aux autres. C'est aussi par l'expression orale permanente et libre que l'élève acquiert l'habitude de parler et saisit intuitivement les structures fondamentales de la langue d'apprentissage.

C'est pourquoi il importe de privilégier à tous les cours l'expression orale et de partir de l'oral pour aborder l'écrit.

II – OBJECTIFS GENERAUX

D'une manière générale, apprendre **à communiquer, à discuter, à créer**, tels sont les objectifs que vise l'expression orale. Ces objectifs se traduisent par des compétences précises que l'éducateur s'efforcera de faire acquérir à l'enfant à travers toutes les activités d'expression orale :

Sur le plan de la communication

- savoir exprimer des idées, des sentiments personnels
- savoir parler avec aisance et clarté
- savoir exposer, informer
- savoir écouter les autres
- savoir interroger.

Sur le plan de la discussion

- être capable d'argumenter pour convaincre
- savoir demander des précisions
- savoir critiquer
- savoir accepter les idées d'autrui.

Sur le plan de la création poétique

- savoir imaginer, inventer
- savoir associer le geste à la parole
- avoir une diction parfaite
 - o être capable de bien prononcer, de bien articuler, d'avoir un débit correct,
 - o être capable de moduler la voix sur la pensée.

Dès le cours préparatoire, on abordera l'acquisition de toutes ces compétences dans la mesure du possible.

III – PRINCIPE ET METHODOLOGIE

Pour une rénovation efficace de l'enseignement de l'expression orale il est vivement recommandé aux maîtres de s'inspirer des principes et méthodologies qui suivent :

A – PRINCIPES

L'éducateur recherchera dans la préparation quotidienne de sa classe, l'application des principes qui rendent l'expression orale vivante, concrète, précise et efficace. Ces principes sont :

PRINCIPE DE LA GLOBALISATION

La langue étant un tout, on abordera son enseignement dans sa globalité. Cela veut dire que les barrières étanches entre ses différentes disciplines seront supprimées. Il s'agira de l'enseignement de la langue à dominante lecture, grammaire, etc. Dans cette approche, l'expression orale devient la source d'un enseignement pluridisciplinaire et décloisonné.

Il est indispensable de partir d'un thème qui alimentera l'expression.

Ce thème sera choisi dans la liste des centres d'intérêt suggérés par les programmes mais

en fonction de l'environnement, du temps, de l'actualité et surtout de l'intérêt du moment des enfants.

Le maître amorcera à partir de l'expression orale, la rédaction de textes libres, de comptes-rendus et résumés d'articles du journal scolaire, de correspondance interscolaire, de narration, d'exercices structuraux. A travers ces exercices écrits, on procèdera à une étude pratique du vocabulaire, de la syntaxe, de la grammaire, de l'orthographe par des activités de correction collective.

L'expression orale peut aussi susciter, orienter l'intérêt des enfants vers des activités qui s'adaptent aux disciplines d'éveil (sciences, histoire, géographie) et aux disciplines artistiques (travaux manuels, dessin, musique, etc.)

PRINCIPE DE MOTIVATION

Il s'agit de susciter la curiosité, et l'intérêt, pour déclencher le besoin, le plaisir de communiquer chez l'enfant. C'est pourquoi les thèmes pour être fonctionnels, doivent être illustrés par des situations réelles ou semi-réelles. Ces situations peuvent être :

- l'observation d'un milieu de vie, d'une activité, d'une scène ;
- l'observation d'images, de gravures, de photographie ;
- l'écoute d'une émission, d'un récit, d'un exposé, d'une conférence, des comptes rendus, des productions personnelles des élèves ;
- l'analyse des documentations ;
- la manipulation orale de la langue à partir d'un modèle.

Les différentes situations précitées conduisent le maître à l'utilisation de diverses activités de langage : visites, enquêtes, entretiens, dialogues, interviews, débats, comptes rendus, jeux dramatiques, résumés de textes, exercices structuraux.

PRINCIPE DE LA PRIORITE DE L'EXPRESSION ORALE

On doit se convaincre que parler aisément facilite l'acquisition et la maîtrise de la lecture et de l'écrit. **C'est pourquoi l'éducateur doit parler moins et laisser les enfants s'exprimer.** Il convient aussi de respecter scrupuleusement les séances d'entraînement oral. Enfin les exercices oraux doivent servir de point de départ aux exercices écrits dans l'enseignement de toute langue.

PRINCIPE DE L'EXPRESSION LIBRE

Il faut aussi laisser l'enfant s'exprimer librement comme il veut et comme il peut ; et le maître n'interviendra que pour faire redresser les erreurs les plus fréquentes.

PRINCIPE DE L'EXPRESSION DIRIGEE

Parler librement ne peut seul permettre de bien s'exprimer. Chaque langue à ses lois internes de fonctionnement qu'il faut maîtriser pour accéder à une expression à la fois correcte et vraiment libre. Il est donc clair que l'enfant doit être soumis à des exercices oraux systématiques d'entraînement à un langage plus élaboré. Ce sont des exercices structuraux ou d'imprégnation.

PRINCIPE DE LA COMMUNICATION

Apprendre à s'exprimer c'est essentiellement s'exercer à émettre un message et à en recevoir. L'expression orale implique nécessairement un échange.

La communication entre maître et élèves doit être certes entretenue, mais l'on doit favoriser au maximum la communication horizontale entre les élèves.

Sur le plan pédagogique

On partira des productions orales de l'enfant qui seront progressivement améliorées par équipes, par la classe et enfin seulement par le maître.

Celui-ci proposera des modèles, non dans un but de répétition et de mémorisation, mais en vue d'asseoir, par des manipulations, des automatismes susceptibles d'aider à l'acquisition d'une expression à la fois correcte et personnelle.

L'enfant devra exprimer les réalités vécues. Il devra donc découvrir et exprimer un « savoir » élaboré par lui-même.

Il s'agit donc de fonder l'enseignement de l'expression orale sur les méthodes actives.

Sur le plan institutionnel

Pour que la communication soit authentique et réelle, elle doit être horizontale et s'établir à plusieurs niveaux.

On veillera à ce que les élèves et le maître s'entretiennent, s'interrogent mutuellement, comme membres égaux d'un groupe. Cette communication horizontale doit être prioritaire dans la conduite de toutes les leçons d'expression orale.

Par ailleurs ces échanges s'effectueront par de multiples réseaux de communication :

au niveau de petites équipes : entretien, dramatisation

au niveau de la classe : compte-rendu, exposé...

entre plusieurs écoles : débats autour des correspondances interscolaires...

entre la classe et les adultes : conférence aux élèves par les adultes, recherche de la documentation par interview, par enquête, etc.

L'enfant doit pouvoir parler avec assurance et facilité. Cet objectif implique pour être atteint que l'élève soit sécurisé c'est-à-dire mis en confiance. Une pédagogie de la réussite s'impose. Le maître doit plus encourager les élèves, en mettant en valeur leurs réussites personnelles que pénaliser constamment les fautes qui doivent certes être corrigées mais collectivement et de manière impersonnelle.

Le maître ne doit pas être, le seul à exposer, à donner la parole, à répondre aux élèves. Ce rôle doit être joué aussi par chacun des enfants.

Du meneur du jeu, le maître deviendra, par un effacement progressif, un observateur vigilant, un animateur discret. La classe rénovée sera une classe coopérative dans laquelle les élèves se partagent les tâches et assurent à tour de rôle la direction des entretiens, des débats, des discussions et la responsabilité de rapporteurs, d'acteurs, de conférenciers. Ces exercices entraînent les enfants avec efficacité à l'expression orale.

Sur le plan matériel

Il s'agit ici de revoir autant que possible la disposition des élèves pour permettre une communication maximale entre eux. Selon le mode du déroulement de l'entretien, on pourrait adopter les dispositions suivantes :

Entretien collectif

- grouper les élèves en cercles concentriques dans un espace libre de la classe, dans la cour de l'école, ou à l'extérieur.
- aligner les tables d'élèves soit en lignes parallèles, les élèves étant assis, face à face, soit en cercle, soit en « fer à cheval ».

Entretien par groupes

Disposer les élèves par équipes autour de quelques tables. Dans tous les cas le maître se placera de manière à se trouver dans le champ de vision des élèves.

PRINCIPE DE LA CORRECTION SELECTIVE

Chaque langue a une *phonologie*, une *syntaxe*, une *prosodie* particulières. Le maître doit éviter que l'enfant ne transpose les éléments d'une langue à l'autre. C'est le problème des interférences. On veillera à la coordination de la voix et de l'oreille en s'assurant une bonne prononciation, une bonne accentuation, une bonne intonation. On s'attachera à faire comprendre les termes, les structures et leur utilisation correcte.

B – METHODOLOGIE

Compte tenu du bilinguisme qui caractérise l'enseignement de la langue à l'école nouvelle d'une part et d'autre part des différences linguistiques par nature et par niveau existant entre nos élèves, il est conseillé deux méthodes : une méthode naturelle et une méthode semi-directive.

* Phonologie* : étude de sons, phonèmes ou éléments sonores

Syntaxe : partie de la grammaire qui étudie les rapports entre les composantes de la Phrase.

Prosodie : c'est la musique de la langue (accentuation, intonation...)

METHODE NATURELLE

Elle est recommandée pour les élèves locuteurs de la langue ou ceux ayant atteint un niveau de pratique suffisante d'une langue donnée. Elle associe la liberté de l'expression orale à la nécessité d'une structuration de celle-ci. Elle suit une démarche comportant trois étapes :

Etape de l'expression libre : c'est la phase dans laquelle le maître procède à la motivation, à la libération de l'expression de l'enfant. C'est aussi le moment où le maître relève dans l'expression orale des enfants les incorrections les plus fréquentes sur le plan syntaxique, lexical et phonétique sans procéder aux corrections.

Etape de l'expression dirigée : c'est la période où le maître doit intervenir pour apprendre aux enfants à améliorer leur observation et leur expression.

L'observation est orientée vers une ligne directrice par des questions précises. Le maître fera substituer aux incorrections l'expression juste que l'enfant reprendra.

Etape de l'expression structurée : il s'agit de partir de l'incorrection la plus fréquente constatée lors de l'expression libre pour faire acquérir à l'enfant un langage correct. On procédera à des manipulations orales par répétition, par substitution, par transformation pour en assurer l'acquisition par imprégnation.

METHODE SEMI-DIRECTIVE

Au début de l'apprentissage, elle s'adapte à la situation des non locuteurs des langues

nationales et du français. Elle comporte donc deux étapes :

Etape de l'expression dirigée : elle part des situations de motivation qui permettent à l'enfant de comprendre les productions du maître après élucidation.

Le maître veillera à une reproduction et à une mémorisation parfaite du modèle par répétition et imitation. Il s'assurera de l'articulation, de la prononciation, de l'intonation. En ce qui concerne l'élucidation il s'attachera à faire comprendre les termes, les structures par l'action, le concret, la mime, les questions.

Etape de l'expression libre : elle est un processus d'imprégnation et de réemploi progressif des structures acquises. Elle comporte trois phases :

- **l'exploitation** : utilisation de la structure nouvelle des phrases variées pour une acquisition intuitive de l'usage
- **la fixation** : renforcement de l'acquisition et de l'emploi de la structure par des exercices structuraux de répétition, de substitution, de transformation, d'expansion.
- **le transfert libre** : utilisation de la structure pour l'expression de nouvelles situations spontanées, créées ou suggérées par le maître.

Comme activités d'expression, on retiendra :

Pour le Cours Préparatoire : le compte rendu oral, la conversation, le dialogue. Ces exercices d'expression seront motivés par l'observation du réel, des images, par la dramatisation, par le récit.

Pour le Cours Élémentaire et le Cours Moyen : en plus des exercices précédents, sont recommandés l'enquête, l'exposé, l'interview, le débat, le compte rendu d'une histoire racontée ou lue, la dramatisation d'un récit, la constitution orale d'un texte, la récitation des poèmes, des saynètes, etc.

A tous les cours interviendront de nombreux exercices structuraux.

IV – EVALUATION

L'expression orale est une activité qui influe sur toutes les autres disciplines de l'école élémentaire et conditionne le progrès scolaire de l'enfant. Il importe de la valoriser par une évaluation dont les éléments d'appréciation peuvent être, à titre indicatif, les suivants :

Éléments tenant à la personnalité

- les gestes et attitudes adaptés au langage
- l'audibilité de la voix
- etc.

Éléments tenant au vocabulaire

- la richesse du vocabulaire
- la simplicité des termes
- l'exactitude et la précision des mots et expressions
- etc.

Eléments tenant aux idées

- la cohérence, l'enchaînement logique de la pensée
- l'originalité des idées
- etc.

Eléments tenant à l'expression

- la diction
- le débit
- etc.

Eléments tenant à la communication

- le sens de l'animation de groupe
- le sens de la réplique
- le sens de la tolérance
- etc.

ENSEIGNEMENT DE LA RECITATION

I – OBJECTIFS GENERAUX

La récitation est l'une des formes d'études d'une langue. Elle contribue à éveiller la sensibilité esthétique de l'élève et à éduquer son goût.

Elle vise essentiellement la perception par l'enfant de la beauté poétique d'un texte et sa familiarisation aux structures fonctionnelles de la langue. Au-delà de l'imprégnation esthétique et poétique, la récitation est aussi source d'imprégnation morale à condition que le texte choisi reflète cette essence morale.

Les exercices de récitation réalisent une véritable éducation en ce qu'ils tendent à la formation du sens du rythme et au perfectionnement de l'expression orale sans oublier les ressources qu'elle apporte aussi à l'expression écrite.

Les leçons de récitation exercent la mémoire. Elles entraînent et fortifient sa fonction mnémotechnique.

II – METHODOLOGIE

Choix des textes

Quel que soit le cours, il existe une exigence fondamentale qui doit guider le maître dans le choix des morceaux à étudier. C'est l'exigence **de beauté**.

Ce critère de beauté doit être satisfait et occasionner une source d'enrichissement pour l'enfant ; la sensibilité et le goût de l'enfant sont enrichis de même que sa langue à travers « les mots et les formes choisis pour les créer ».

D'une manière générale les textes choisis pour les exercices de récitation devront être relativement courts et d'accès facile pour leur rapide compréhension. Par ailleurs ces textes seront tirés par priorité du patrimoine culturel et littéraire africain.

Le texte à dire peut être un poème ou une prose. Le choix des textes ne saurait être le privilège exclusif du maître. Ce dernier doit inviter les élèves à choisir eux-mêmes les textes qui leur plaisent. Cette latitude laissée à l'élève permettra au maître de déceler la particularité de son goût et dévaluer le degré de compréhension et de pénétration des textes.

LA LECON DE RECITATION

COURS PREPARATOIRE

Les enfants apprendront par audition le texte choisi, audition d'un enregistrement de préférence. Mais si l'exemple doit être fourni par le maître lui-même, il devra alors dire le texte sur un ton naturel et faire preuve d'une prononciation parfaite. Il invitera ensuite les élèves individuellement à l'imiter. Le texte sera repris plusieurs fois pour fixer la bonne prononciation et l'intonation correcte.

La récitation collective doit être bannie.

COURS ELEMENTAIRE

Le texte reproduit de préférence au tableau, le maître se contentera d'une brève explication du morceau si cela est nécessaire pour la compréhension. Il veillera à ne pas verser ni dans une explication de texte, ni dans une leçon de vocabulaire. Au cours de l'apprentissage, la diction du maître sera relativement lente et une articulation correcte sera observée avec le respect des pauses, des inflexions et de l'expressivité variée que le texte peut présenter. Comme au CP, le maître invitera ensuite les élèves individuellement à l'imiter. Il pourra se servir d'un magnétophone pour l'enregistrement et l'audition des textes dits par les meilleurs élèves.

L'apprentissage de la récitation peut également se faire par la technique de la reconstitution de texte.

Dans tous les cas il faut bannir la récitation collective.

COURS MOYEN

Les directives pédagogiques édictées plus haut sont toutes valables aussi pour le CM. Mais ici, l'élève du cours moyen plus outillé en compétence langagière sera l'objet d'une véritable initiation poétique. L'élève sera invité à créer lui-même ou avec le concours de ses collègues des textes qu'il dira ensuite devant eux.

La dramatisation des textes de récitation n'est pas inopportune si elle doit contribuer à comprendre le texte et à mieux restituer l'âme du morceau.

Il en est de même des mimiques et des gestes.

La beauté d'un texte de récitation tient à l'harmonie qui unit les significations, les sonorités et le rythme ainsi que parfois à sa richesse morale. Le maître veillera toujours à faire sentir ces différents éléments dans le choix des textes et surtout dans leur interprétation.

Au CE comme au CM, chaque élève sera invité à reproduire sur un cahier sa propre anthologie des textes étudiés qu'il s'efforcera d'illustrer librement.

ENSEIGNEMENT DE L'EXPRESSION ECRITE

I – DEFINITION ET IMPORTANCE DE L'EXPRESSION ECRITE

Définition

Alors que l'expression orale est un code de signalisation auditive fondée sur la parole, l'expression écrite est un code de signalisation visuelle fondée sur l'écriture.

Contrairement à l'oral qui dans la transmission des sentiments des idées, outre l'utilisation des mots, a recours aussi aux mimiques, aux intonations etc., l'écrit adopte le culte de l'exactitude et de la précision avec l'usage à grande échelle des monèmes* et des graphèmes* et révèle les différents aspects des niveaux et registres de langue.

L'expression écrite est une activité purement individuelle, et comme telle, elle révèle au lecteur (et au correcteur) la personnalité profonde du scripteur.

En définitive, l'expression écrite, est une forme non seulement plus élaborée mais aussi plus soignée du langage.

Importance

L'expression écrite et l'expression orale constituent deux pôles majeurs dans le système global de la communication et plus particulièrement de la communication verbo-linguistique.

Aussi l'expression écrite est-elle considérée comme le couronnement et le contrôle de tous les exercices, disciplines et activités spécifiques de l'apprentissage de la langue. En d'autres termes, l'orthographe, la grammaire, la lecture, la récitation, la rédaction, etc. concourent toutes à la maîtrise de l'expression écrite.

L'expression écrite conserve néanmoins son autonomie opérationnelle puisqu'elle possède son code propre dont le respect permet d'apprécier la maîtrise de la langue par l'enfant :

- elle exige la fixation des idées notamment leur classement dans un ordre d'analyse quel que soit le sujet soumis à la réflexion de l'élève et l'observation d'une logique et d'une cohérence internes rigoureuses au cours du développement des idées.

Monème* : mot considéré comme fragment d'un enchaînement séquentiel constituant un message linguistique. Ex : le chat a attrapé une souris : (il y a six monèmes) 1 2 3 4 5 6.

Graphème* : signe graphique ou en somme les lettres écrites de l'alphabet. Ex : grand = 5 graphèmes.

- elle entraîne l'élimination des ratés et des redites que l'on rencontre souvent dans les discours oraux, pour aller à l'essentiel de la façon la plus économique et la plus dense.
- elle requiert un vocabulaire homogène dans un registre ou un champ sémantique donné avec un ordre des mots relativement restreint cependant qu'il fait usage d'éléments syntaxiques en nombre plus élevé qu'à l'oral, etc.
- enfin, elle permet de différer la communication dans le temps, voire de s'adresser à l'occasion à des interlocuteurs lointains ou absents.

II – OBJECTIFS GENERAUX

L'enseignement de l'expression écrite à l'école élémentaire vise essentiellement les objectifs suivants :

- savoir exprimer clairement sa pensée et ses sentiments par les mots et les expressions appropriés.
- être capable d'ordonner ses idées autour d'un thème et de produire un texte cohérent.

- avoir le goût et l'habitude d'écrire
- être capable de lire, de comprendre un texte qui contient les structures fondamentales de la langue d'apprentissage et d'en rendre compte par écrit.

III – PRINCIPES ET METHODOLOGIE

Principes

La méthodologie de l'apprentissage de l'expression écrite devra se fonder sur les principes suivants :

1) – L'expression écrite doit être un moyen de communication

On écrit avant tout pour être lu et compris par celui à qui l'on destine le message.

Il importe que le maître choisisse au départ pour chaque exercice un objectif précis. D'une manière générale, doit être banni tout exercice « gratuit » élaboré et conduit juste en vue de l'appréciation du maître. Les productions des enfants pourront être publiées dans le journal scolaire.

2) – Priorité de l'expression orale

L'expérience a suffisamment démontré que l'on ne peut pas apprendre efficacement une langue par écrit. La logique veut que l'expression orale précède et accompagne ensuite l'étude analytique de la langue, car l'écrit est un moyen de consolider l'oral et de l'accorder à l'évolution de la pensée de l'enfant.

Il est donc recommandé aux maîtres de partir de l'oral pour arriver à l'écrit et ce, pour tout exercice. Le langage de l'enfant y gagnera en spontanéité et l'apprentissage de l'expression écrite en sera facilité.

3) - Motiver l'expression écrite

Quels que soient les moyens mis à la disposition des enfants, ceux-ci ne peuvent pas écrire s'ils n'ont rien à dire. Le maître doit donc utiliser ou susciter en classe des situations pédagogiques motivantes et diversifiées :

- observation de situations réelles ;
- scènes jouées ;
- correspondances scolaires ;
- etc.

Par ces moyens, on déclenche chez l'enfant le désir d'écrire pour exprimer ses sentiments et ses idées. Les productions personnelles réussies seront valorisées par le groupe classe si possible par les familles.

4) – Pour maîtriser l'expression écrite, l'enfant doit posséder les moyens linguistiques nécessaires : structures, vocabulaire, syntaxe, etc. Un moyen s'offre à l'enseignant, c'est l'imprégnation par les textes d'auteurs. Là réside l'importance qui doit être

accordée à la lecture, à l'apprentissage de la récitation ou encore à la pratique des exercices de reconstitution et de résumé de texte.

- 5) Sans pour autant bannir les autres types d'exercices, il convient d'accorder une importance à l'expression libre car elle donne à l'enfant l'envie d'écrire puisqu'il traduit ainsi son expérience personnelle.

6) La pratique d'une pédagogie ascendante est recommandée

C'est dire qu'à partir de l'expression propre à l'enfant, le maître s'efforcera d'améliorer le fond et la forme au niveau du groupe ou de la classe.

- 7) – Faire écrire chaque jour, reste un principe essentiel sans lequel toutes les techniques d'apprentissage seraient entièrement inefficaces. La maîtrise de l'expression écrite comme de l'expression orale suppose que l'on s'exerce le plus possible. Les maîtres ne devront pas l'oublier.

Dans l'enseignement de l'expression écrite, les maîtres apporteront un soin particulier aux problèmes de l'orthographe et de la syntaxe. En effet bien souvent, la langue est beaucoup plus parlée qu'écrite. En ce sens, on ne fait pas attention au **graphe*** de tel ou tel mot. Par ailleurs, l'orthographe est un système bien trop complexe pour qu'il soit demandé aux enfants d'en maîtriser parfaitement et dès le départ toutes les règles, de même au niveau de la syntaxe, l'enfant rencontre de nombreuses difficultés.

Grphe* : signe par lequel un son est représenté sur papier ou sur toute surface plane.

Au départ il écrira comme il parle. Il ne faut pas lui en tenir rigueur pour éviter de la bloquer. Cependant le maître s'attachera à lui faire acquérir une maîtrise progressive de la langue en insistant chaque fois sur les fautes essentielles. Le maître veillera à lui apprendre à se servir du dictionnaire et même des manuels de grammaire en vue de corriger lui-même ses fautes. Le système des fiches autocorrectives sera également d'un grand secours. D'une façon générale, l'enfant doit apprendre à écrire correctement par des exercices appropriés : exercices à trous, reconstitution de texte, rédaction d'articles pour le journal scolaire, etc.

METHODOLOGIE

Démarches méthodiques

La maîtrise de l'expression écrite suppose que l'on s'exerce le plus possible. Le maître ne doit pas l'oublier. C'est pourquoi il convient d'entraîner systématiquement l'enfant à écrire et ne plus considérer l'expression écrite comme un simple couronnement de la lecture, du vocabulaire, de la grammaire, de la conjugaison, de la récitation, etc. Certes, l'expression écrite est tributaire des apports de ces différentes disciplines, mais elle fait surtout appel à d'autres compétences qui ne s'acquièrent pas automatiquement au moyen des disciplines

visées ci-dessus.

Ces compétences sont entre autres pour l'élève :

- la capacité de mobiliser ses expériences et des connaissances autour d'un thème ou d'un sujet donné ;
- la capacité de choisir parmi les matériels linguistiques, qui sont à sa disposition (mots et expressions) et qui sont les mieux indiqués par rapport à un sentiment, à une idée précise qu'il veut exprimer ou communiquer ;
- la capacité de créer, de recréer des structures et formes nouvelles ;

Par ailleurs, l'enfant a souvent tendance à traduire littéralement les formes de la langue maternelle dans la langue étrangère, et à écrire comme il parle. C'est pourquoi un des objectifs de l'apprentissage de l'expression écrite est de donner très tôt à l'élève, une prise de conscience de la différence qui existe entre la langue écrite et la langue orale d'une part, entre les structures de la langue maternelle et celles de la langue étrangère d'autre part.

C'est en raison de toutes ces difficultés qu'un entraînement systématique est indispensable. Cet entraînement à l'expression écrite se réalise par deux démarches complémentaires :

- 1) – **Méthode naturelle** : Elle va du spontané à l'élaboré. A partir d'une motivation fournie par le maître, ou propre à l'enfant, celui-ci rédige un texte soit librement, soit après une préparation collective (compréhension du sujet, recherche d'idées, etc.).
Le texte choisi fait l'objet de discussions, de retouches collectives portant à la fois sur la logique des enchaînements des idées et sur la correction de la langue. Le texte ainsi élaboré peut servir de point de départ aux divers apprentissages : grammaire, conjugaison, lecture, vocabulaire. Le texte peut être illustré pendant des heures de dessin et faire l'objet de publication dans le journal scolaire.
- 2) – **Méthode semi-directives** : Elle va de l'élaboré au spontané. Il s'agit dans une première étape d'imprégner l'enfant des structures de la langue à partir de textes d'auteur. Ces textes choisis en fonction d'un thème seront exploités en lecture, en grammaire, en syntaxe, en vocabulaire, en reconstitution de texte, en résumé de lecture, etc.

Le but de cette différente exploitation est de fournir à l'élève, les structures et formes plus élaborées qu'il pourra manipuler au cours d'une seconde étape sous forme d'exercices structuraux.

Au cours de la 3^{ème} étape, l'élève pourra dans sa libre expression réinvestir, c'est-à-dire réutiliser les acquisitions des étapes antérieures.

ACTIVITES

COURS PREPARATOIRE 1^{ère} ANNEE

L'enfant baigne dans l'oralité. L'apprentissage de l'expression écrite sera fondé sur la leçon de langage et la progression en lecture : copie de mots et de phrases simples légendes expliquant une série de gravures et de dessins, exercices à trous, exercices de reconstitution de phrases à partir de mots mis en désordre.

COURS PREPARATOIRE 2^{ème} ANNEE

Les mêmes exercices reviennent mais dès lors, l'enfant passe à l'écrit proprement dit. On lui demandera à l'écrit de décrire une succession de gravures ou de dessins, de répondre à des questions simples ou portant sur des exercices structuraux. Le maître lui fera copier des textes courts, ou écrire sous sa dictée les mots- clés rencontrés au cours de la leçon de langage et de lecture. A la fin de chaque séance de fixation, l'élève écrira une phrase construite par lui-même.

COURS ELEMENTAIRE

Le maître amènera l'enfant à construire à partir de ses lectures ou de ses expériences personnelles des phrases simples ou de courts paragraphes en rapport avec les exercices d'expression orale. A l'aide de questions simples, il l'initiera à la rédaction de textes narratifs ou descriptifs ou même au résumé de texte.

L'enfant rédigera également des comptes rendus de visites, ou fera preuve d'imagination à travers le texte libre ou la composition de saynètes ou de scénarios à partir des textes étudiés. Il lui proposera des exercices de reconstitution de phrases ou de texte. Il est enfin recommandé au maître d'initier les élèves dès ce moment à la correspondance qu'ils adresseront soit à des correspondants précis, choisis par eux-mêmes, soit à des classes entières.

Mais dans chaque exercice, le maître devra veiller à favoriser l'autonomie et l'originalité du langage de chaque enfant.

COURS MOYEN

L'objectif principal est d'amener l'enfant à trouver les mots et les structures propres à l'expression complète et cohérente de sa pensée et à écrire correctement dans une langue simple et dépouillée.

En guise d'exercices préparatoires à la rédaction, on pourra se servir de la typologie d'exercices suivants :

- Exercices structuraux et de construction de phrases
- Résumés écrits d'un texte que l'élève a sous les yeux
- Résumés écrits d'un texte court que l'élève a écouté
- Comptes rendus écrits d'évènements vécus ou imaginés
- Rédactions de petits paragraphes, etc.

Outre ces exercices dont la liste n'est pas exhaustive, le maître devra faire des exercices systématiques :

- Des rédactions libres : le sujet est choisi par l'enfant mais le travail est rendu à une date précise ;
- Des textes libres, des saynètes, des scénarios ;
- Des rédactions imposées : le sujet est choisi par le maître et le travail est effectué en temps limité ;
- Des reconstitutions de texte qui permettent aux élèves d'acquérir une certaine maîtrise du style ;
- Des comptes rendus de visites, de lectures ou d'enquêtes et des synthèses qui développent chez l'enfant les aptitudes à la prise de notes ou à la rédaction de rapports et d'affiches ;
- Des rédactions de lettres.

A travers ces types d'activités, on visera les différentes formes de style : dialogue, narration et description.

D'une manière générale dans toutes les matières, le maître veillera à discipliner le raisonnement de l'enfant sans pour autant négliger la forme de l'expression. Il devra habituer l'enfant à décrire correctement le fait observé et l'entraîner à une observation rigoureuse. Dans ce domaine par exemple, les élèves seront amenés à composer des résumés pour les leçons de géographie ou de sciences naturelles. De même, à travers les exercices et problèmes de mathématiques, l'enseignant habituera les enfants à avoir une expression claire et précise.

L'important est d'amener l'enfant du CM à posséder une maîtrise plus parfaite de la langue courante. L'apprentissage ne se limitera donc pas à l'heure des exercices de langues.

Les maîtres devront conduire l'enseignement de toutes les autres matières dans **une option interdisciplinaire** afin qu'elles concourent toutes d'une manière ou d'une autre à la maîtrise de l'expression écrite.

IV – EVALUATION

Ici, l'évaluation permet d'apprécier les idées et de s'assurer du respect rigoureux des règles apprises et appliquées au cours des exercices préparatoires à la rédaction. Entendue ainsi, l'évaluation englobe :

- Des exercices systématiques (sujets imposés ou libres)
- **Le dépistage des fautes par le maître chez lui**
- Il devra souligner les fautes qu'il devra regrouper en :
 - Faute de syntaxe : phrases mal construites, répétition ;
 - Faute de lexique : impropriété du vocabulaire ;
 - Faute d'orthographe : transcription, grammaire, conjugaison.

Dans l'appréciation générale, le maître doit faire des remarques portant sur le fond, c'est-à-dire les idées, les agencements, etc. il devra signaler toutes ces fautes par des signes conventionnels préalablement choisis en accord avec la classe, et les consigner d'avance dans un cahier :

- **Le compte-rendu de rédaction**
 - Il comprend deux phases :
 - Une phase collective
 - Une phase individuelle

Phase collective : cette phase collective comporte également deux étapes : le compte rendu oral et la correction écrite.

Au cours du compte rendu oral relativement bref, le maître fera des remarques générales à la classe, il insistera sur les fautes couramment commises en insistant sur la nature de ces fautes. On procède à la correction orale de quelques unes d'entre elles.

La correction collective écrite est la partie la plus importante du travail à faire. Le maître doit retenir tout au plus deux fautes de syntaxe ou de lexique les plus commises par la classe sur lesquelles on procèdera à une correction systématique. Le maître pourra proposer aux élèves des exercices d'entraînement pour fixer la forme correcte étudiée.

Phase individuelle : chaque élève est invité maître à procéder à la correction de ses fautes en tenant compte des remarques faites pendant la phase de correction collective. Le maître assiste les élèves en difficulté.

Après ce compte rendu, le maître vérifiera chez lui les corrections faites par les élèves. Il encouragera l'enfant qui aura amélioré son travail initial.

En ce qui concerne, en particulier le texte libre, le maître fera lire chaque production par son auteur et fera élire par la classe le texte qui sera exploité. Les petites erreurs seront corrigées par le groupe-classe qui proposera des amendements.

ENSEIGNEMENT DE LA LECTURE

1 – IMPORTANCE

La lecture permet d'accéder à la pensée d'autrui. C'est une discipline fondamentale, un instrument d'acquisition de connaissances, un support de l'expression écrite et de l'expression orale (compte rendu de lecture, résumé de texte, vocabulaire, grammaire, exercice d'imitation de style à partir de modèle de texte, etc.)

La lecture apparaît ainsi comme la discipline-clé, puisque sans elle, les autres disciplines ne sont pour les élèves, que des domaines fermés. C'est un moyen de culture permanente : en effet, au moment où les techniques et les structures économiques et sociales évoluent si rapidement, notre devoir est de donner à l'enfant les moyens de se tenir au courant.

II – OBJECTIFS GENERAUX

Comme il a été déjà souligné, la lecture est une discipline-clef qui permet à l'enfant d'accéder au code écrit de la langue, c'est-à-dire à sa forme la plus élaborée.

Les objectifs essentiels poursuivis ici sont :

- Savoir lire correctement et de manière compréhensible pour autrui, d'où nécessité de bien prononcer, de bien articuler, de respecter la ponctuation et les liaisons, de bien marquer l'intonation, etc.
- Apprendre à lire silencieusement, la lecture étant avant tout un acte individuel ; cette lecture silencieuse visera l'économie et l'efficacité : il s'agit d'obtenir une lecture silencieuse rapide conduisant l'enfant à tirer l'essentiel du texte lu ;
- Donner à l'enfant l'envie et le goût de lire ; on développe ainsi chez lui l'aptitude à une culture permanente ;
- Sur le plan intellectuel, savoir tirer un jugement d'un texte lu ;
- Sur le plan esthétique, savoir apprécier la beauté d'un texte (style, poésie).

Tous ces objectifs doivent être poursuivis à tous les cours. La seule différence à observer cependant, sera le choix opéré entre les textes qui doivent être adaptés au niveau de chaque cours.

III – DIFFICULTES DE L'APPRENTISSAGE DE LA LECTURE

L'apprentissage de la lecture présente des difficultés inhérentes à la complexité du fonctionnement de l'expression écrite et à la différence entre le code écrit et le code oral.

En effet, le code écrit est fait de signes conventionnels dont il faut respecter l'orthographe et les accords grammaticaux.

La langue française n'est pas une langue phonétique mais une langue alphabétique. Ainsi le même graphème ou signe écrit peut se prononcer de différentes manières.

**Ex : C se prononce [K] dans calcul,
C devient [S] dans souci.**

Un même son peut être transcrit par des graphèmes variés.

Ex : an...

en...

} [â]

am....

em...

En outre, les ressemblances sont très fréquentes entre les lettres de l'alphabet français au niveau de la graphie.

Ex. p et q ; b et d ; n et m ; etc.

Certains enfants éprouvent des difficultés de vision, d'audition et de phonation.

Les recherches psychologiques concluent que pour chaque enfant il existe un âge idéal pour entraîner un apprentissage qui réclame les aptitudes physiques et intellectuelles. Le faire précocement peut être lourd de conséquences. Le faire tard peut ne pas favoriser l'optimisation des performances. Dès lors, il faut accepter comme normal le fait que les enfants normaux de même âge psychologique ne réalisent pas les mêmes performances. On n'ignore pas non plus que du point de vue du développement mental, certains enfants se révèlent précoces, cependant que d'autres accusent du retard. Parents et enseignants gagnent à être patients si 5 – 6 ans les aptitudes à la lecture tardent à faire jour.

Ces quelques aspects de la complexité de la langue écrite d'une part, la différence entre la langue maternelle et seconde d'autre part (interférences phonétiques, lexicales, et syntaxiques) expliquent largement les difficultés que rencontrent les élèves au cours de l'apprentissage de la lecture. Ces difficultés ne doivent donc pas échapper à la conscience

de l'instituteur.

IV – PRINCIPES ET METHODOLOGIE

PRINCIPES

Du fait qu'en lecture et dans la langue française, il n'existe pas de correspondance terme à terme entre graphème et **phonème***, une méthode de lecture fondée uniquement sur le déchiffrage est inadéquate.

L'acte de lire repose essentiellement sur la compréhension et celle-ci suppose une connaissance préalable de la langue parlée. C'est pourquoi dans le cas de l'apprenant d'une langue étrangère, l'apprentissage du langage doit devancer l'apprentissage systématique de la lecture.

Compte tenu de la psychologie de l'enfant du cours préparatoire, certains pré-requis à la lecture sont nécessaires avant d'aborder l'apprentissage systématique de celle-ci. Ces pré-requis sont obtenus par des exercices spécifiques :

- Exercices de latéralisation en vue de la maîtrise de l'espace et du temps – exercices phonétiques en vue de l'éducation de l'audition et de phonation ;
- Exercices graphiques en vue de la finesse de la main et des yeux (psychomotricité oculo-manuelle).

METHODOLOGIE

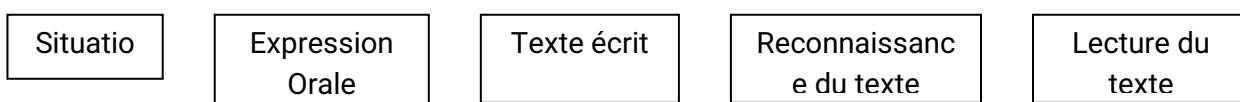
COURS PREPARATOIRE

D'après ce que l'on sait de la psychologie génétique et de la psycholinguistique, l'enfant a une perception globale ou synchrétique des choses ; aussi lire, c'est de gagner d'un texte le sens et la signification.

PHONEME * : c'est l'élément le plus simple du langage ; il est représenté graphiquement par des signes. Voir par ex. dans le mot « marché », les phonèmes [m] [a] [r] [s] [e] correspondant aux graphèmes français : m, a, r, c, h, é.

Il est donc nécessaire de partir du global pour aller vers le détail, de la phrase vers les signes. Ceci traduit sur le plan de la lecture par la nécessité de partir de la phrase ou du mot pour aller vers la conquête des signes (syllabes – lettres). Ainsi la méthode synchrétique ou à point de départ global semble s'imposer. Cette méthode se caractérise par la démarche suivante :

1^{ère} étape : Acquisition globale : cette étape est caractérisée par la formulation et la compréhension du texte ou de la phrase à lire. Le maître doit s'interdire rigoureusement de travailler sur les syllabes et les lettres. Il s'appliquera à faire comprendre le sens du texte, de la phrase et des mots. Cette compréhension est obtenue par la réalisation effective du schéma suivant :





L'appropriation globale des phrases et des mots se réalise par divers jeux de reconnaissance et de reconstitution de texte. La lecture de ces phrases et mots est rendue possible grâce aux exercices préparatoires à la lecture.

2^{ème} étape : Analyse : au cours de cette étape, le texte étant compris, le maître orientera ses efforts uniquement, vers l'acquisition des signes et notamment vers l'apprentissage des syllabes et des lettres ou des sons.

Cette étude sera amorcée après la révision de l'étape précédente, par la mise en relief du mot clé dont on dégage la syllabe à étudier. Sa reconnaissance et sa lecture seront poursuivies en la discriminant par comparaison dans un groupe de syllabes déjà connues.

3^{ème} étape : Lecture du texte : avec les étiquettes contenant les mots étudiés, le maître pourra amener les enfants à composer de nouvelles phrases. Le texte peut être illustré par le maître ou par les élèves. Le maître devra inviter les enfants à la lecture silencieuse du texte produit dont la compréhension sera contrôlée par de questions simples. Le texte sera ensuite lu à haute voix et l'on veillera à obtenir immédiatement une lecture **à la fois correcte et expressive**.

REMARQUES IMPORTANTES

On associera constamment la lecture à l'écriture à la fin de chacune des étapes. Chaque séance commencera par la révision des acquisitions antérieures.

On constate généralement que les maîtres consacrent une seule séance pour l'étude des quatre étapes préconisées par la méthode ci-dessus. Ce qui constitue une erreur pédagogique très grave. IL est donc recommandé **de ne consacrer qu'une séance à chaque étape**. L'apprentissage de l'expression orale précèdera celui de la lecture d'au moins 3 mois consacrés aux exercices de pré-requis.

COURS ELEMENTAIRE

On aura achevé de monter les automatismes de déchiffrages, l'élève prouvera par l'intonation et les inflexions de voix conséquentes aux différents types de phrases qu'il comprend et vit dans une certaine mesure le texte. On veillera particulièrement à la prononciation, à l'articulation, aux liaisons, à la ponctuation, etc...

La lecture silencieuse sera poursuivie avec des questions de contrôle sur la compréhension.

COURS MOYEN

Le maître s'efforcera d'obtenir des élèves une lecture courante et expressive fondée avant tout sur la compréhension. Pour favoriser cette compréhension, toute séance de lecture à haute voix doit être précédée d'une séquence de lecture silencieuse suivie d'un contrôle tendant à dégager le sens général du texte. Il doit être prévu des séances systématiques de lecture silencieuse contrôlée chaque fois par des questions orales ou écrites portant sur l'intelligence du texte. Ces questions permettront à l'enfant non seulement de découvrir les idées contenues dans le texte, mais aussi d'émettre un jugement personnel afin de développer son esprit critique.

En lecture à haute voix comme en lecture silencieuse, les élèves de ce niveau seront initiés à la lecture rapide.

Au Cours Élémentaire et au Cours Moyen, compte tenu des difficultés particulièrement éprouvées par les élèves, le maître s'emploiera à entraîner systématiquement les élèves à mieux lire, par des exercices appropriés de déchiffrement de sons, de compréhension et d'interprétation.

V – MOTIVATIONS

On a souvent déploré que peu de nos concitoyens instruits aiment lire. C'est dire en d'autres termes que l'école n'a pas su communiquer ou du moins n'a pas pu communiquer aux élèves le goût de la lecture.

Dès le début de la scolarité, « la lecture devrait s'inscrire dans une situation significative » c'est-à-dire correspondre à un besoin : besoin de comprendre un message, besoin de recevoir les informations d'un correspondant, besoin de nourrir son imagination, d'enrichir son univers, etc...

Le scolaire commun fait de morceaux choisis est insuffisant pour créer le goût de lire. Il faut lire aussi :

- Les textes de lecture suivie ;
- Les textes écrits par les enfants (recueil des meilleures rédactions, journaux) ;
- Les romans écrits pour enfants ;
- Les contes, les légendes, les belles histoires, les journaux, les textes publicitaires, les ordonnances médicales etc.

Les textes insipides rebutent ; il en est de même des productions dans un style savant.

Les livres ou textes bien illustrés, de contenu adapté au niveau de la classe et riche pour nourrir l'intelligence, la sensibilité et l'imagination, pour amuser et divertir peuvent susciter le besoin de lire et le désir d'aller jusqu'au bout. Il faut toutefois écarter les ouvrages nuisibles à l'équilibre moral des enfants.

On ne saurait insister assez sur la nécessité de monter des bibliothèques dans les écoles, comme dans les familles. Car beaucoup d'enfants sont issus de milieux socioculturels défavorisés.

En compensation le maître saura introduire ses élèves dans les bibliothèques extra-scolaires qui comportent des rayons pour enfants avec des facilités de prêts.

IV – EVALUATION

Le maître devra apprécier les automatismes de déchiffrage et le degré de compréhension, les deux aspects étant intimement liés. L'appréciation portera sur les éléments suivants :

- La prononciation ;
- L'articulation ;
- Le respect de la ponctuation ;
- La diction et l'intonation ;
- La sensibilité (comment l'élève vit les états d'âme de l'auteur), etc.

Des outils spécifiques d'évaluation sur la compréhension seront utilisés :

- Questions de contrôle oral ou écrit sur le sens des mots, des images, etc... dans leur contexte...
- Questions de contrôle sur la compréhension des idées. Les réflexions que suscite chez l'élève la pensée de l'auteur (au CM) ;
- Exercice d'imitation du style (oral ou écrit) ;
- Résumé et/ou dramatisation du texte lu. L'évaluation dans d'autres disciplines en particulier en étude de texte en orthographe et en rédaction sera considérée comme une évaluation indirecte en lecture.

ENSEIGNEMENT DU VOCABULAIRE

I – DEFINITION

Le besoin de dire et celui de parler restent à l'état de pure intention fugitive s'ils ne sont pas exprimés par la parole.

Extériorisée sous forme de gestes, d'attitudes et de mimiques, la communication enfantine s'organise et s'amplifie, en fonction du milieu social et devient linguistique. On dit alors que l'enfant parle.

Actualisant d'abord la pensée ou l'idée, la parole ensuite se matérialise, se fixe et devient message à travers l'agencement d'une suite de symboles phoniques conventionnels propres à une langue et appelés généralement « mots ». Mais il convient d'apporter une clarification si modeste soit-elle à la notion de « mot ». Elle est ici ambivalente. Le mot dit « graphique » est considéré comme l'ensemble des lettres entre deux blancs d'une page manuscrite ou imprimée. Par exemple dans la phrase « je vais », il y a bien deux mots graphiques ; « courageusement » est un seul mot graphique.

Viennent après les mots dits à unité lexicale qui ne sont, dans le langage classique autre chose que des noms composés, les locutions, etc... Ainsi : « arc-en-ciel », « de temps à autre » représentent chacun un mot à une seule unité de signification, mais comportant respectivement trois et quatre mots graphiques.

L'ensemble de tous ces mots ; simples, « graphiques » ou composés « à unité de signification » constituent le vocabulaire. Ce qui implique que le maître au cours d'une leçon de vocabulaire, devra viser à la fois à faire acquérir par l'élève les mots simples ou « graphiques », ceux aux unités lexicales c'est-à-dire les locutions et mots composés.

II – OBJECTIFS

L'importance du vocabulaire dans une langue n'est plus à réaffirmer. Il constitue le support fondamental sans lequel aucune discipline spécifique de la langue ne saurait avoir un contenu réel.

Alain écrivait d'ailleurs que « tout n'est qu'une question de vocabulaire ». Il est en effet clair que la priorité reconnue à l'expression orale exige désormais que l'apprenant comprenne le sens des mots qu'il emploie, de ceux aussi qu'il perçoit à l'occasion de ses lectures et des autres apprentissages. Ainsi donc, les objectifs pédagogiques visés en vocabulaire à l'école élémentaire sont :

- S'approprier les mots usuels et pratiques appartenant au vocabulaire fondamental de la langue.
 - o * enrichir le vocabulaire usuel :
 - o * Par compréhension : préciser le sens des mots, faire découvrir les différentes acceptions des mots étudiés dans des contextes variés, fixer l'ensemble de ces acquisitions par des réemplois appropriés.
 - o * Par extension : faire le tour du champ sémantique de ce mot (mots de la même famille, mots de sens voisin, mots de sens contraire).

- Etudier les structures lexicales qui permettent à l'élève d'exprimer sa pensée avec clarté et justesse ;
- Consolider les acquisitions au moyen de fréquents exercices de réemploi.
- Fixer la graphie des mots et structures lexicales.

III – PRINCIPES ET METHODOLOGIE

PRINCIPES

1) Partir d'un contexte ou d'une situation vécue ;

L'enseignement correct du vocabulaire repose sur un certain nombre de considération psycholinguistiques. Au regard de l'oralité **on note l'antériorité de la phrase sur le mot**. Le mot, ne représente plus qu'un élément graphique ou phonique dissout dans, l'émission de la chaîne parlée. Or cette chaîne parlée est seule porteuse de signification. Ainsi le mot n'a de sens que pris dans un contexte. C'est ce qui fait dire aussi que le vocabulaire est nécessairement tributaire de la phonétique et de l'orthographe.

2) Enseigner peu de mots

il convient d'accorder plus d'importance à la qualité du vocabulaire qu'à sa quantité car il ne sert à rien d'apprendre beaucoup de mots sans être en mesure de les employer correctement dans des circonstances variées.

Dans l'acquisition du vocabulaire usuel, la maîtrise des mots les plus fréquents est fondamentale. Ce sont eux qui meublent généralement les conversations les plus courantes. Ils sont donc fonctionnels à tout moment : c'est pourquoi ils sont encore appelés mots-outils.

Exemple : faire, voir, aller, maison, etc...

Les mots plus rares auxquels on fait appel dans les situations bien définies sont les mots disponibles. C'est pourquoi autant que possible le maître devra se référer au vocabulaire fondamental de la langue française en Afrique.

3) Réutiliser les acquisitions dans des contextes variés.

Les structures lexicales et les mots nouveaux étudiés doivent servir pour parler des êtres et des choses et non pour simplement les désigner dans un contexte de communication et une structure nouvelle ne saurait être considérée comme acquise que si elle permet un transfert dans les contextes variés sur un autre plan de la réflexion ou de la pensée.

METHODOLOGIE

Il importe d'observer des phrases dans l'acquisition du vocabulaire.

1) Phase d'imprégnation

Elle est caractérisée par la lecture d'un texte ou l'observation du réel ou d'une image ou encore l'audition d'un enregistrement. La motivation de l'élève tient à sa mise en situation de communication. Activités et techniques variées peuvent y conduire.

2) Phase d'étude, d'analyse et de découverte

Elle est caractérisée après l'étude des structures nouvelles par le jeu des oppositions, des rapprochements, des permutations ou des transformations, etc. Cette phase permet une consolidation du vocabulaire acquis par l'enfant de façon naturelle ou à travers les autres disciplines et activités. Il se familiarise par la même occasion avec les structures des mots et de la langue : préfixe, radical, suffixe, homonyme, synonyme, etc.

3) Phase de fixation

C'est le moment des réemplois fonctionnels du matériel linguistique étudié avec le souci de varier les contextes en vue de faciliter la réalisation des différents transferts.

4) Phase de transfert

La quatrième phase connaît l'utilisation de l'acquis dans d'autres activités créatrices ; l'expression libre orale ou écrite ou autres exercices d'application proposés par le maître. Il convient de rappeler au maître qu'au stade d'étude ou de fixation des structures, les activités ludiques peuvent constituer un support précieux.

COURS PREPARATOIRE

Le nombre de mots ou structures à étudier doit être, d'une manière générale, dosé selon l'âge et le niveau des élèves.

Les activités langagières procèdent par approche structuro-globale. Mais le maître progressivement peut conduire l'élève à se familiariser avec la forme nominale, verbale ou adjectivale d'un mot, en liaison directe avec la lecture et plus tard avec l'écrit. Il s'attachera cependant à l'emploi de sa forme la plus usuelle.

Les mots à étudier et qui occasionneront la réalisation des structures sont d'abord choisis parmi ceux qui se situent dans le même champ sémantique ou bien se retrouvent dans un même centre d'intérêt. Mais il importe que le maître fasse bien maîtriser les mots à haute fréquence qui constituent les premiers mots-outils indispensables à la réalisation des phrases nucléaires fondamentales (phrases simples).

COURS ELEMENTAIRE

Il convient de rappeler que l'équipement linguistique de l'élève au cours élémentaire surtout celui du cours élémentaire première année n'étant pas encore très affirmé, le maître devra au début consolider cet acquis par la reprise ou la révision des structures fondamentales manipulées par l'élève au cours des activités langagières antérieurs puis il introduira progressivement le lexique des centres d'intérêt prévus aux programmes.

En d'autres termes, le maître s'efforcera d'opérer la combinaison entre la consolidation presque définitive des structures de base et l'introduction judicieuse d'un nouveau lexique. Pour l'étude, la compréhension, l'utilisation et le réemploi de nouveaux mots, le maître devra partir d'une situation, aussi vivante et concrète que possible pour susciter l'intérêt et les réactions participatives.

Le sens fonctionnel, donc dynamique d'un mot n'est repérable que dans une vivante situation d'apprentissage. Le maître évitera donc de présenter le mot d'une façon isolée, la tentation étant de vouloir en donner un sens figé, non relié à une situation concrète. bref le mot doit être toujours étudié en association de signification avec les autres mots de la chaîne parlée que représente une phrase.

Le mot pouvant revêtir une pluralité de significations, il importe de faire remarquer ce caractère polysémique par la multiplication des exercices structuraux qui rendent compte de cette variété.

En d'autres termes, étudier un mot, c'est accéder à une notion plurielle de son emploi.

L'utilisation des groupes nominaux et des groupes verbaux judicieusement conçus en conformité avec les normes de la syntaxe pourra encore renforcer la maîtrise des structures et déboucher sur les transformations et les généralisations individuelles différées.

A ce stade, il n'y a plus gère de différence entre l'exercice de construction de phrases et la leçon de vocabulaire.

La dramatisation peut également suppléer le manque de support audiovisuel. Elle est susceptible d'occasionner la libéralisation spontanée des structures déjà maitrisées ainsi que les modulations originales qui peuvent en découler.

A partir d'un sujet simple proposé par le maître, celui-ci pourra tester la valeur des acquisitions antérieures en ordonnant la rédaction de petits paragraphes. Au cours de ces exercices, les mots déjà appris seront réemployés. Le maître saisira ainsi l'occasion de valider ou non leur utilisation.

Au cours des réalisations des phrases par les élèves, le maître évitera de faire des redressements intempestifs. Il faut qu'il respecte l'originalité et la spontanéité de l'expression, même si elle charrie des incorrections dans son premier jet, car on peut y déceler l'existence d'une fécondité potentielle de l'imagination reproductrice ou inventive

chez l'élève. Une gaucherie, un bredouillement sont autant d'indicateurs susceptibles d'éclairer l'action future du maître.

COURS MOYEN

Les stratégies prescrites au cours élémentaire sont valables au cours élémentaire sont valables au cours moyen.

Cependant il y a lieu de renforcer le bagage verbo-conceptuel de l'élève de lier les mots et les idées aux situations vécues ou créées de même qu'aux objets, de faire sentir la polyvalence des mots ou d'inviter les élèves dans la perspective d'une expression libre à créer des textes où ces mots sont utilisés dans des contextes différents.

Il faut aussi prendre soin de lier ici les exercices d'évaluation de l'acquisition du vocabulaire aux exercices préparatoires à la rédaction.

GRILLE D'EXERCICES ORAUX OU ECRITS DE VOCABULAIRE

Cette grille n'est pas exhaustive. Elle est indicative :

- Exercices d'élucidation par substitution ou par combinaison, par complétion ou par déduction ;
- Exercices destinés à l'étude du vocabulaire théorique, par exemple étude des contraires, de la découverte de la structure des mots ou de famille des mots ;
- Exercices dits sémiques ou de différenciation entre voisins ;
- Exercices de transformation du nominal ou du verbal ;
- Exercices à trous, etc.

IV – EVALUATION

Un instrument d'évaluation de l'enseignement du vocabulaire paraît superflu après les exercices oraux et écrits de vocabulaire ci-dessus proposés.

Cependant il faut comprendre que ceux-ci ne sont que des exercices immédiats de contrôle. La sédimentation définitive des structures lexicales se fera lentement. Elle ne saurait être valablement testée qu'à travers les disciplines de la langue, susceptibles de faire appel au vocabulaire acquis de façon systématique.

Dès lors la véritable évaluation sera opérée aux niveaux suivants :

1) Expression orale

- Comptes rendus oraux d'événements vécus ;
- Oralisations après les séances de lecture individuelle ;
- Discussions libres autour du texte etc.

2) Expression écrite

- Construction de phrases ;
- Résumé de texte ;
- Construction de paragraphes ;
- Compte rendu d'évènements vécus ;
- Rédaction.

A travers ces exercices, le maître se rend compte au moins :

- De l'utilisation correcte des mots ;
- Du registre et du niveau de langue.

La leçon de vocabulaire vise l'acquisition et le réemploi correct des mots simples ou formant des unités lexicales. Il faut éviter de faire acquérir par l'enfant des mots dont l'usage n'est pas courant dans son environnement socioculturel. Le vocabulaire fondamental, premier et deuxième degrés, adapté au contexte africain sera l'élément référentiel lexical de base où l'enseignant puisera.

ENSEIGNEMENT DE LA GRAMMAIRE

I – DEFINITION

L'enseignement de la grammaire, dans la conception nouvelle exclut l'étude de catégorie de mots. Elle n'apprend plus d'abord des règles que l'on dégage à partir de l'observation d'un texte, et que l'on s'emploie ensuite à appliquer.

Elle est au contraire fondée sur le maniement de la langue orale et écrite. Le maniement crée des automatismes linguistiques qui favorisent l'expression orale et écrite.

II – OBJECTIFS

Pour définir les objectifs, il faut enfin recourir aux apports les plus indiscutables de la linguistique moderne. Celle-ci considère la langue comme un système c'est-à-dire un ensemble de structures soutenu par un réseau de lois liées entre elles.

Dans cette perspective, enseigner la grammaire surtout à l'école primaire, c'est faire comprendre, faire assimiler comment la langue fonctionne de l'oral à l'écrit.

Aussi, les objectifs spécifiques à atteindre sont :

- Apprendre à manier les structures de la langue ;
- Faire comprendre par cette manipulation les lois de fonctionnement ;
- Faire acquérir à l'enfant des automatismes linguistiques oraux et écrits, inconscients et conscients.

Il s'agit ainsi de mettre à la disposition de l'expression orale et écrite, des éléments indispensables à sa maîtrise.

III – METHODOLOGIE

La méthodologie de l'enseignement de la grammaire dans sa nouvelle conception obéit aux principes suivants :

- Lier étroitement cet enseignement à l'expression orale et écrite ;
- Partir de la prise de conscience des règles de fonctionnement de l'expression orale pour déboucher sur les règles de fonctionnement de l'expression écrite.

Dans la méthodologie on suivra la démarche ci-après :

1^{ère} étape : Motivation

On part d'une situation liée au vécu de l'enfant. Par un dialogue entre le maître et la classe, on traduit cette situation par des phrases orales dans lesquelles le maître essaie d'introduire la structure à manipuler.

2^{ème} étape : Expérimentation

Elle est d'abord orale puis écrite. Il s'agit de proposer aux enfants une série d'exercices permettant de manipuler les structures. On crée ainsi certaines habitudes physiques (phonation, respiration) et intellectuelles (découverte intuitive du fonctionnement de la structure). Autant que possible, chaque élève doit prendre la parole dans cette phase de manipulation orale. Viennent ensuite les manipulations écrites exécutées collectivement ou individuellement.

3^{ème} étape : Découverte réflexible

Il s'agit, à partir des manipulations précédentes de faire prendre conscience des rapports entre les ensembles, des règles qui président aux fonctionnements des structures étudiées. Tout ceci conduit l'élève à procéder à des classements en distinguant ce qui est fixe, ce qui varie, ce que l'on peut supprimer, etc. en fonction du sens.

4^{ème} étape : Exercices d'application oraux et écrits

Ce sont des exercices qui permettent d'appliquer les règles découvertes au cours des différentes manipulations tâtonnantes de l'étape précédente.

Il est important ici de multiplier les exercices pour assurer les automatismes et faciliter les transferts. Les exercices de l'étape expérimentale fondés sur la pratique et la découverte des règles de fonctionnement de la langue, doivent habituer les élèves, aux grandes opérations linguistiques appelées exercices structuraux et qui comprennent :

- Des exercices de permutation ;
Ex : Chaque soir Kodjo travaille dans la classe
- Kodjo travaille chaque soir dans la classe.

- Des exercices de substitution ;
Ex : Le marchand arrive chez le boutiquier
- L'acheteur arrive chez le boutiquier.

- Des exercices d'expansion ;
Ex : La fleur est dans la vase
- La belle fleur est dans le joli vase.

- Des exercices de soustraction ;
Ex : Très tôt ce matin, je suis allé dans la campagne ;
- Ce matin, je suis allé dans la campagne
- Je suis allé dans la campagne.

- Des exercices de commutation ou de transformation ;
Ex : j'entends l'oiseau qui chanter
J'entends chanter l'oiseau

- Des exercices de répétition : il s'agit de faire répéter la structure « aller chez »
Ex : Je vais chez le Docteur
- Je vais chez le Pharmacien
- Je vais chez le menuisier.

IV – EVALUATION

Elle portera sur les éléments ci-après :

- L'aisance dans les manipulations sur la phrase à l'oral comme à l'écrit
- Les réflexes dans l'application des règles
- La faculté d'identification des structures minimales et des opérateurs de transformation
- La maîtrise de l'expression orale et écrite.

ENSEIGNEMENT DE L'ORTHOGRAPHE

I – OBJECTIFS

L'orthographe est la graphie des mots conformément aux règles spécifiques de la langue concernée.

Pour y réussir, il faut être capable de :

- Discriminer les sons de la langue (perception auditive)
- Observer correctement les graphies (perception visuelle) ;
- Maîtriser et régler la vitesse de sa main sur celle de la pensée (motricité)
- Identifier les fonctions ou relations grammaticales (connaissance des règles d'accords)
- Découvrir et retenir les pièges de l'orthographe d'usage ;
- Maîtriser l'orthographe des mots à usage courant en prenant pour référence le lexique du français fondamental.

Interviennent donc dans l'apprentissage de l'orthographe non seulement la connaissance des règles d'accords grammaticaux et des pièges de l'orthographe d'usage, mais en premier lieu les mémoires auditive, visuelle et motrice.

Apprendre l'orthographe, c'est d'abord affiner la perception et la motricité de la main. Et lorsqu'un élève reconnu studieux se révèle faible en orthographe, il importe de vérifier si l'intéressé ne souffre pas de troubles psychologiques liés à la perception et à la motricité.

Dans l'affirmative, le maître s'efforcera d'aider l'élève à se libérer de ces troubles. S'il ne le peut tout seul, il s'adressera à ses supérieurs hiérarchiques pour y contribuer et, au besoin, il fera appel à des spécialistes psychologues et neurologues.

Une fois ces préalables psychologiques assurés, **l'enseignant de l'orthographe visera à donner à l'élève du premier degré la connaissance d'abord implicite puis explicite des règles de l'orthographe grammaticale et de l'orthographe d'usage.**

D'une façon générale, **cet enseignement se fera en permanence à l'occasion de la lecture, du langage, du vocabulaire, de la grammaire, de la conjugaison, et de toutes les autres**

disciplines (disciplines d'éveil, mathématique...). On peut l'assurer de la façon la plus systématique à partir d'un texte choisi par le maître, du texte libre, du texte reconstitué et de la dictée.

II – DIFFICULTE DE LA MATIERE

Il ne faut jamais perdre de vue que l'orthographe est une matière aride.

Elle présente sans doute moins de difficultés dans les langues nationales parce que la graphie y colle davantage à l'oral : en dehors des sons **dz, ts, tsy, kp, et gb**, en éwé et en kabyè, à chaque « phonème » ou « son » simple correspond en général un graphème ou forme graphique simple, et tous les graphèmes sont prononcés.

Ce n'est pas le cas en français où le même phonème peut être transcrit avec plusieurs graphes différents. Ainsi le son [s] est transcrit de six manières différentes dans les mots « son, façon, passion, ceci, nation, science » ; le son [k] de cinq manières différentes dans les mots « vacant, manquant, kaki, écho, nickel », etc. inversement, le même graphème peut se prononcer de plusieurs manières différentes. Il en va ainsi des mots « sceau, ciseau, puits, puis » où le même graphème « s » est prononcé [s], [z] ou n'est pas prononcé... Enfin l'orthographe grammaticale française est rendue encore plus déroutante par le fait que plusieurs graphèmes distinctifs ne sont pas prononcés.

Ex : il chante = [il sât]

Ils chantent = [ils sât]

C'est en raison de ces difficultés qu'il importe d'accorder à l'enseignement de l'orthographe une grande importance en utilisant une méthodologie fondée sur la motivation et une progression appropriées.

III – METHODOLOGIE ET TECHNIQUE

Motivation

Pour motiver les élèves, il faut les faire participer à tout le processus de l'apprentissage. En particulier lorsque le maître dispose d'un mimographe, il est attrayant pour les élèves de participer à l'impression du texte sur lequel porte l'apprentissage de l'orthographe.

On limitera les difficultés que les élèves peuvent éprouver en choisissant des mots ou des textes qu'ils connaissent et comprennent déjà. Si le texte choisi leur est inconnu, il faut d'abord l'étudier avec eux et en discuter avec eux afin de susciter leur intérêt.

Enfin il convient de tenir à leur disposition dans la classe le matériel susceptible de les aider à l'apprentissage collectif et individuel : manuels de grammaire et de lecture, dictionnaire...

On peut les inviter à rechercher dans le fichier autocorrectif et dans les livres de grammaire les remèdes aux fautes qu'ils auront commises à propos d'un texte libre, d'un article de journal scolaire, d'un texte de correspondance scolaire ou d'un compte rendu.

Le puzzle d'étiquettes-lettres et d'étiquettes-mots permettra aux élèves du Cours Préparatoire d'identifier la graphie des phonèmes et des mots en s'amusant. Ces moyens doivent s'organiser dans une progression et avec des méthodes appropriées.

Progression

Au Cours Préparatoire, l'apprentissage de l'orthographe consistera essentiellement à faire observer et articuler attentivement et correctement les mots, les syllabes et les phonèmes et à les faire écrire.

Au Cours Élémentaire, la même approche sera observée en première année. En deuxième année, on peut commencer un enseignement systématique limité à un petit nombre de règles.

L'orthographe en tant que discipline normative n'a sa place qu'au **Cours Moyen** pour la langue française. On se limitera cependant à la maîtrise des trois types de règles fondamentales suivantes :

- L'accord du nom ou genre et en nombre ;
- L'accord de l'adjectif en genre et en nombre ;
- Les marques de la conjugaison dans les temps les plus usuels présent, passé composé, imparfait, futur simple, futur périphrastique, le participe passé, l'infinitif.

L'orthographe des langues nationales oppose moins de difficultés aux élèves. Son apprentissage systématique commencera plus tôt dès la première année du Cours Élémentaire.

Techniques

Pour être actif, l'enseignement de l'orthographe requiert la participation des élèves à leur propre apprentissage. Dans cette optique, les élèves seront amenés à s'exercer en orthographe d'usage et en orthographe grammaticale. L'orthographe d'usage s'intéresse à la graphie des mots liée à la correspondance : graphème, phonème. C'est pourquoi son apprentissage se fait à l'occasion des leçons de lecture, de vocabulaire, au cours des exercices de copie, de dictée de sons, de syllabes, de mots et d'exercices spécifiques de

comparaison de graphie des mots.

L'orthographe grammaticale ou orthographe de règles d'accords, demande que l'on écrive des mots en tenant compte des variations qu'ils subissent du fait de leurs relations avec les autres termes de phrase. L'acquisition de la pratique de ces règles d'accords permet la fixation des automatismes des règles d'accords grammaticaux.

Le maître peut offrir d'autres techniques. Après avoir lu et étudié un texte qui aura intéressé les élèves, le maître attirera leur attention sur les données analogiques ou différentielles contenues dans deux énoncés, celui du texte et un autre auquel il est rapproché.

Ex : Je le sais je l'essaie
 Il a voulu il l'a voulu
 Il a fait il l'a fait

Sur la même voie, en rapprochant et en comparant les finales des formes verbales, le maître attirera l'attention des élèves sur les formes qui se terminent par s et celles qui n'en comportent pas ; celles en t, celles en d, celles en nt, celles qui se terminent une simple voyelle...

D'une façon générale, le maître inventera les techniques appropriées aux types de fautes qu'il observera chez ses élèves.

TYPES DE DICTEES

Il existe plusieurs types de dictées :

1°) La dictée dirigée et expliquée : le maître fait réfléchir les élèves au fur et à mesure que la dictée progresse, sur tous les points où ils risqueraient de se tromper.

Son but est de permettre à la classe entière de ne commettre aucune erreur. Cette forme de dictée est à cet égard très efficace et formatrice.

2°) La dictée préparée : elle est préparée à une séance antérieure immédiatement avant la dictée du texte. Le maître lit et fait lire à haute voix un texte relativement court selon le niveau et attire l'attention sur :

- Le sens général
- Les accords grammaticaux

- L'orthographe des mots usuels

Le maître pose ou se laisse poser toutes les questions qui peuvent provoquer les éclaircissements. La dictée est faite au terme de ces opérations.

La dictée immédiate ou différée peut parfois se limiter aux phrases sur lesquelles a porté l'étude pourvu qu'elles forment un tout cohérent.

Une dictée trop préparée qui ne laisse plus à l'élève qu'un léger effort de mémoire est inefficace.

3°) L'auto-dictée : c'est la reproduction de mémoire d'une texte lu, reconstitué et mémorisé ou d'un texte de récitation préalablement appris. Le texte doit être très court et réduit à une phrase au CP, deux ou trois phrases a CE, trois à cinq phrases au CM.

4°) La dictée orale : le maître lit lentement une phrase. Par questions, il demande l'orthographe d'un mot d'usage, la terminaison d'un verbe, l'application d'une règle. Utiliser le procédé La Martinière.

IV – EVALUATION

L'évaluation intervient au terme d'une période d'acquisitions en orthographe d'usage et grammaticale. Ces acquisitions doivent être renforcées par des révisions. Au terme de ces opérations, l'évaluation s'effectue par des exercices de contrôle orthographique.

Techniques du contrôle orthographique

Au Cours Préparatoire, pendant la période du globalisme le contrôle orthographique portera sur les mots-clés.

Passée cette période, on contrôlera successivement au terme des quatre séances de la journée :

- Si le son du jour est bien articulé et bien écrit ;
- Si les syllabes sont bien connues et bien écrites ;
- Si l'élève sait écrire correctement deux ou trois mots contenant le son et la syllabe étudiée
- Si l'élève sait les écrire dans une courte phrase de la lecture du jour.

Au Cours Élémentaire et au **Cours Moyen**, le contrôle orthographique peut prendre plusieurs formes :

- 1°) Dictée de phrases indépendantes ou détachées,
- 2°) Exercices de manipulations portant sur un texte ou sur des phrases dictées ou copiées.
- 3°) Dictée de contrôle d'un texte cohérent suivi ou non de questions relatives au vocabulaire, à la grammaire et à l'intelligence du texte.

Ce contrôle se fera deux fois au moins par mois. Il devra reprendre l'ensemble des difficultés abondées dans une période donnée. Il sera minutieusement composé par le maître.

La correction de la dictée

Corriger quelqu'un c'est le mettre en situation de se corriger lui-même. Le maître ne doit pas être le seul, correcteur de l'élève.

La première source d'information est l'ensemble des élèves, le fichier auto-correctif, le dictionnaire, le manuel de grammaire, le livre de lecture...

Le maître restera donc discret dans ses interventions.

En somme, la correction exige :

- Que l'élève articule et écrive correctement le mot mal entendu, mal lu ou mal dit ;
- Qu'il reconnaisse lui-même les règles grammaticales qui justifient l'accord du nom, de l'adjectif ou du verbe qu'il a mal écrit et qu'il réécrive correctement la phrase comportant la faute ;
- Que le maître contrôle la correction de l'élève.

On aura remarqué que l'orthographe est intimement liée à la phonologie et à la grammaire de la langue concernée et qu'on ne saurait les dissocier.

Au total, il est recommandé que le maître ou l'élève lui-même souligne les fautes. L'élève procèdera aux corrections en s'aidant des explications de la classe, de son carnet d'orthographe ou du fichier auto-correctif...

Le maître veillera particulièrement à ce que chaque élève tienne un carnet d'orthographe où il consignera les exemples d'accords avec les règles correspondantes ainsi que la graphie exacte des mots sur lesquels il aura commis des fautes.

ENSEIGNEMENT DE L'ECRITURE

I – OBJECTIFS

Considérée comme la science des ânes, l'écriture est souvent reléguée au second plan. Et pourtant tout le monde se plaint des copies et lettres illisibles et mal présentées.

C'est pourquoi il convient de redonner à l'écriture la place qu'elle mérite dans la formation de l'élève. L'enseignement de l'écriture tout au long de la scolarité visera à obtenir une écriture lisible, courante, propre, régulière et si possible élégante. Il contribue également à développer l'habileté manuelle, la maîtrise du corps et l'organisation spatiale chez l'enfant.

II – METHODOLOGIE

EXERCICES PREPARATOIRES

Bien avant l'âge scolaire, l'enfant trace partout des signes indéchiffrables. A partir de quatre ans il donne des formes plus ou moins régulières à ces signes. Plus tard il est capable de dessiner par imitation des lettres ou des mots.

Aussi est-il opportun que des exercices préparatoires précèdent l'apprentissage de l'écriture. Dans les jardins d'enfants ces exercices sont intégrés aux activités ludiques auxquelles il faut ajouter les activités de dessin et de peinture qui éduquent la main. Les exercices de contrôle sensorimoteurs comme colorier les dessins d'animaux ou d'objets préparent également à la maîtrise du geste. Les exercices de graphisme préparent plus directement à l'écriture.

LECON D'ECRITURE

La leçon d'écriture d'une lettre comporte une phrase d'observation et une phrase de reproduction.

Pendant la première phrase, la classe observe la lettre qu'on décomposera au besoin pour faire voir les différentes parties.

Exemples :

Les élèves ne devront pas observer passivement. Ils doivent au cours de cette phrase acquérir les gestes nécessaires pour reproduire correctement les lettres ou les chiffres.

Le travail à exécuter sur les ardoises ou dans les cahiers ne sera pas une course de vitesse.

Il n'est donc pas acceptable qu'en moins de cinq minutes la séance soit achevée et le soit mal pour bon nombre d'élèves. Il ne faut pas sacrifier le soin à la rapidité. C'est pourquoi le maître règlera l'allure des élèves au profit de l'application.

Le maître s'efforcera de bien écrire lui-même, car les élèves ont pour référence les modèles qu'il leur donne soit au tableau, soit dans les cahiers, il devra posséder un cahier de modèles

d'écriture.

L'élève adoptera une seule forme de graphie (droite ou penchée) de même qu'il sera libre d'écrire avec la main gauche ou avec la main droite selon des tendances. La façon dont il se tiendra pour écrire conditionnera son succès. Le maître y veillera pour prévenir par ailleurs les malformations physiques qu'occasionneraient les mauvaises tenues.

Dès les cours préparatoire, le maître donnera à ses élèves l'habitude d'une bonne présentation pendant les séances consacrées aux leçons d'écritures comme pendant tous les exercices écrits.

III – EVALUATION

Le maître évaluera ses élèves sur la base de plusieurs critères :

- Formation régulière des lettres ou des chiffres,
- Respect du corps d'écriture,
- Espacements réguliers entre les lettres et entre les mots,
- Liaison des lettres à l'intérieur du mot,
- Non panachage de l'écriture droite et de l'écriture penchée,
- Propreté,
- Titres bien soulignés,
- Disposition du titre et des différentes activités du jour.

En plus de l'écriture des lettres isolées, l'évaluation portera essentiellement sur la copie de mots ou de phrases, sur les devoirs écrits, sur la présentation des cahiers de leçons.

MATHEMATIQUE

ENSEIGNEMENT DU CALCUL MENTAL

OBJECTIFS SPECIFIQUES ET METHODOLOGIQUES

Le calcul mental permet d'entraîner l'élève sans l'aide de l'écrit au calcul rapide et exact.

Pour cela on familiarisera l'élève avec les nombres, leurs combinaisons et leurs relations, créant ainsi une imagination numérique enrichissante.

Cette gymnastique intellectuelle doit être conduite par le procédé La Marinière sous forme de jeux, d'exercices ou de problèmes simples et pratiques qui créent une atmosphère de détente et de joie.

ENSEIGNEMENT DE LA MATHEMATIQUE

CALCUL

I – OBJECTIFS GENERAUX

L'enseignement de la mathématique à l'Ecole Élémentaire vise à initier l'enfant au raisonnement logique, à développer l'imagination, le goût de la recherche et l'esprit de créativité.

L'enfant doit aussi parfaitement maîtriser le sens et la pratique des quatre opérations à partir des situations et de manipulations nombreuses et variées, savoir utiliser les outils et les instruments courants de mesure.

Il fera appel à des situations tirées du vécu de l'enfant, liées à ses intérêts spontanés ou provoqués.

L'exploitation de ces situations qui se fait collectivement ou individuellement, devra aboutir :

- A la découverte des notions essentielles que l'enfant devra acquérir ;
- A leur représentation à l'aide de symboles, tableaux ou diagrammes.

Ainsi la mathématique utilise la démarche propre aux disciplines d'éveil.

II – OBJECTIFS SPECIFIQUES ET METHODOLOGIE

COURS PREPARATOIRE

Au Cours Préparatoire la pédagogie de la mathématique doit poursuivre l'affinage de l'intelligence sensori-motrice de l'enfant.

Elle doit inciter tous ses sens à un meilleur fonctionnement.

TOPOLOGIE OU CONNAISSANCE DE L'ENVIRONNEMENT

Les activités topologiques favorisent l'éveil de la curiosité, le sens de l'observation et le désir de l'expérimentation de l'enfant. Elles contribuent à la formation de la pensée logique et préparent de façon intuitive et empirique à la prise de conscience de propriétés géométriques.

Ce sont des exercices relatifs à la connaissance du schéma corporel, des jeux concernant la situation relative d'objets, des jeux de déplacement et de parcours, des activités de découpage et de pliage, des jeux de construction dans l'espace.

OPERATION PRE-NUMERIQUES

L'enfant doit pouvoir :

- Manipuler les objets ;
- Reconnaître leurs propriétés ;
- Les déplacer, les regrouper ou les ranger ;

- Les aligner ou les étaler selon certaines formes se détachant sur des fonds ;
- Les trier par formes ou par couleurs ;
- Se donner des règles pour les aligner dans une succession numérique de formes ou de couleur données ;
- Décider des collections d'objets par les propriétés communes ou par la liste des éléments qui les constituent ;
- Etablir des correspondances entre les éléments de deux ou plusieurs collections après avoir bien défini ces dernières ;
- Faire des sériations ;
- Maîtriser des symboles : représenter par le dessin des solutions à des problèmes posés par des jeux, par des situations de la vie courante, ou par des matériels.

CONNAISSANCE DU NOMBRE

La classification des objets et leur mise en correspondance doivent amener l'enfant à déboucher sur la notion de nombre.

L'enfant devra alors apprendre à associer un nombre à une collection d'objets donnés.

L'étude des nombres lui sera rendue d'autant plus facile qu'il aura déjà appris à classer les objets de son environnement et de son imagination. Il sera alors aisé au maître de passer à la présentation du nombre, à sa reconnaissance et à son symbole.

NUMERATION

Le problème de la numération consiste à nommer et à écrire tous les nombres avec un jeu de chiffres et un vocabulaire réduit, tout comme on écrit les mots d'une langue avec un nombre défini et réduit de lettres.

Le fonctionnement d'un système de numération de position dont la base est petite se découvre et se pratique plus aisément. Aussi est-il conseillé de partir des bases inférieures à 10, deux bases au plus (4 et 5 par exemple). On abordera ensuite et privilégiera en définitive la base 10.

OPERATIONS SUR LES NOMBRES

L'étude de l'addition et de la soustraction est retenue pour le Cours Préparatoire. On insistera

particulièrement sur les symboles (+ et -).

Il importe que l'enfant à la fin du Cours Préparatoire ait correctement assimilé le sens et la technique de l'addition et de la soustraction.

Les buts visés sont :

- L'analyse et la reconnaissance de situations faisant intervenir la somme de deux puis de plus de deux nombres, la soustraction de deux nombres
- L'élaboration de la table d'addition
- La familiarisation avec les résultats en vue de leur mémorisation.

TECHNIQUES OPERATOIRES

Même si l'approche de la technique des opérations peut s'appuyer éventuellement sur des manipulations dans des systèmes de numération de base inférieure à 10, la maîtrise et la pratique de la technique opératoire à travers diverses étapes qu'elles impliquent, ne doivent concerner que des calculs à base 10. Il est indispensable que des exercices entretiennent constamment la maîtrise de ces techniques au-delà de la phase de découverte et de première assimilation.

COURS ELEMENTAIRE

INITIATION AU RAISONNEMENT

C'est au Cours Élémentaire que l'enfant commence à apprendre le raisonnement mathématique.

Le programme a pour but de faire passer l'enfant à la découverte de situations mathématiques par le jeu, à la création et à la résolution de problèmes par le raisonnement.

L'introduction de notions précises sur les ensembles doit être abordée à partir de l'étude de situations simples de la vie courante ;

Il importe que l'enseignant à ce niveau accorde aux activités (jeux logiques par exemple) une attention toute particulière. Il amènera progressivement l'enfant à ce but en lui proposant des situations faisant appel à l'observation approfondie, à la réflexion.

Dans cette formation du raisonnement mathématique, la géométrie occupe elle aussi une place privilégiée.

OPERATIONS NUMERIQUES

L'enfant doit ici maîtriser parfaitement les quatre opérations dans les différentes bases et en particulier en base 10.

L'étude et l'écriture des nombres seront poursuivies jusqu'à 10.000.

L'étude de l'addition et de ses propriétés, de la soustraction sera complétée par celle de la multiplication et de la division.

On entamera l'étude de la distributivité de la multiplication sur l'addition.

L'enfant complètera la table de multiplication et celle de Pythagore.

Enfin on abordera la notion de quotient exact à partir d'opérations simples de type $2 \times = 44$, quelle est la valeur de x , puis l'on débouchera sur la division avec reste.

GEOMETRIE

En raison de la valeur formatrice de la géométrie, il faut habituer l'enfant à construire lui-même des modèles à étudier.

Il doit être placé dans une situation de recherche permanente pour aboutir par des comparaisons, des analogies et des mesures, à des propriétés caractéristiques de certaines figures telles que l'égalité de la mesure de tous les secteurs angulaires droits. L'utilisation de l'équerre, du compas et du rapporteur doit lui devenir familière à la fin de ce cours.

L'étude de droites parallèles devra partir de l'observation d'objets tels que les bords d'une règle plate, de la table du maître, etc.

En géométrie, l'accent sera mis sur l'apprentissage du tracé de figures telles que la droite, le triangle, le cercle et les quadrilatères simples d'une part, et celui de l'évaluation des aires par quadrillage et par calcul de l'autre.

MESURES

La mesure occupe une place très importante dans le programme. Elle sera abordée à partir d'unités de mesures locales (le pied, la boîte de cigarettes, le bras, etc.), puis l'on introduira les unités de mesures conventionnelles à savoir : le mètre, le litre, le kilogramme, et les mesures usuelles.

Par ailleurs, l'enfant devra commencer à utiliser la monnaie et à lire l'heure.

En conclusion, le Cours Élémentaire se présente comme étant une classe d'initiation à la précision tant au niveau du vocabulaire mathématique qu'à celui des mesures du raisonnement.

COURS MOYENS

Au Cours Moyen, l'enfant doit savoir manipuler sans hésitation les quatre opérations déjà maîtrisées au Cours Élémentaire surtout en base 10. En plus la révision des propriétés de l'addition et de la multiplication qui sont : la commutativité et l'associativité, l'accent sera mis sur la distributivité de la multiplication, sur l'addition.

Cette étude sera complétée par celle de la commutativité de la soustraction et de la division ; cette dernière opération sera étudiée de façon plus approfondie avec un diviseur comportant quatre chiffres.

La division euclidienne sera faite avec minutie. On mettra l'accent sur le calcul rapide et mental. Ces calculs porteront sur les quatre opérations et en particulier sur la multiplication et la division des nombres par 10 ; 100 ; 25 ; 0,25 ; 50 ; 0,50 ; 75 ; 0,75 etc.

Les élèves apprendront à manipuler les nombres à virgule et surtout les multiplier et à les diviser par 10, 100, et 1000.

En géométrie, on poursuivra l'étude des polygones déjà vus au Cours Élémentaire que l'on complètera par le trapèze et les autres polygones. On reprendra l'étude du triangle avec ses droites remarquables.

Dans l'étude du cercle, les élèves essayeront de déterminer expérimentalement le (π) à partir des droites remarquables de cette figure. Il en sera de même pour le calcul de l'aire du disque.

On abordera l'étude des solides par des exercices d'observation, de développement et de construction de ces solides. Cela permettra d'obtenir de façon aisée le volume de ces solides.

L'étude des unités de mesures conventionnelles, de leur multiple et sous multiples les sera poursuivie et approfondie. On entraînera les élèves à l'utilisation des instruments courants de mesure et à la pratique des opérations de conversion.

ACTIVITES D'EVEIL

ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE

I – OBJECTIFS GENERAUX

L'objet de l'histoire est l'étude du passé des hommes. De ce fait son enseignement vise l'acquisition par l'enfant de la notion de durée, de l'idée d'évolution de modes de vie à travers les âges.

Cet enseignement qui développe l'esprit d'observation, le jugement et l'esprit critique contribue également à la formation morale, civique et patriotique.

Devant la diversité des civilisations, l'histoire permet d'éveiller l'esprit de compréhension entre les hommes, de tolérance et de sens de la solidarité universelle.

II – OBJECTIFS SPECIFIQUES ET METHODOLOGIE

COURS ELEMENTAIRE

L'enseignement de l'histoire se fait à partir de l'observation du milieu local : exemples concrets tirés du vécu des enfants.

On mettra particulièrement l'accent sur les enquêtes vestiges, récits, textes, gravures etc.

Les idées essentielles seront découvertes par les enfants avec l'aide du maître, elles seront portées au tableau au fur et à mesure du déroulement de la leçon.

On situera les principaux faits dans le temps et dans l'espace.

On fixera les notions essentielles au moyen de cartes, de croquis et de résumé très bref.

COURS MOYEN

L'élève du CM doit avoir une connaissance sommaire mais exacte des divisions historiques : préhistoire et histoire. Il doit connaître les grandes lignes de l'histoire du Togo. On y insistera sur l'esprit de tolérance, d'unité et de solidarité nationale.

Afin de lui permettre d'acquérir la notion d'évolution et de diversité des civilisations, on fera découvrir les étapes essentielles de l'histoire africaine et du monde.

On développera particulièrement à ce cours l'esprit de tolérance, de solidarité entre les générations et les peuples et le sens de l'unité africaine.

Comme au Cours Élémentaire il est recommandé de partir des enquêtes : vestiges, récits, textes, gravures, cartes, croquis etc...

L'enfant sera amené à **découvrir progressivement lui-même** les faits historiques et leurs relations. Il recherchera ainsi leurs causes et leurs conséquences.

Les notions essentielles à acquérir seront fixées au moyen des cartes, de croquis et de résumé succinct.

ENSEIGNEMENT DE LA GEOGRAPHIE

I – OBJECTIFS GENERAUX

La géographie étudie l'homme et le milieu dans leurs relations réciproques. Il s'agit de faire comprendre à l'enfant l'influence du milieu géographique sur le mode de vie de l'homme et l'action de l'homme sur le milieu.

Elle fait découvrir la notion d'espace : distance, orientation.

Elle développe l'esprit d'observation, d'analyse et de synthèse pour aider l'enfant à mieux connaître le milieu et à le transformer dans l'intérêt de la communauté.

Comme l'histoire, elle développe l'esprit de solidarité entre les peuples.

II – OBJECTIFS SPECIFIQUES ET METHODOLOGIE

COURS ELEMENTAIRE

Les leçons de géographie sont d'abord des « leçons de choses ». Elles sont donc faites à partir de l'observation d'exemples concrets pris dans le milieu. A défaut on partira de maquettes réalisées dans la cour de l'école, de cartes, de gravures, du globe ou de croquis faits au tableau. Les notions à retenir seront progressivement découvertes par les élèves à la suite des observations, des descriptions, des comparaisons et des explications. Elles seront portées au tableau au fur et à mesure du déroulement de la leçon. Les principaux phénomènes géographiques physiques et humains étudiés seront situés dans l'espace et dans le temps. Comme au Cours Élémentaire, les enfants seront initiés au tracé de croquis et de cartes simples.

EDUCATION MORALR CIVIQUE ET POLITIQUE

I – OBJECTIFS GENERAUX

L'éducation morale, civique et politique vise la formation de l'homme et du citoyen. Elle développe chez lui la sensibilité, la volonté, la conscience, le patriotisme, le respect de la personne humaine, le goût de l'initiative, le sens des responsabilités et de la solidarité.

Cette éducation doit être conçue comme une **imprégnation permanente** durant toute la vie scolaire et non une distribution théorique de connaissances supplémentaires.

Les méthodes employées s'adapteront à l'âge et à l'évolution psychologique de l'enfant au cours de sa scolarité. Ainsi quelques grands principes devront toujours rester présents à l'esprit des éducateurs :

- Que par son caractère, par son comportement, son langage, le maître soit lui-même le plus persuasif des exemples ;
- Qu'il éveille constamment la sensibilité des enfants et suscite des réactions émotionnelles ;
- Qu'il respecte dans l'enfant la personne humaine, c'est-à-dire qu'il substitue aux traditionnels rapports d'autorité une atmosphère de confiance et un dialogue permanent qui favorisent le libre épanouissement de la personnalité de l'enfant.

Ainsi, l'éducateur, conscient de sa responsabilité, s'attachera avant tout à créer un climat psychologique qui fera aimer l'école et respecter les personnes âgées plutôt que de les craindre.

II – OBJECTIFS SPECIFIQUES ET METHODOLOGIE

COURS PREPARATOIRE

Faire acquérir de bonnes habitudes aux enfants : ordre, hygiène, politesse, exactitude, etc.

Faire prendre conscience à l'enfant que les personnes de son entourage sont à son service et lui aussi doit être au service des autres. Cet éveil de la conscience morale se fera par de petites causeries, des contes moraux simples, de courts récits.

La vie quotidienne à l'école fournira également l'occasion de modèles de conduites qui touchent la sensibilité et font naître un début de réflexion.

Pour la protection de soi, il s'agira de mettre l'enfant en garde contre certaines pratiques susceptibles de nuire à sa propre santé et à celle de son entourage.

En conclusion il s'agit d'émouvoir les petits, de susciter et d'obtenir leur adhésion volontaire aux résolutions prises en commun et d'éveiller à ce qu'ils agissent en conséquence.

COURS ELEMENTAIRE ET COURS MOYEN

Les remarques faites par le Cours Préparatoire sont également valables pour le Cours Élémentaire et le Cours Moyen.

De plus, au Cours Élémentaire et au Cours Moyen, le maître fera organiser et animer les activités scolaires par divers comités (comités de santé, de sport, d'activités culturelles, d'entretien du domaine scolaire, de gestion du matériel et des fonds de l'école, de production, etc...) de manière à ce que les élèves apprennent à vivre réellement les notions de respect mutuel, d'entraide, de responsabilité et de poursuite d'un idéal commun pour le développement économique, social et culturel de toute la communauté (scolaire, familiale, villageoise, régionale, nationale).

Une séance hebdomadaire de morale sera consacrée à une critique constructive de l'accomplissement des activités des comités. Ainsi se créera entre les équipes une émulation saine et féconde.

La leçon au Cours Élémentaire et au Cours Moyen orientera la réflexion de l'enfant sur des thèmes empruntés à la vie quotidienne plutôt que sur des récits moraux imaginaires. Il sera ainsi progressivement préparé à réfléchir, à juger et à agir par lui-même, et à pratiquer les principales vertus individuelles et sociales, à avoir l'esprit d'équipe, l'amour du travail, l'amour du pays, le sens de la scolarité humaine.

Les entretiens garderont toujours le ton familier du débat et pourraient être suivis de lectures, en relation avec les événements puisés de préférence dans l'actualité nationale et internationale.

L'éducateur devra également tirer profit du comportement de ses élèves pendant leurs activités libres (récréation, jeux, etc.).

PREVENTION ROUTIERE

I – OBJECTIFS GENERAUX

Aider les enfants par des conseils pratiques, à éviter les dangers liés au trafic routier. Ces conseils porteront sur :

- L'utilisation de la voie publique par le piéton, par le cycliste et le motocycliste.
- Des notions élémentaires et pratiques sur le code de la route et les signalisations usuelles.

II – OBJECTIFS SPECIFIQUES ET METHODOLOGIE

COURS PREPARATOIRE ET COURS ELEMENTAIRE

Amener les enfants à observer le mouvement des personnes et des véhicules sur la voie publique, à identifier les problèmes liés au trafic/ et à leur faire prendre conscience des responsabilités, des droits et des devoirs de chaque usager.

Les leçons seront des exercices pratiques organisés tantôt dans les établissements, tantôt sur la voie publique.

COURS MOYEN

Comme au Cours Préparatoire et au Cours Élémentaire, le maître organisera des séances d'observation directe du mouvement des personnes et des véhicules sur la voie publique.

Le programme de la prévention routière sera systématiquement étudié au moyen d'exercices pratiques dans la cour de l'école et sur la voie publique.

On utilisera les matériaux locaux permettant de concrétiser les leçons.

EDUCATION SCIENTIFIQUE ET INITIATION A LA VIE PRATIQUE

I – OBJECTIFS GENERAUX

L'éducation scientifique et l'initiation à la vie pratique ont pour contenu les notions de la biologie animale et végétale, des sciences physiques, de l'agriculture, de l'artisanat, de la technologie, du secourisme, de l'éducation pour la santé et pour la nutrition, de l'éducation familiale et sexuelle.

Elles visent essentiellement un but éducatif et utilitaire.

1 – BUT EDUCATIF (formation intellectuelle et morale)

- LA FORMATION INTELLECTUELLE

L'éducation scientifique et l'initiation à la vie pratique éveillent et stimulent la curiosité, l'imagination, disciplinent l'attention et le raisonnement, développent l'esprit d'observation et de découverte, familiarisent l'enfant avec la notion de loi...

- LA FORMATION MORALE

L'éducation scientifique et l'initiation à la vie pratique exigent patience et opiniâtreté, inclinent à la modestie, au respect de la règle et du travail sur toute ses formes.

2 – BUT UTILITAIRE

L'éducation scientifique et l'initiation à la vie pratique forment le futur travailleur en vue de sa participation efficace au développement économique du pays.

Elles font acquérir le goût du bricolage par l'étude et la fabrication d'outils simple par la pratique du travail manuel.

En conclusion elles permettent d'initier l'enfant à la démarche scientifique et de le préparer à pouvoir se poser et à résoudre des problèmes pratiques de la vie courante.

II – OBJECTIFS SPECIFIQUES ET METHODOLOGIE

COURS PREPARATOIRE

Il n'est pas prévu de séances spécifiques d'éducation scientifique et d'initiation à la vie pratique à l'emploi du temps du Cours Préparatoire.

Les activités et les notions préconisées en ce domaine seront abordées en :

- Langage : notion d'espace et de temps ; notion de vie de l'être humain, notion de vie de l'animal et de la plante ;

- Calcul : notion de matière ;
- Travaux manuels : notion de matière et de finalité d'un objet technique. Les notions de la sexualité seront abordées d'une **façon informelle** à travers les faits de la vie courante, (je connais mon corps, la vie des animaux, des plantes, ..). **il n'est pas question de faire une description anatomique des organes génitaux externes.**

L'enfant sera associé à la création et à l'entretien des parterres, des jardins et des champs scolaires, à la protection des arbres.

En éducation pour la santé et pour la nutrition, en éducation familiale, l'enfant sera : initier à la prise de bonnes habitudes au sein des différents comités scolaires. On l'informerait des dangers liés à l'usage des drogues : tabac, alcool.

En tout état de cause, le maître doit entraîner l'enfant à des savoir faire simples mais précis.

COURS ELEMENTAIRE

Les notions de biologie de ce cours sont conçues dans un esprit écologique ; il s'agit de faire saisir par l'enfant, à partir de l'observation de son environnement immédiat, la place de l'homme au sein du monde animal et du monde végétal. L'accent sera donc mis non pas sur l'idée académique de classification, mais sur les différents types de relations entre l'homme et les êtres vivants.

On étudiera les plantes cultivées, les aliments et les problèmes de la nutrition et les animaux familiers du milieu. Cette étude sera pratique et axée sur la manière d'améliorer les espèces cultivées et élevées, les techniques culturales, les techniques de la conservation des produits et l'équilibre de l'alimentation.

Les problèmes de la sexualité seront étroitement liés à l'étude de la biologie animale et végétale, à savoir : description sommaire et hygiène des organes génitaux externes.

En Science Physique, il s'agira d'initier les élèves à la découverte et à la compréhension de certains phénomènes naturels ou provoqués : les états de la matière, les combustibles... Ceci, en vue d'éveiller chez les enfants la curiosité, l'esprit critique, le sens d'observation, de jugement, etc. On essaiera autant que possible de tirer parti de l'explication et divers faits pour la vie pratique.

L'initiation agricole, artisanal et technologique vise à :

- Augmenter les connaissances techniques agricoles (agriculture, élevage), artisanales et technologiques du milieu ;
- Faire prendre conscience des relations écologiques entre les végétaux, les animaux et l'homme : protection de la nature (flore, faune, eau) ; journée de l'arbre ;
- Contribuer à une meilleure alimentation de la population du milieu ;
- Faire fabriquer des objets utilitaires à partir de matériaux locaux ;
- Réaliser et améliorer des techniques artisanales traditionnelles du milieu ;
- Développer chez l'enfant l'amour du milieu rural ;
- Permettre aux élèves et à l'école d'enrichir la caisse de la mutuelle scolaire.

On essaiera d'atteindre tous ces objectifs à partir, d'enquêtes et de réalisations concrètes qui serviraient de démonstration en utilisant au maximum des matériaux locaux. Ces savoir et savoir faire à faire acquérir doivent être à la portée des élèves et des parents.

Les activités seront minutieusement préparées et étroitement liées au dessin, au calcul, etc.

L'éducation pour la santé et pour la nutrition, l'éducation familiale et le secourisme ont pour objectifs d'amener l'enfant à :

- Mettre en application le principe : « il vaut mieux prévenir que guérir » ;
- Prendre conscience des responsabilités individuelles et collectives pour la santé de tous ;
- Acquérir de bonnes habitudes pratiques ;
- Prendre conscience de la nécessité d'une alimentation saine et équilibrée ;
- Eviter l'automédication, l'usage des drogues (tabac, alcool)
- Pratiquer le secourisme.

Des exercices pratiques, à partir des constatations faites dans le milieu, seront à la base de cet enseignement. Ils doivent déboucher sur l'action immédiate : propreté corporelle ; assainissement du milieu scolaire par la création et l'utilisation de dépotoirs, d'urinoirs et de latrines ; contrôle des aliments vendus aux élèves,, etc.

Les élèves seront, en outre, exhortés à participer dans leur milieu, aux opérations d'éducation pour la santé, aux activités de secourisme etc.

COURS MOYEN

Les concepts de biologie seront abordés lors de l'étude du corps humain, de son

fonctionnement et de ses maladies. L'enfant sera sensibilisé aux problèmes généraux de l'environnement biologique (protection de la nature).

Au Cours Moyen, les problèmes de la sexualité feront l'objet d'étude anatomique, physiologique et médicale, à l'occasion des cours de biologie.

Les notions des sciences physiques abordées au Cours Élémentaire seront approfondies. Une large place sera faite à l'observation active, à l'expérimentation, à l'analyse, à la schématisation pour déboucher sur des définitions précises et des lois générales.

En initiation agricole, artisanale et technologique, on reprendra les objectifs du Cours Élémentaire en vue d'approfondir les connaissances scientifiques et techniques (greffage ou bourrage, fabrication de savon, de filtre, d'outils simples de pêche, de chasse, installation de poulailler ou de clapier...)

Pour l'efficacité de ces activités, il est nécessaire de disposer d'une séquence assez longue :un après-midi par quinzaine.

Au cours de ces activités, l'encadrement sera effectif avec le concours possible de personnes ressources.

Pour ce qui concerne l'éducation pour la santé et pour la santé et pour la nutrition, de l'éducation familiale et le secourisme, il faudra :

- Consolider les acquis du Cours Élémentaire ;
- Sensibiliser fortement les élèves à leurs responsabilités de futurs pères ou mères de famille en leur faisant acquérir des notions simples et précises sur les principales maladies et leur prévention, en leur faisant prendre conscience de l'importance des vaccinations et en les initiant à l'économie domestique ;
- Les rendre capables de donner les premiers soins de secours à une personne en danger ;
- Les mettre en garde contre l'usage des drogues, tabac, alcool, chanvre indien...,
- Les familiariser avec les organismes qui œuvrent pour le bien-être social à savoir : la Croix Rouge, l'Association pour le bien-être familial, etc. et les encourager à y militer.

Les leçons seront essentiellement basées sur les problèmes observés par les enfants dans leur milieu. Elles seront appuyées dans la mesure du possible, par des visites aux dispensaires, aux centres sociaux, etc.

Les enfants seront ensuite amenés à jouer des rôles au sein des comités de santé scolaires pour être habitués à la pratique des règles d'hygiène et des techniques de secourisme.

Le maître usera le tact dans l'exploitation des problèmes de tabous, des us et coutumes liés à la santé, dans le milieu : il ne rejettera pas brutalement les problèmes de tabous soulevés par les enfants ; il ne s'y laissera pas entraîner mais essaiera de leur trouver une explication scientifique.

En conclusion, les moissons des enquêtes permettront de trier les faits et les problèmes précis du thème retenu. La nécessité de comprendre pour résoudre ces problèmes exigera l'observation et l'expérimentation qui seront systématiquement organisées par le maître.

Ces actions déboucheront sur la découverte de lois qui orienteront l'action pratique des élèves en vue de l'amélioration des activités et techniques du milieu.

EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

I – IMPORTANCE

Le mouvement étant un besoin vital pour l'homme, la pratique assidue de l'éducation physique et sportive répond à ce besoin. Elle contribue aussi au développement harmonieux du corps, entretient et maintient la santé physique, morale et intellectuelle de l'individu et partant de toute la société ; car elle constitue une saine distraction.

Par ailleurs, il est scientifiquement démontré que le développement intellectuel est en étroite liaison avec le développement physique. C'est donc une erreur de penser que le développement de l'intelligence peut se dissocier de celui du corps, et que la pratique sportive est une perte de temps pour les élèves.

II – CONCEPTION

Alors que la pratique de l'éducation physique était conçue comme une série d'activités que le maître imposait à l'élève, la nouvelle orientation de cette discipline repose essentiellement sur le dépistage des aptitudes et déficiences d'ordre moteur et psychomoteur à travers des jeux collectifs pré-sportifs en vue de la mise en place d'une batterie d'exercices qui permettent d'assurer une meilleure intervention du maître auprès de chaque élève.

Il s'agit sur la base d'une connaissance de la spécificité de chaque activité, de réaliser à travers la pratique multiforme, un effort d'intégration dans un ensemble réellement éducatif, permettant de développer pleinement les capacités motrices et psychomotrices que l'on recherche et au-delà les qualités de citoyen.

En d'autres termes, il s'agit de :

- Définir le sport en tant que moyen éducatif et partout de rendre l'éducation physique vivante et plus mobilisatrice en la faisant reposer beaucoup plus largement sur le sport, la préparation au sport, l'initiation aux techniques des divers sports,
- Fonder ce travail sur d'autres données et notamment sur celles qui font appel aux sensations et à la réflexion.

III – OBJECTIFS

L'enseignement de l'éducation physique et sportive est très important dans la formation de l'enfant.

Il vise essentiellement :

- Le goût, l'amour du sport (à développer chez l'enfant) ;
- Le développement harmonieux du corps et de l'intelligence ;
- L'initiation à la pratique du sport collectif et individuel ;
- La correction des déficiences physiques ;
- L'entretien et le maintien de la santé physique par la régulation des grandes fonctions (respiration, circulation du sang, digestion, excrétion) ;
- La formation sociale et morale par l'intégration de l'enfant au groupe, la culture de la volonté, du goût de l'effort, du respect des règles de jeu.

IV – PRINCIPES ET METHODOLOGIE

PRINCIPES

L'enseignement de l'éducation physique et sportive découle d'un certain nombre de principes :

- Faire participer tous les élèves : le fait de se sentir utile, présente pour l'enfant un facteur psychologique très important en ce qui concerne son intégration au groupe ;
- Adapter les règles de jeu au niveau de chaque classe : le maître, plus tolérant au début, sera progressivement plus exigeant pour le respect des règles de jeu ;

- Organiser la classe en équipes ;
- Observer les élèves au vue de dépister les déficiences et les aptitudes.

METHODOLOGIE

ORGANISATION DE LA CLASSE

COURS PREPARATOIRE ET COURS ELEMENTAIRE

1^{ère} ANNEE : 5 à 8 ans

L'activité physique et sportive débute par un jeu. Ce jeu est d'abord expliqué et démontré collectivement à la classe. Les premières rencontres ont lieu en utilisant les équipes de la classe qui sont des adversaires mais sans aucun souci de compétitivité. Ces rencontres feront apparaître des déficiences et aptitudes et amèneront à un travail d'amélioration lors des séances d'éducation physique et sportive.

Au cours des rencontres compétitives entre les équipes de la classe, le maître ne peut arrêter le jeu que lorsqu'il doit exiger une correction sportive parfaite. S'il intervient, c'est à un arrêt naturel de la rencontre pour améliorer telle ou telle situation de jeu ou pour proposer de nouvelles structures de jeu.

COURS ELEMENTAIRE 2^{ème} ANNEE ET COURS MOYEN : 9 à 12 ans

Les équipes sont constituées pour participer au tournoi durant les séances d'initiation. L'équipe idéale comprend 12 élèves, mais ce chiffre peut varier en tenant compte du nombre total des élèves et du nombre d'ateliers.

L'unité de travail (atelier) : elle est composée de 3 équipes. Le nombre d'unités est fonction de l'effectif de la classe et des installations dont dispose l'école. Pendant que les 2 équipes jouent, la 3^{ème} assume les tâches d'officiels (arbitre, juge, marqueur). Le tournoi comprend 3 rencontres. Pour éviter le travail en miettes, chaque unité de travail doit faire 2 ou 3 séances dans un même atelier afin de permettre aux élèves l'assimilation suffisante de la leçon.

L'éventail des activités choisies ne devra être ni trop ouvert pour éviter des dispersions empêchant les acquisitions réelles, ni trop fermé au risque de ne pas atteindre toutes les fins éducatives.

DEMARCHE METHODIQUE

La séance d'éducation physique et sportive doit **s'introduire, se développer et se conclure**. Elle comporte donc :

- La prise en main
- La mise en train
- La partie principale
- Le retour au calme.

LA PRISE EN MAIN

Elle consiste à mettre les élèves en ordre et à leur expliquer ce qu'ils doivent faire sur le terrain (3mn).

LA PRISE EN TRAIN

C'est une préparation psychomotrice à la partie principale de la séance, une alerte physiologique, une préparation pédagogique de ce qui va suivre. Elle comprendra donc des déplacements (marche et course alternées. (5 mn).

LA PARTIE PRINCIPALE

Elle comprend :

- Pour les enfants de 5 à 8 ans (jeux pré-sportifs, danses folkloriques et jeux traditionnels)
- Pour les enfants de 9 à 12 ans (des exercices d'assouplissements et de musculation, des initiations aux activités physiques et sportives et éventuellement des tournois).

LE RETOUR AU CALME

Après le retour au rythme cardiaque normal, le maître assurera la mise en ordre pour la classe. En conclusion, la partie principale d'une séance d'éducation physique et sportive comprend :

- Explication et démonstration du jeu ou de l'exercice ;
- Déroulement du jeu ou de l'exercice au cours duquel le maître note les « manques » et les aptitudes ;

- Phrase corrective et de consolidation.

V – EVALUATION

L'observation des progrès accomplis par les élèves est une préoccupation constante de l'instituteur. Les épreuves de contrôle ne doivent pas faire l'objet de séances particulières. Elles se situent dans le cadre des séances normales sans interruption du travail.

C'est par ce contrôle continu qu'une note d'éducation physique et sportive sera attribuée à l'élève à la fin de l'année.

EDUCATION MUSICALE

I – OBJECTIFS

La musique est présente dans notre vie de façon permanente sous plusieurs aspects (vocal et instrumental) et dans les circonstances les plus variées. C'est pourquoi son enseignement s'avère nécessaire dans nos écoles.

Pour que cet enseignement soit vivant, le maître doit être capable de communiquer à ses élèves son propre enthousiasme pour la matière. L'idéal dans son cours de musique est d'aider l'enfant à :

- Savoir écouter la musique
- Savoir chanter
- Savoir jouer un instrument
- Savoir solfier
- Développer sa sensibilité et son goût à la musique.

Pour parvenir à ce but, une attention particulière doit être accordée à la pratique vocale et instrumentale qui permettra d'éduquer l'oreille et la voix, d'éveiller le sens de la discipline par des exercices rythmiques et l'intelligence par des exercices théoriques.

II – METHODOLOGIE

COURS PREPARATOIRE

Choisir des chants dont les mélodies sont légères et agréables, les textes courts et les paroles simples.

Les morceaux peuvent être des chansons locales ou étrangères. L'enseignement musical se fera par audition.

A l'exécution d'une chanson, mettre l'accent sur la bonne articulation des mots en veillant sur la vocalisation et sur la respiration, acte intelligent dans la phrase chantée.

Initier les enfants à battre la mesure et à jouer des instruments simples. L'apprentissage des chants traditionnels et folkloriques et l'initiation à la pratique instrumentale peuvent se faire avec le concours des chanteurs et troubadours du milieu.

COURS ELEMENTAIRE

Les recommandations du Cours Préparatoire sont valables pour le Cours Élémentaire. En plus, on apprendra des chants à partir des textes écrits au tableau, on introduira l'apprentissage du solfège.

COURS MOYEN

Les recommandations du Cours Élémentaire sont également valables pour le Cours Moyen. On renforcera l'étude du solfège et la pratique instrumentale.

III – EVALUATION

L'évaluation des élèves se fera dans tous les domaines de l'apprentissage :

- Exécution de chant
- Connaissance du solfège
- Pratique instrumentale.

ARTS PLASTIQUES

I – IMPORTANCE

Les arts plastiques font partie des impulsions de l'homme dans son effort d'adaptation à l'univers. Ils sont un tout indissociable de la culture.

L'africain les a liés aux croyances pour exprimer l'existence des divinités et cela depuis son origine.

II – OBJECTIFS

Le dessin, la peinture et la sculpture sont des moyens d'expressions vivantes. Les arts plastiques, moyen privilégié de connaissance de l'enfant, permettent de découvrir une pensée, d'éveiller des facultés latentes, de développer l'esprit d'imagination et de créativité.

A l'école, les buts de l'enseignement des arts plastiques sont ceux définis dans les Instructions Officielles publiées en 1968 :

- « Former le goût de l'enfant
- Développer sa faculté d'observation
- Lui fournir le moyen de traduire ses conceptions
- Assurer une adresse manuelle suffisante
- Développer le goût artistique qui sera utile plus tard dans la pratique du métier... »

III – METHODOLOGIE

La pratique des arts plastiques est recommandée dès le bas âge et poursuivie de façon interrompue en vue d'une évolution graduelle.

Compte tenu de la diversité et de la délicatesse des valeurs artistiques, l'enseignant doit respecter la liberté de l'enfant et créer une atmosphère favorable à son épanouissement dans ce domaine ;

Pour ce faire, il convient de suivre les trois principes ci-après :

« - la liberté chez l'élève : liberté du sentiment et de l'interprétation,

- Le dessin doit être mieux étudié pour lui-même que pour ses fins éducatives, (stimulation de l'imagination de la sensibilité)
- La nature prise pour guide et pour modèle (apprendre à voir le réel, le rendre avec sincérité) ».

Trois types d'exercices pratiques sont à recommander :

- 1) type libre expression
- 2) type semi-libre
- 3) type dirigé,

Dans le type libre, le soin sera laissé à l'enfant de choisir le sujet et la technique à adopter.

Le deuxième cas consiste à choisir ensemble avec l'élève le modèle et certaines règles d'application.

Le troisième cas implique la démonstration et l'intervention de l'enseignement lors des exercices pratiques.

Il est souhaitable comme le recommandent les Instructions Officielles citées plus haut de

multiplier à tous les cours les occasions, le désir et le plaisir de dessiner, de modeler, de sculpter en associant les arts plastiques au travail manuel, à l'éducation scientifique et l'initiation à la vie pratique et à tous les autres enseignements. Le maître organisera très tôt des visites de musées et de centres artisanaux qui constituent des sources d'inspirations.

On éveillera l'enfant à la beauté plastique par des causeries avec des documents à l'appui : photos, illustrations, objets décoratifs et à la connaissance de certaines règles naturelles : l'esthétique, la composition artistique, l'équilibre et l'harmonie.

III – EVALUATION

Pour évaluer dans tous les cours, le maître pourra tenir compte des critères suivants :

- Forme
- Harmonie
- Couleur
- Expressivité
- Fidélité dans la reproduction.

Il est indispensable de comprendre l'élève et de tenir compte de sa maturité.

ETUDE DU MILIEU

I – INTRODUCTION

Comme le préconise la Réforme, les Nouveaux Programmes donneront une place privilégiée à la connaissance du milieu immédiat qui doit servir de base pour l'élargissement des connaissances vers le monde extérieur.

« Les Nouveaux Programmes dit encore la Réforme, doivent être essentiellement pratiques et axés, de ce fait, sur la connaissance du milieu ».

Ainsi conçue, l'étude du milieu n'est ni une matière ni une discipline à enseigner. Elle est une méthode ou un procédé d'enseignement. Elle est un support pédagogique efficace pour favoriser d'un côté la connaissance du milieu et de l'autre, l'action, sur ce milieu en vue de sa transformation selon les besoins et la vision de l'homme.

II – QU'EST-CE QUE LE MILIEU ?

« Le milieu, c'est tout ce qui nous entoure, matériellement et intellectuellement, c'est tout ce

qui se passe, se pense, se croit, s'affirme, s'exprime autour de nous ».

« Le milieu n'est pas seulement la juxtaposition des êtres et des choses... C'est le réseau d'inter relations qui structure ces éléments de telle façon que tout ce qui affecte plus ou moins chacun des autres et l'ensemble qu'ils forment ».

III – QU'EST-CE QUE L'ETUDE DU MILIEU ?

Deux conceptions sont en vue :

- L'une vise à privilégier l'étude des disciplines en se servant du milieu comme point de départ. Le milieu est prétexte à faire de la grammaire, des mathématiques, de la géographie.
- L'autre fixe pour but une meilleure connaissance du milieu pour faciliter son évolution.

Les disciplines sont alors au service de cette connaissance : si dans un milieu donné on s'intéresse aux problèmes liés à la commercialisation du maïs, les disciplines sont les éléments qui permettent de rechercher des solutions aux problèmes posés. Le milieu se trouve au départ et à la fin de l'étude.

Les deux conceptions, au lieu de s'exclure ou de s'exposer, se complètent. Le milieu doit donc être le point de départ et la fin de l'étude, il doit également être chemin faisant, le prétexte pour aborder toutes les disciplines.

Les hommes vivent en un temps donné, dans un milieu géographique donné. Ils nouent entre eux des rapports économiques et sociaux.

Le milieu est à la fois le lieu dans lequel s'exerce l'activité humaine (sol, climat, végétation, ...) et le groupement humain lui-même avec les installations, les transformations qu'il a apportées et les relations qui lient ses membres entre eux.

Le milieu conditionne l'homme et l'homme agit sur le milieu. La prise de conscience de cette interaction, c'est-à-dire la réponse de l'homme à l'influence du milieu, est le point de départ de l'étude.

Précisions

- La conscience de tout individu est tributaire de la culture qui l'environne et dont il a la communication, au sein de la vie sociale, par l'expression des émotions et le langage. Celui-ci qui définit et classe les aspects du réel dans un réseau de relations, transmet à l'enfant la connaissance du milieu et des problèmes qui s'y posent.
- En retour, l'homme a sur le milieu une action d'autant plus efficace que sa connaissance de la réalité et des lois d'évolution est plus grande. « On ne commande

à la nature qu'en lui obéissant » c'est-à-dire en suivant son mouvement incessant, les raisons de son évolution, pour pouvoir intervenir opportunément.

En bref, il ne s'agit pas de connaître pour connaître, pour savoir, mais il importe de connaître pour agir. C'est le grand « pourquoi » théorique et pratique de l'étude du milieu.

IV – POURQUOI L'ETUDE DU MILIEU ?

Sur le plan général

L'étude du milieu permet de développer la personnalité africaine mise en cause par des civilisations étrangères.

« Connaître pour agir » est une nécessité impérieuse pour sortir du sous-développement.

Pour trouver des remèdes aux bas niveaux de vie, aux faiblesses de l'agriculture et l'industrialisation, à l'insuffisance de l'organisation sanitaire, aux problèmes de l'éducation et de la formation des cadres nationaux, il faut avant tout, connaître l'importance du mal, c'est-à-dire la réalité avec toutes ses implications. En outre, l'étude du milieu permet de connaître dans les structures traditionnelles ce qui constitue un frein pour le développement et par contre les éléments dynamiques qu'il importe non seulement de conserver, mais de développer. C'est à ce niveau que se situe **l'action éducative de l'école sur le milieu.**

Sur le plan pédagogique

- L'étude du milieu permet de réduire, sinon d'éliminer, les difficultés résultant de l'utilisation à l'école, d'une langue qui n'est pas la langue maternelle. Elle introduit l'élément compresseur dans l'acquisition des connaissances.
- Elle permet d'aborder les problèmes d'une façon globale, le milieu étant un tout en perpétuelle évolution. L'interdisciplinarité qui introduit le milieu correspond plus rigoureusement à la réalité.
- C'est à la fois un moyen d'acquisition des connaissances et la mise en œuvre d'une pédagogie globale et pratique.

En effet, elle permet de mettre l'enfant en activité en lui faisant acquérir certaines techniques et de le placer en situation d'apprentissage.

- C'est une activité d'éveil conduisant l'enfant à se situer par rapport :
 - A lui-même
 - A ses camarades
 - Au monde des adultes dans lequel il vit.

- L'étude du milieu est nécessaire pour organiser, au niveau des travailleurs l'alphabétisation fonctionnelle.
- Qu'il s'agisse des enfants ou des adultes, l'étude du milieu aide à dégager les centres d'intérêt et les motivations génératrices de toute action.
- Enfin, la connaissance du milieu est un facteur d'intégration et de tolérance. Car, en même temps qu'elle attache l'homme à son milieu, elle lui permet de saisir autrui tel qu'il est et non tel qu'on le souhaiterait, sans pour autant abandonner l'esprit critique et une volonté dynamique de progrès.

En résumé, « l'étude du milieu est conçue comme un moyen de formation des élèves et de transformation du milieu ».

L'étude du milieu doit permettre à chaque élève :

- De prendre confiance dans les valeurs de sa propre culture ;
- De connaître son milieu pour agir sur lui et l'améliorer ;
- D'aborder les problèmes d'une façon globale comme c'est la vie quotidienne.

D'autre part, l'étude du milieu doit contribuer à rapprocher l'école et le milieu, l'école et la vie.

V – COMMENT FAIRE L'ETUDE DU MILIEU

Selon la première conception, la démarche est la suivante :

1 – Choix du thème d'étude

Le thème d'étude peut être abordé soit à partir d'un problème soulevé par les élèves, soit à partir d'une suggestion faite par le maître. La condition essentielle est que le problème ou la situation de départ soit motivant.

2 – Observation du milieu à propos de ce thème d'étude

Le problème ou la situation de départ doit conduire les élèves à des observations dans le milieu (enquêtes, observations individuelles etc...) pour la recherche de réponses aux questions qui ont été soulevées.

3- Exploitation disciplinaire du thème

La phase précédente a conduit le maître et les élèves à une première synthèse. Partant de ce travail, le maître va imaginer des prolongements dans les différentes disciplines (expression graphique, mathématiques, expressions écrites, histoire, géographie...)

Selon **la deuxième conception**, la démarche peut se résumer à :

1- Observation motivée d'un aspect du milieu (étude du milieu).

Elle peut être menée à partir :

- De l'exposé d'une expérience personnelle (élèves, mais aussi autre personne du milieu)
- D'une recherche de thèmes d'étude faite par les élèves en début d'année ;

- D'une explication motivée, par le maître ou une autre personne, du sujet d'étude ;
- De réflexions des élèves sur leur vie,...
-

2 – Découverte d'un problème du milieu (étude dans/avec le milieu).

Elle se fait grâce à :

- Des enquêtes (observation dirigée vers le sujet d'étude)
- L'observation de documents (objets, outils, listes, dessins, mesures prises, dossiers, graphiques...)

Les élèves rendent compte de leurs travaux.

3 – « Rationalisation » des données du milieu (étude pour le milieu)

On met en œuvre les différentes disciplines scolaires nécessaires pour apporter une réponse au problème qui s'est posé au cours de la phase précédente. Par la même occasion on abordera toutes les autres disciplines (langue, histoire, géographie, expression graphique, plastique etc...).

4 – Retour au milieu (amélioration du milieu)

L'école fait part de ses découvertes et de ses conclusions. Elle propose des solutions pratiques en vue d'améliorer la situation du milieu.

CENTRE D'INTERET

La réforme a retenu l'étude du milieu comme voie d'accès à la connaissance active raisonnée et scientifique de l'environnement et comme base des acquisitions dans toutes les disciplines d'enseignement.

Le second objectif de l'étude du milieu implique que l'on parle toujours du vécu des enfants de manière que, dans l'apprentissage de la langue en particulier, le vocabulaire et les structures phonologiques et grammaticales correspondent à des réalités concrètes dans l'esprit des enfants.

C'est dans ce souci que l'étude du milieu portera sur l'environnement immédiat puis progressivement lointain des enfants. Pour spécifier cet environnement et y mettre un certain ordre de classement, des centres d'intérêt ont été choisis. Chaque centre d'intérêt est structuré en thèmes qui seront répartis sur les deux années de chaque cours. Mais l'ordre de classement n'est pas un ordre chronologique obligatoire d'enseignement. Toujours dans le souci de partir du vécu des enfants, le maître saura saisir l'occasion fortuite d'événements pour l'étude des thèmes (phénomènes naturels, naissances, décès et funérailles, etc).

L'étude des thèmes se fera selon des techniques variées en raison de la nature des thèmes

et dans les limites des disponibilités du maître, de l'environnement et du temps.

Au cours Préparatoire, on utilisera selon le cas, les visites, les objets, les images et l'écoute de documents sonores ; au Cours Elémentaire et au Cours Moyen, on ajoutera les enquêtes, les documents écrits et les compte rendus. A défaut de visites, d'enquêtes et d'objets, on apportera en classe des images, des documents écrits et sonores, qui serviront de point de départ aux apprentissages. Dans tous les cas, on partira toujours de l'observation structurée (guidée) et on recourra autant que possible aux techniques des mimes et de la dramatisation.

Les centres d'intérêt sont les mêmes pour les langues nationales et le français.

Chaque centre d'intérêt est prévu pour une quinzaine

L'année scolaire comptant trente-deux semaines, il restera une quinzaine que le maître pourra utiliser pour les révisions et les évaluations ponctuelles au Cours Préparatoire et au Cours Moyen. Toutefois, certains centres d'intérêt pourront être épuisés en moins d'une quinzaine parce que les concepts retenus seront plus faciles à assimiler. D'autres exigeront davantage de temps. Il appartiendra au maître de disposer du temps en conséquence pour terminer les programmes.

HORAIRES ET EMPLOIS DU TEMPS

HORAIRES HEBDOMADAIRES

DISCIPLINES		CP	CE	CM
1. LANGUES ET LITTERATURE	CP1 CP2	17H 05' 17H 05'	13H 40'	11H 50'
1/ Français	CP1 CP2	14H 00 10H 00'	10H 00	8H 10'
Expression orale :				
- Langage		3H 55'		
- Construction de phrases			20'	20'
- Elocution				
- Récitation		30'	50'	20'
Expression écrite :				
- Construction de phrases			55'	20'
- Rédaction				50'
- Etude de texte				
- Compte rendu de rédaction				40'
- Contrôle orthographique			30'	40'
- Lecture	CP1 CP2	6H 20' 3H 30'	2H 25'	1H 50'
- Vocabulaire			1H 20'	40'
- Grammaire et Conjugaison			1H 30'	1H 20'
- Orthographe	CP1	3H 15'	50'	40'

- Ecriture et Copie	CP2	2H 05'	1H 00'	30'
2/ Langue Nationale :				
Expression orale :				
- Langage		2H 50'		
- Construction de phrases			30'	20'
- Elocution				40'
- Récitation		15'	20'	25'
Expression écrite :				
- Lecture	CP2	2H05'	1H20'	1H00'
- Vocabulaire			20'	20'
- Conjugaison			30'	40'
- Exercice écrit			20'	20'
- Ecriture	CP2	1H10'	20'	15'
II – MATHEMATIQUES				
Calcul oral		1H40'	2H00'	2H00'
Calcul écrit		2H30'	2H00'	2H40'
III – ACTIVITES D'EVEIL		4H25'	8H10'	9H20'
Histoire			35'	40'
Géographie et Cartographie			35'	1H05'
Education morale civique et politique		1H00'	1H00'	1H00'
Prévention routière		15'	20'	30'
Education scientifique et à la vie pratique			1H20'	1H25'
Education physique et sportive		1H40'	45'	1H30'
Education musicale		30'	40'	20'
Arts plastiques		1H00'	55'	50'
Activités agricoles manuelles et culturelles			2H00'	2H00'
RECREATIONS		2H00'	2H10'	2H10'

ENSEMBLE		28H00'	28H00'	28H00'

EMPLOI DU TEMPS DU COURS PREPARATOIRE 1^{ère} ANNEE

--	--	--	--	--	--

HORAIRE		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7H20 – 7H30	10'	Montée des couleurs				
7H30 – 7H45	15'	Imprégnation morale				Prévention routière
7H45' – 8H05	20'	Expression orale				
8H05 – 8H25	20'	Lecture				
8H25 – 8H45	20'	Ecriture				
8H45 – 9H10	20'	Expression orale				
9H10 – 9H30	20'	RECREATION				
9h30 – 9H50	20'	Calcul oral				
9H50 – 10H20	30'	Calcul écrit				
10H20 – 10H40	20'	Expression orale				
10H40 – 11H00	20'	Lecture				
11H00 – 11H15	15'	Ecriture				
11H15 – 11H30	15'	Récitation	Educations musicale	Récitation	Educations Musicale	Récitation
INTERCLASSE						

15H00 – 15H20	20'	Expression orale	LIBRE	Expression orale	
15H20 - 1545	25'	Lecture		Lecture	
15H45 – 16H05	20'	Arts plastiques		Copie	Art plast.
16H05 – 16H15	10'	RECREATION			
16H15 – 16H35	20'	Lecture	LIBRE	Lecture	
16H35 - 1700	25'	Education physique et Sportive		Education physique et sportive	

N.B. Jeudi et Vendredi ! Expression orale et Récitation en langues nationales

EMPLOI DU TEMPS DU COURS PREPARATOIRE 2^{ème} ANNEE

HORAIRE		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7H20 – 7H30	10'	Montée des couleurs				
7H30 – 7H45	15'	Imprégnation morale				Prévention routière
7H45' – 8H05	20'	Expression orale				
8H05 – 8H25	20'	Lecture				
8H25 – 8H45	20'	Ecriture				

8H45 – 9H10	20'	Expression orale				
9H10 – 9H30	20'	RECREATION				
9h30 – 9H50	20'	Calcul oral				
9H50 – 10H20	30'	Calcul écrit				
10H20 – 10H40	20'	Expression orale				
10H40 – 11H00	20'	Lecture				
11H00 – 11H15	15'	Ecriture				
11H15 – 11H30	15'	Récitatio n	Educatio n musicale	Récitatio n	Educatio n Musicale	Récitatio n
INTERCLASSE						
15H00 – 15H20	20'	Expression orale		LIBRE	Expression orale	
15H20 - 1545	25'	Lecture			Lecture	
15H45 – 16H05	20'	Arts plastiques			Copie	Art plast.
16H05 – 16H15	10'	RECREATION				
16H15 – 16H35	20'	Lecture		LIBRE	Lecture	
16H35 - 1700	25'	Education physique et Sportive			Education physique et sportive	

N.B. Jeudi et Vendredi : Expression orale, Lecture, Ecriture et Récitation en langues nationales.

EMPLOI DU TEMPS DU COURS ELEMENTAIRE

HORAIRE		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7H20 – 7H30	10'	Montée des couleurs				
7H30 – 7H50	20'	Imprégnation morale et civique			Prévention routière	Lecture L.N.
7H50 – 8H10	20'	Ecriture			Récitation	Lecture L.N.
8H10 – 8H40	30'	Arithmétique	Système Métrique	Géométrie	Arithmétique	Expression Orale L.N. (construction de phrases)
8H40 – 9H10	30'	Calcul écrit				Conjug. L.N.
9H10 – 9h30	20'	RECREATION				
		Lecture				
10H – 11H30	90'	Vocabulaire 40' Expression orale (Elocution) 20' Orthographe D'usage 30'	Expression Orale (construction de phrases) 20' Grammaire et Conjugaison 50' R&citation 20'	Vocabulaire 40' Education scientifique et initiation à la vie pratique 40'	Grammaire et Conjugaison 40' Orthographe grammaticale 20' Arts plastiques 30'	Vocabulaire L.N. 40' Exercice écrite L.N. 20' Lecture silencieuse L.N. 30' Récitation L.N. 20'

INTERCLASSE						
15H – 16H05	65'	Education scientifique et initiation à la vie pratique 40' Arts plastiques 25'	Géographie 35' Expression écrite (construction de phrases) 30'	LIBRE	Contrôle orthographique 30' Histoire 35'	Activités agricoles manuelles et culturelles
16H05 – 16H15	10'	RECREATION				
16H15 – 16H40	25'	Lecture	Education Physique et Sportive 45'	LIBRE	Expression écrite Construction de phrases 25'	
16H40 – 17H00	20'	Education musicale				

L.N. : Langues Nationales

EMPLOI DU TEMPS DU COURS MOYEN

HORAIRE		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7H20 – 7H30	10'	Montée des couleurs				
7H30 – 8H00	30'	Education morale Ecriture		Education Civique et politique	Prévention routière	Récitation Lecture L.N. Ecriture L.N.
8H00 - 8H30	30'	Arithmétique	Géométrie	Système métrique	arithmétique	Lecture L.N.
8H30 – 9H10	40'	Calcul écrit				Expression orale L.N.

							(élocut.L.N.)
9H10 – 9H30	20'	RECREATION					
9H30 – 10H10	40'	Compte rendu de rédaction	Lecture	Grammaire et conjugaison	Contrôle orthographique	Vocabulaire L.N. et conjugaison	
10H10 – 11H30	80'	Expression orale 20' (construction de phrases) Lecture 40' Education musicale	Vocabulaire 40' Orthographe D'usage 20' Expression écrite (construction de phrases) 20'	Orthographe grammaticale 20' Récitation 20' Education Scientifique et initiation à la vie pratique	Lecture silencieuse 30' Rédaction ou Etude de texte	Exercice écrit L.N. 20' Lecture L.N. 20' Expression Orale L.N. 20' (construction de phrases) Récitation L.N.10'	
INTERCLASSE							
15H00 – 15H40	40'	Grammaire et conjugaison	Géographie	LIBRE	Histoire	Activités agricoles manuelles et culturelles	
15H40 – 16H05	25'	Arts plastiques	cartographie		Arts plastiques		
16H05 - 16H15	10'	RECREATION					
16H15 – 17H00	45'	Education scientifique et initiation à la vie pratique	Education physique et sportive	LIBRE	Education physique et sportive		

COMMENTAIRE DES EMPLOIS DU TEMPS

INTRODUCTION

Compte tenu des objectifs que la réforme vient de leur assigner, certaines disciplines traditionnelles, sur les nouveaux emplois du temps ont changé d'appellation.

Le présent commentaire a pour but d'expliquer les termes nouveaux. Par ailleurs, il est nécessaire de faire remarquer que c'est pour favoriser « d'Etude du milieu » et l'interdisciplinarité qu'il est regroupé, au niveau de chaque journée, les séances des activités de mathématique d'une part et d'autre part celles des activités des langues.

EXERCICES PREPARATOIRES A LA REDACTION

Aucune séance d'exercices préparatoires à la rédaction n'est prévue sur l'emploi du temps pour la raison que toutes les disciplines de français : lecture, récitation, vocabulaire, grammaire, et conjugaison, expression écrite et orale etc. doivent contribuer à préparer à la rédaction grâce à l'exploitation judicieuse des centre d'intérêt.

Le temps prévu pour le compte rendu de rédaction peut être consacré, au début de l'année à des exercices systématiques de préparation à la rédaction.

REDACTION OU ETUDE DE TEXTE

Le « ou » signifie qu'il faut alterner les séances de rédaction et celles d'étude de texte.

GRAMMAIRE ET CONJUGAISON

Sur l'emploi du temps, grammaire et conjugaison sont des disciplines intimement liées parce que l'approche pédagogique consiste à faire manipuler la langue de l'oral à l'écrit pour créer des automatismes linguistiques.

CONTROLE ORTHOGRAPHIQUE

Les Instructions Officielles prescrivent ce type d'exercices pour les classes des CE et CM. Elles sont assez explicites là-dessus. Le contrôle orthographique portera sur l'ensemble des difficultés abordées chaque semaine. Il comprend :

- Les exercices de grammaire et conjugaison
- Les exercices de dictée.

Le maître composera des textes judicieux où les difficultés seront rassemblées d'une manière intelligente.

EXPRESSION ORALE

Au CP l'expression orale est synonyme de langage en français et en langues nationales,

Au CE et au CM elle comprend des exercices d'élocution et de construction de phrases.

IMPREGNATION MORALE

Le choix de l'expression « imprégnation morale » au CP pour remplacer « éducation morale » vise à suggérer au maître que l'enseignement de cette discipline consiste à faire exécuter des actes concrets de manière que l'élève en acquiert de bonnes habitudes de conduite vis-à-vis de lui-même et de la société.

EDUCATION MORALE

Le terme « éducation morale » est préférable à celui d'« instruction morale » pour la raison que l'on recherche surtout, non seulement la connaissance, mais aussi l'imprégnation et la pratique de l'enseignement donné. Les élèves doivent vivre les leçons reçues pour améliorer leur comportement dans le sens où le veut la société dans laquelle ils vivent.

EDUCATION SCIENTIFIQUE ET INITIATION A LA VIE PRATIQUE (EDU SIVIP)

Par l'appellation « Education Scientifique et Initiation à la Vie Pratique (**EDU SIVIP**) la réforme veut mettre l'accent sur un enseignement essentiellement pratique, axé sur l'étude du milieu. Le maître doit partir toujours des réalités vécues par les élèves pour expliquer les notions qu'il veut enseigner.

Le terme « **Initiation à la vie pratique** » fait allusion aux opérations concrètes à faire réaliser par les élèves. Il enseigne au maître que dans l'acquisition des connaissances scientifiques, les élèves doivent nécessairement associer l'activité des sens et l'activité de l'esprit pour comprendre les « **choses** » et les réaliser.

En conclusion, la connaissance doit partir des réalités vécues et aboutir à l'action.

EDUCATION MUSICALE

Autrefois on s'est limité à l'apprentissage du chant. L'appellation « **éducation musicale** » englobe l'apprentissage du chant et si possible, celui de solfège et l'exercice des instruments de musique.

ARTS PLASTIQUES

On entend par « **Arts plastiques** » le dessin, la peinture, le modelage, la sculpture. Au cours

d'une séance donnée, il est question de faire exécuter uniquement le dessin ou la peinture ou le modelage etc. Ensuite on peut organiser des séances d'expression libre ou chaque élève choisirait l'activité d'expression qui lui plaît.

PROGRAMMES

COURS PREPARATOIRE

LANGUES ET LITTÉRATURE

CENTRES D'INTERETS ET THEME	SUPPORTS PÉDAGOGIQUES
1° - L'ECOLE - Sur le chemin de l'école - Dans la cour de l'école - En classe	Observation spontanée puis dirigée par le maître
2° - LA FAMILLE - Les membres de la famille : papa maman père mère frères et sœurs garçons et filles... - Ce que je fais à la maison le matin à midi et le soir	Visites, images, dramatisation
3° - AU VILLAGE - La maison la concession le quartier, le sentier, la rue, la ruelle, la route - Les points d'eau : au marigot, au puits, à la fontaine. - L'éclairage : lampes, électricité - Au marché	Visites, images, itinéraire
4° - A LA VILLE - La maison, la concession, le quartier	

- Les points d'eau - L'éclairage : lampes, électricité - Dans la rue - A la boutique	Visites, images, itinéraire
5° - COUTUMES ET TRADITIONS - A la naissance d'un bébé - Les fêtes de chez nous - Les fêtes de Noël, le Nouvel An - De Tabaski et de Ramadan	Observation, images, compte rendu.
6° - USINES ET METIERS - Chez le forgeron - Chez le tailleur : les vêtements - Chez le menuisier - Le maçon au travail, etc...	Visites, images, dramatisation

7° - LES ANIMAUX - Quelques insectes - Quelques reptiles	Observation, mimes, visites de documents, images
8° - LA CHASSE ET LA PECHE - Les animaux de la brousse : à la chasse - Les poissons : à la pêche	Compte rendu, images, dramatisation

9° - LES PHENOMENES NATUELS - Le jour (le soleil se lève, brille, se couche, le lumière du jour) - La nuit : (la lune, les étoiles, il fait sombre, il fait nuit) - Le vent, la pluie - Il fait froid, il fait chaud, j'ai froid, j'ai chaud	Observation, dramatisation
10° - LES TRAVAUX DES CHAMPS - Ce qu'on fait au jardin - Ce qu'on fait au champ	Visites, images, dramatisation
11° - LE CORPS HUMAIN - Les différentes parties du corps - Les fonctions des différentes parties du corps	Observations, exercices physiques
12° - SANTE HYGIENE ET MALADIES - Vivre en bonne santé : se laver le corps, se laver les mains avant et après le repas, se peigner, laver les habits... - Notion de propreté : eau propre, aliments sains, bien cuits - J'ai mal à...	Observation, images, dramatisation
13° - PAYSAGES - Le paysage qui nous entoure : les arbres, la brousse, la forêt, la rivière, la mer, la plaine, la montagne, la lagune, le lac, la plage...	Observation, classe – promenade, visites, images
14° - LOISIRS ET SPORTS	Observation, mimes, dramatisation, documents

- je joue, je chante, je danse, je m’amuse... - par quels moyens je vais à l’école ?	sonores
15° - VOYAGES ET TRANSPORTS - visite à un parent ou à un ami - par quels moyens je vais à l’école, au champ, au village voisin, à la ville.	Vécu des enfants.

ECRITURE

COURS PREPARATOIRE 1^{ère} ANNEE

- apprentissage de l’écriture des lettres minuscules suivant la progression de la lecture
- apprentissage de l’écriture des chiffres en association avec celui des nombres en calcul.
- Exercices de copie.

COURS PREPARATOIRE 2^{ème} ANNEE

En plus du programme du Cours Préparatoire 1^{ère} année, ajouter :

- Etude des lettres par familles : moyenne cursive et fine cursive en minuscule.

i, u, t
n m v w r p
c o a d g e s x
l b h k f
j y g z

- Ecriture de mots ou de phrases simples: application de la lettre étudiée, copie

CALCUL MENTAL

COURS PREPARATOIRE

Table d’addition

Exercices portant sur l’addition

Exercices de soustraction (que faut-il ajouter, que manque-t-il ?)

Addition mentale de 3 puis de 4 nombres d’un chiffre (associativité).

1^{er} TRIMESTRE	CALCUL COURS PREPARATOIRE PREMIERE ANNEE - Coloriage d'objets - Activités d'orientation et de repérage : devant, derrière, a gauche, au-dessus, au-dessous, sous, dans etc. - Ensemble : • Idée de collection, exemples d'ensembles • Opérations sur les ensembles (réunion, complémentaire, partition) • Relation • Classement • Rangement • Représentation de relation à l'aide de flèches
2^{ème}	- Notion d'égalité - Notion de nombre : études des nombres : 3, 5, 2, 6, 1, 4... - Notion de zéro - Comparaison des nombres : symbole (et)

TRIMESTRE	- Notion d'ordre - Etude des nombres 8, 7, 9 - Somme de 2 nombres, exemples : $1+3=$; $.+. = 6$ $1+. = 5$; $.+. = \dots$ - Différence de 2 nombres, exemples : $9-5 = \dots$ $6-\dots=2$
3 ^{ème} TRIMESTRE	- Commutativité, somme de 3 nombre, associativité - Différence de 2 nombres - Groupements d'objets par, 4, 5, ... (notion de base) - Le nombre 10 - La dizaine - Maîtrise de la table d'addition N.B. les élèves apprendront à manipuler les pièces de 1F, 5F, 10F, en relation avec l'étude des nombres.

1 ^{er} TRIMESTRE	COURS PREPARATOIRE DEUXIEME ANNEE Révision du programme du Cours Préparatoire 1^{ère} année
------------------------------	--

2^{ème} TRIMESTRE	- Etude des nombres de 10 à 100... la centaine - Notion de base : écriture d'un nombre dans différentes bases - Somme de deux nombres : addition dans différentes bases et surtout à base 10 sans puis avec retenue - Propriété de l'addition
3^{ème} TRIMESTRE	- Somme et différence de deux nombres à base 10. - Table d'addition - Révision générale : petits problèmes oraux et écrits pratiques N.B. les élèves apprendront à manipuler les pièces de 1F, 5F, 10F, 25F, 50F, et 100F en relation avec l'étude des nombres.

EDUCATION MORALE, CIVIQUE ET POLITIQUE

A- L'ELEVE DANS LA FAMILLE

1 - Composition de la famille. Relation entre ses membres.

- La famille, se compose du père, de mère, des frères, des sœurs, des grands-parents, des oncles, des tantes, cousins, cousines.
- J'aime mes parents, j'aime ma famille
- Je respecte mes parents, mes grands-parents, mes aînés, et les adultes
- Je protège mes petits frères et sœurs
- Je salue tout le monde le matin, au réveil, avant d'aller à l'école, au retour de l'école, avant de se coucher.
- J'aide tout le monde dans la famille
- Je dis merci.

2 – A la maison

- Je me lève tôt le matin
- Je roule ma natte ou je fais mon lit
- Je me débarbouille. Je nettoie mes dents
- Je balaie ma chambre, la cour, la cuisine
- Je fais la vaisselle
- Je me lave et m'habille ... (cf hygiène)
- J'aide ma mère à la cuisine (garçon et fille)
- Le samedi et pendant les vacances, j'aide mes parents à la maison, au champ, au marché
- Je fais mes devoirs de classe
- J'apprends mes leçons.

N.B. Les habitudes de propreté corporelle, vestimentaire, des mains et des dents sont à développer durant toute l'année.

B. – L'ELEVE A L'ECOLE

1 – Sur le chemin de l'école

- Je marche sur le trottoir
- Je fais attention aux véhicules

3 – A l'école

- Je viens tous les jours à l'école

- J'arrive à l'heure à l'école
- Je salue les maîtres et mes camarades
- Je balaie la classe, je nettoie le bureau, j'enlève la poussière.
- J'embellis ma classe, mon école
- J'écoute attentivement le maître
- Je pose des questions quand je ne comprends pas quelque chose
- Je m'applique pendant les exercices
- Je ne taquine pas mes camarades en classe. ;
- Je prends soin de mes outils de travail, de mes habits et de mes chaussures
- Je respecte les outils de mes camarades
- J'efface l'ardoise avec un chiffon propre

C – L'ELEVE DANS LE QUARTIER, LE VILLAGE OU LA VILLE

- Mon quartier s'appelle
- Mon village ou ma ville s'appelle
- Je salue tous ceux que je connais dans le quartier
- J'aime mon village, ma ville, mon pays
- J'aide à nettoyer mon quartier, mon village, ma ville
- J'aide les personnes âgées, handicapées, en danger
- J'appelle mon maître, mon père ou toute autre personne plus âgée au secours en cas d'accident.
- Je respecte les personnes âgées
- Je cède ma place aux personnes âgées et aux dames
- Je frappe avant d'entrer
- Je protège les animaux domestiques.

D – PROTECTION DE L'ENFANT

- Mettre les objets durs ou tout corps étranger dans le nez, la bouche, l'oreille, le sexe, est à éviter.
- Tenter l'extraction du corps étranger de l'orifice naturel par l'enfant est dangereux
- Protéger l'enfant contre l'emploi des outils tranchants ou pointus
- Faire sortir les élèves en ordre pour éviter les bousculades

- Organiser de bons jeux pour éviter les accidents
- Interdire l'amusement avec du feu, de l'allumette, de l'essence, du pétrole, des médicaments, des insecticides, causes de dangers)
- Aller à l'hôpital quand on est malade
- Donner la signification d'une Croix-Rouge sur fond blanc.

PREVENTION ROUTIERE

- Observons une route
- Les diverses parties d'une route, d'une rue
- Les usages de la chaussée et des accotements
- La circulation des véhicules à la droite
- Je ne joue pas sur le trottoir, sur la chaussée et dans les rues
- Je marche à ma gauche je jour et la nuit
- Je rencontre un groupe de piétons, un cortège : conduite à tenir
- Je traverse correctement une chaussée
- Je traverse correctement un carrefour, un rondpoint, une place
- J'utilise les trottoirs
- Je connais et je respecte les passages matérialisés et les bandes jaunes
- Je connais et respecte les signaux lumineux
- Je ne laisse pas divaguer les animaux sur la route
- Je suis dans un groupe de piétons, dans un cortège : comportement sur la route, précautions à prendre
- Je cherche et je trouve : exercices pratiques à l'aide d'images ou dans la cour et sur la chaussée.

**EDUCATION SCIENTIFIQUE ET INITIATION
A LA VIE PRATIQUE
EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE
FORMES JOUEES**

- Rondes dansées et chantées
- Rondes mimées
- Passe à
- Cache – cache
- Saute – mouton
- Les prisonniers ou les oiseaux en cages
- Les écureuils en cages etc...

JEUX PRE – SPORTIFS

Course

- Relais simple : relais concours – relais navette
- Course au fanion
- Vitesse navette – vitesse poursuite
- Le béret
- Course d'obstacles

Saut

- Longueur poursuite avec ou sans élan – individuel ou par équipes
- Sauter et toucher un objet suspendu, avec élan, sans élan individuel ou par équipes
- Franchissement d'obstacles.

Lancer

- Gagne terrain
- Lancer par – dessus un obstacle – individuel ou par équipes
- Lancer dans une zone – individuel ou par équipes

DANSES FOLKLORIQUES ET JEUX TRADITIONNELS

- Une ou deux danses par trimestre – choisir les danses du milieu d’abord, puis introduire les danses d’autres régions :
- Agbeko
- Gbekon
- Lawa
- Kamou
- Akpe etc.

EDUCATION MUSICALE

Le programme comportera :

- 15 à 20 chansons dont obligatoirement l’hymne nationale ;
- Chants simples mimes, rondes chantées, etc ;
- Pratique instrumentale : instruments traditionnels et autres

ARTS PLASTIQUES

Libres crayonnages

Coloriage

Premières notions de dessin : lignes et formes

Dessins libres : * scènes de la vie familiale, villageoise, scolaire

* scènes de culture, de récolte, de basse-cour

* illustrations de petites histoires racontées

Illustrations libres en rapport avec les leçons de langage et de lecture

Peinture

Collage, découpage de papiers et de cartons pour jeux et décorations

« Modelage et utilisation de divers matériaux locaux en sculpture ».

COURS ELEMENTAIRE

CENTRES D'INTERETS ET THEME	SUPPORTS PÉDAGOGIQUES
1° - L'ECOLE - Sur le chemin de l'école - Dans la cour de l'école - En classe - Les activités à l'école 2° - LA FAMILLE - Les membres de la famille. - Ce que je fais les samedis, les dimanches et les jours de fête. 3° - AU VILLAGE - La maison, la concession, le quartier, le sentier, la rue, la ruelle, la route - Les points d'eau : au marigot, au puits, à la fontaine - L'éclairage : lampes, électricité - Au marché, à la boutique - Sur la place publique - Les lieux sacrés : chez le féticheur, à l'église, au	Observation spontanée puis dirigée par le maître Visites, images, enquête, dramatisation Observation, enquête, visites, dramatisation, plan du village

temple, à la mosquée	
4° - A LA VILLE - La maison, la concession, le quartier, la rue, l'avenue, le boulevard, la chaussée, le trottoir - Les points d'eau : au marigot, au puits, à la fontaine - L'éclairage : lampes, électricité - Dans la rue - Au marché, à la boutique - Sur la place publique - A la poste - Chez le féticheur - A l'église, au temple, à la mosquée 5° - COUTUMES ET TRADITIONS - Cérémonies de chez nous (fêtes traditionnelles, autres fêtes, etc) - Visites officielles	Observation, enquête, documents écrits et images , dramatisation plan de la ville Observation, compte rendu, images, dramatisation, sketch

6° - USINES ET METIERS - Les ouvriers et artisans du milieu : chez le tisserand, chez le cordonnier, chez la potière, chez le bijoutier, chez le boulanger, le boucher, chez le forgeron etc.	Images, documents écrits, visites, enquêtes, observation, dramatisation.
---	---

7° - LES ANIMAUX - Quelques animaux domestiques - Oiseaux de la basse – cour - Oiseaux sauvages - Insectes - Les serpents	Documents et images, visites de zoo, observation
8° - LA CHASSE ET LA PECHE - Les animaux sauvages : à la chasse - Les poissons : à la pêche	Compte rendu, images, dramatisation
9° - LES PHENOMENES NATUELS - Pendant la saison sèche : le harmattan, le froid - Pendant la saison des pluies : le brouillard.	Observation
10° - LES TRAVAUX DES CHAMPS - Le cultivateur au travail - Le jardinier au travail	Observation, enquête, images, documents, compte rendu, dramatisation
11° - LE CORPS HUMAIN - Les différentes parties du corps. Fonctions - Exercices corporels : la course, le grimper, le lancer, le saut...	Observation, exercices physiques
12° - SANTE HYGIENE ET MALADIES - Vivre en bonne santé : la propreté - Les maladies courantes	Enquêtes, mimes, images, illustrations

- Au dispensaire, à l'hôpital (consultations, soins) - Chez le guérisseur	
13° - PAYSAGES - Le paysage qui nous entoure : les arbres, la brousse, les rivières, la mer, le lac, la lagune, la plage, la plaine, la montagne, la colline...	Observation, classe – promenade, enquête, images, illustrations.
14° - LOISIRS ET SPORTS - Jeux : billes, ludo, boule, ampé, adi, ati, marelle, damier, toupie, football, volleyball, lutte - Loisirs : contes, proverbes et devinettes, promenades, lecture...	Pratique, dramatisation, images, observations
15° - VOYAGES ET TRANSPORTS - Voyager : à pied, à bicyclette, à cheval, à moto, en voiture, en train, en bateau, en avion, en barque, en pirogue - A la gare, l'aéroport, au port	Vécu des enfants, visite, enquête, images.
16° - A L'ECOUTE DU MONDE - La lettre - La radio, la télévision - Communication téléphonique - Le journal	Mimes, dramatisation, observation, exercice.

GRAMMAIRE
COURS ELEMENTAIRE 1^{ère} ANNEE
I – LA PHRASE

1°/ Identification

La phrase et la ponctuation

Les pauses à l'oral

Les marques de pauses à l'écrit

- Le point
- Le point d'interrogation
- Le point d'exclamation
- Les deux points
- La lettre majuscule commençant la phrase

Les types de phrases

- La phrase déclarative
- La phrase interrogative
- La phrase impérative
- La phrase exclamative

Les formes de phrases

- La forme positive
- Le forme négative

2°/ Les groupes dans la phrase

Groupe nominal – sujet (GNS) ; groupe verbal (GV)
Commutativité et expansion des groupes.

3°/ La relation – sujet – verbe

Sujet formé d'un seul groupe nominal
Sujet formé de plusieurs groupes nominaux
Un même groupe nominal – sujet pour plusieurs groupes verbaux
Inversion du groupe nominal-sujet et du groupe verbal

4°/ Les constituants du groupe nominal (GN)

Le nom : nom commun, nom propre
Les déterminants du nom (les articles et les adjectifs non qualificatifs)
L'adjectif qualificatif

5°/ Les marques morphologiques du Groupe Nominal (GN)

Le genre
Le nombre

6°/ Le pronom personnel – sujet

Je, tu, il, (elle), nous, vous, ils (elles)

II – MORPHOLOGIE ET SYNTAXE DU VERBE

1°/ Verbe **Avoir** et verbes en **er** à l'indicatif présent et à l'infinitif
2°/ Verbe **Aller** à l'indicatif présent, et au futur simple
3°/ Verbe en **er** au futur simple
Futur périphrastique (futur proche)
4°/ verbe **Etre** à l'indicatif présent et au futur simple.

COURS ELEMENTAIRE 1^{ère} ANNEE

1. LES PRONOMS PERSONNELS COMPLEMENTS

1°/ le (l'), la (l'), les

Ces formes s'emploient comme compléments d'objet direct.

- A distinguer nettement du déterminant (article) qui affecte les mêmes formes
- Insister plus particulièrement sur leur place dans les phrases affirmatives, négatives et interrogatives.

2°/ Elle, lui, elles, eux

- Lorsqu'elles sont en position de complément, ces formes s'emploient après les prépositions **à, avec, après, devant, chez, autour de, à côté de, près de, loin de etc.**
- Elle et Elles s'emploient aussi comme sujets de verbes et peuvent être détachées en début de phrase. Lui et eux peuvent aussi être détachées de la même manière. Bien distinguer ces différents emplois.

3°/ Lui, leur

Lorsqu'elles sont en position de complément, ces formes remplacent les groupes nominaux compléments d'objet direct.

- Distinguer nettement leur du déterminant correspondant
Ex : je leur donne leur (s) cahier (s)
Le pronom personnel complément leur est invariable, tandis que le déterminant varie en nombre.

4°/ Moi, toi, lui

Dans les emplois

- Moi, je, toi, tu, lui, il
- C'est moi, c'est toi, c'est lui
- Après les prépositions

5°/ me (m'), te (t') nous, vous

En position du complément d'objet direct, indirect ou second

6°/ Combinaison des pronoms

- Le... lui ; la...lui ; les...lui ; le...leur ; la...leur ; les...leur.
Impossibilité : lui/leur

7°/ Correspondance entre les pronoms personnels sujets et compléments

8°/ Cas des verbes pronominaux

II – LES PRONOMS NON PERSONNELS

1°/ Les démonstratifs

- Celui-ci, celui-là
- Celle-ci, celle-là
- Ceux-ci, celles-là
- Faire la liaison avec le déterminants ce, cette, ces

2°/ Les possessifs

- Le mien, la mienne, les miens, les miennes
- Le tien, la tienne, les tiens, les tiennes
- Le sien, la sienne, les siens, les siennes
- Le nôtre, la nôtre, les nôtres
- Le vôtre, la vôtre, les vôtres
- Le leur, la leur, les leurs
- Etablir la liaison avec les pronoms personnels sujets et compléments, et les déterminants possessifs correspondants.

3°/ Autres pronoms

- Certains
- Quelques-uns, quelques-unes
- Un autre, une autre, d'autres, les autres...
- Plusieurs

III – TABLEAU RECAPITULATIF DES PRONOMS EN FRANÇAIS (Révision)

IV – LE VERBE : CONJUGAISON

1°/ Présent, futur simple, et futur périphrastique des verbes **avoir, aller, être**

2°/ présent, futur simple, futur périphrastique, imparfait, passé simple et passé composé
Des verbes.

En er

En ir – issons

Du 3^{ème} groupe : **venir, tenir, dire, faire, savoir, pouvoir, vouloir**

3+/ L'impératif

V – LA PHRASE INTERROGATIVE : avec

1°/ où ? quand ?

2°/ préposition ° qui/quoi

3+/ Est-ce que

VI – LA QUANTITE ET L'INTENSITE

1°/ le comparatif

2°/ beaucoup / pas beaucoup ; peu / un peu

- 3° / trop / assez / pas assez
- 4° / négation du comparatif
- 5° / plus ... plus ; moins... moins ; plus...moins ;
- 6° / le superlatif

ORTHOGRAPHE

COURS ELEMENTAIRE 1^{ère} ANNEE

A – Orthographe grammaticale

Elle sera limitée à :

- La règle de l'e (marque du féminin)
- La règle de l's (marque du pluriel)
- L'accord du verbe avec son sujet
- L'accord de l'adjectif avec le nom
- **Et, est, a, à**

B – Orthographe d'usage

- Bl, cl, gl, fl
- Br, gr, fr, cr
- Al, ac, or, er
- Ch, j
- Ou, oi, on, an, iu
- C et ç
- Ill
- M devant p, b, m
- Le son gu
- La terminaison en ette

COURS ELEMENTAIRE 2^{ème} ANNEE

A – Orthographe grammaticale

1 – Leçons systématiques

Le féminin:

- Marque du féminin en e,
- Marque du féminin en ère, tte, euse, une
- Marque du pluriel en s
- Marque du pluriel en x

2 – Autres difficultés

- Et – est
- A – à
- On – ont
- Ou – où
- Son – sont
- Ce - se

B – Orthographe d'usag

En plus du programme du CE1, ajouter :

Au – eau

In – ain

G – gue

G – j

S – ze

S – sse

Terminaisons en **ent** (noms et adjectifs) **te, tié, tion, eur**, mots commençant par **h**.

ECRITURE

1^{er} Trimestre

Etude des lettres minuscules en cursive moyenne, fine et par familles

2^{ème} Trimestre

Etude des majuscules en moyennes et en fine.

I H K Z

P B R F

S L D C G

X E I

U V W N

O Q

- Ecriture de mots ou de phrases comprenant des majuscules et des minuscules

3^{ème} Trimestre

- Révision des majuscules et des minuscules (moyenne et fine)
- Reprise de l'étude des lettres les plus difficiles.
- Ecriture de mots et de courtes phrases

CALCUL MENTAL

COURS ELEMENTAIRE 1^{ère} ANNEE

REPARTITION MENSUELLE

1 – table d'addition de 2 et de 5

Table de soustraction de 2 et de 5

2 – table d'addition de 3

Table de soustraction de 3

3 – table d'addition de 4

Table de soustraction de 4

Révision : tables d'addition et de soustraction de 1 à 5

4 – multiplication par 2

Table d'addition par 6

Table de soustraction par 6

Multiplication par 5

5 – table d'addition par 7

Table de soustraction par 7

Multiplication par 4 (2 fois 2)

Table d'addition par 8

Table de soustraction par 8

6 – Multiplication par 2, 4 (2 fois 2)

Table de multiplication par 3

Table d'addition par 9

Révision des tables d'addition et de soustraction de 1 à 9

Révision des tables de multiplication par 2, 3, 4, et 5

7 – Soustraction : retirer 8 (ajouter 2 et retrancher 10, retirer 9 (ajouter 1 et retrancher 10)

Division par 2, par 5, par 4, (diviser par 2 puis par 2)

8 – tables d'addition et de soustraction

Tables de multiplication et de division

9 – révision générale

COURS ELEMENTAIRE 2^{ème} ANNEE

REPARTITION MENSUELLE

1 – suite d'additions – ajouter 1, 2, 3 plusieurs fois à un nombre
Soustraire 1, 2, et 3 plusieurs fois d'un nombre
Tables de multiplication et de division par 2 et par 3.

2 – suite d'additions et de soustractions de 1 à 5
Tables de multiplication et de division par 4

3 – suite d'additions et de soustraction de 1 à 5
Tables de multiplication et de division par 6

Révision

4 – suite d'additions et de soustractions de 1 à 7
Tables de multiplication et de division par 5 et par 7

5 – suite d'additions et de soustractions de 1 à 8
Tables de multiplication et de division par 8

6 – suite d'additions et de soustractions de 8, de 9
Tables de multiplication et de division par 9
Diviser un nombre exact de dizaines par 10

Révision

7 - suite d'additions de nombres d'un chiffre
Additions de deux nombres de 2 chiffres
Ajouter 11, 12
Révision des tables de multiplication
Multiplier un nombre par 4, c'est le multiplier par 2 puis par 2
Diviser un nombre par 4, c'est le diviser par 2 puis par 2
Multiplier par 10, 100, 1000
Diviser par 5

8 – multiplier un nombre par 5, c'est multiplier par 10 puis diviser le résultat par 2 ou le diviser par 2 puis multiplier le résultat par 10.
Diviser un nombre par 5, c'est le diviser par 10, et multiplier le résultat par 2
Addition de 2 nombres de 2 chiffres – ajouter 19, 29, 39 etc.
Révision des tables de multiplication
Multiplier et diviser par 2, 20 ; par 4 (2×2) ; par 6 (3×2) ; par 8 ($2 \times 2 \times 2$).

9 – addition de nombres d'un chiffre
Soustraction de 19, 29, 39
Révisions des tables de multiplication
Multiplier par 25 ($: 4$ et $\times 100$)
Diviser par un diviseur à un chiffre avec reste.

N.B. Toutes les tables doivent être bien sues avant l'entrée au CM.

CALCUL

COURS ELEMENTAIRE 1^{ère} ANNEE

	ENSEMBLES, NOMBRES, ET OPÉRATIONS (ARITHMÉTIQUE)	GéOMÉTRIE	MESURE (SYSTÈME MÉTRIQUE
	Activités pratiques sur les ensembles (opération, relations) Etude des nombres de 0 à 500 Ecriture des nombres dans différentes bases	Notion de lignes : droite, courbe, brisée (ouverte ou horizontale, verticale, oblique) Polygones :	Notion de mesure à partir d'unités locales ou autres Les principales unités conventionnelles : de longueur (le mètre), de capacité (le litre), de masse (le gramme), de

1^{er} Trimestre	Sommes de deux nombres : addition sans retenue dans les différentes bases et en particulier 10 Propriétés de l'addition (commutativité – associativité) Différence de deux nombres : soustraction sans et avec retenue dans les différentes bases et en particulier dans la base 10. Prix d'achat, prix de revient	vérification de convexité ou de concavité Notion de côté Triangle	monnaie (le franc).
	Révision : petits problèmes pratiques oraux et écrits sur les nombres étudiés en relation avec la géométrie et les mesures.	Révision : petits problèmes pratiques oraux et écrits de géométrie en relation avec les nombres étudiés et la géométrie.	Révision : petits problèmes pratiques, oraux et écrits sur les mesures en relation avec les nombres étudiés et la géométrie.

	Etude et écriture des	Les nombres	Pratique de mesures à
--	-----------------------	-------------	-----------------------

2^{ème} Trimestre	nombre de 5000 à 10000 - produit : multiplication	étudiés et les mesures Notion de secteur angulaire doit, aigu, obtus, plat Droites perpendiculaires Triangle Rectangle Définition, tracé, utilisation de l'équerre Quadrilatère Droites parallèles	l'école et dans le milieu sur la longueur, la capacité, le poids avec les instruments appropriés pour déboucher sur les multiples et les sous – multiples des unités principales.
	Révision : petits problèmes pratiques oraux et écrits sur les nombres étudiés en relation avec la géométrie et les mesures.	Révision : petits problèmes pratiques oraux et écrits de géométrie en relation avec les nombres étudiés et la géométrie.	Révision : petits problèmes pratiques, oraux et écrits sur les mesures en relation avec les nombres étudiés et la géométrie.

--	--	--	--

3^{ème} Trimestre	- Notion de diviseur - étude des nombres 0 – 1000 - notion de produit cartésien - lecture et repérage sur un tableau à partir d'exercices simples et variés. Construction de tables de Pythagore - addition et multiplication dans différentes bases, la mémorisation ne se faisant qu'en base 10 - Gain, traitement, salaire - dépenses, économie, dette.	Déplacement sur quadrillage - Le rectangle : définition, propriétés, tracé - le carré : définition, propriétés, tracé - calcul des mesures du périmètre du rectangle et du carré	Lecture de l'heure - le calendrier - exercices pratiques conduisant à la détermination du calendrier des périodes de pluies, de cultures, des cérémonies traditionnelles et des marchés.
--	---	---	--

	Révision : petits problèmes pratiques oraux et écrits sur les nombres étudiés en relation avec la géométrie et les mesures.	Révision : petits problèmes pratiques oraux et écrits de géométrie en relation avec les nombres étudiés et IÉ géométrie.	Révision : petits problèmes pratiques, oraux et écrits sur les mesures en relation avec les nombres étudiés et la géométrie.

COURS ELEMENTAIRE 2^{ème} ANNEE

	ENSEMBLES, NOMBRES, ET OPÉRATIONS (ARITHMÉTIQUE)	Géométrie	MÉSURE (SYSTÈME MÉTRIQUE)
	Activités pratiques sur les ensembles : opération et relations	La ligne, la droite, les droites perpendiculaires	- les unités de mesures de longueur, de capacité (multiples et sous multiples)

1^{er} Trimestre	Etude et écriture des nombres de 0 à 5000. - somme et différence dans les différentes bases pour aboutir à des exercices à base de 10. - propriétés de l'addition Propriétés de l'addition Prix d'achat, prix de revient, prix de vente, bénéfice, perte. Révision : problèmes pratiques oraux et écrits sur les nombres étudiés en relation avec la géométrie et les mesures.	- le point considéré comme intersection de 2 droites sécantes - notion de segment de droite : comparaison de segment de droite - les triangles quelconques, rectangle isocèle, équilatéral Révision : problèmes pratiques oraux et écrits de géométrie en relation avec les nombres étudiés et la géométrie.	- Exercices pratiques de mesures à l'école et dans le milieu Révision : problèmes pratiques, oraux et écrits sur les mesures en relation avec les nombres étudiés et la géométrie.
---	---	---	---

2^{ème} Trimestre	Etude des nombres de 5000 à 1000 - produit : multiplication d'un nombre à plusieurs chiffres par un nombre à 2 chiffres dans les différentes bases et surtout à base 10. Propriétés de la multiplication : commutativité, associativité - division d'un nombre par un autre nombre : notion de quotient et de reste. - gain, dépenses, économie, dette, partages égaux et inégaux. Révision : problèmes pratiques, oraux et écrits sur les nombres étudiés en	- quadrilatères, droites parallèles, rectangle, carré, observation, définition, propriétés, construction. - cercle : observation, propriétés et construction - notion de périmètre : exercices pratiques sur les figures géométriques quelconques et particulières : rectangle, carré, cercle, triangle équilatéral. - calcul de la mesure d'une dimension - quadrillage et déplacement. Révision : problèmes pratiques oraux et	- les unités de mesure de masse (multiples et sous multiples) - exercices pratiques de mesures. Révision : problèmes
--	--	--	---

	relation avec la géométrie et les mesures.	écrits de géométrie en relation avec les nombres étudiés et les mesures.	pratiques, oraux et écrits sur les mesures en relation avec les nombres étudiés et la géométrie.
--	--	--	--

3^{ème} Trimestre	- les nombres de 0 à 10.000 - pratique de la division par un nombre à chiffre en base quelconque puis à base 10 sans et avec retenue ? - factures, poids brut, net et tare.	- symétrie par rapport à une droite. - notion d'aire à partir d'exercices sur quadrillage (résultats sous forme d'encadrement)	Lecture de l'heure - le calendrier - exercices pratiques conduisant à la détermination du calendrier des périodes de pluies, de cultures, des cérémonies traditionnelles et des marchés. Révision : petits problèmes pratiques, oraux et écrits sur les
---	---	---	---

	Révision : problèmes pratiques oraux et écrits sur les nombres étudiés en relation avec la géométrie et les mesures.	Révision : problèmes pratiques oraux et écrits de géométrie en relation avec.	mesures en relation avec les nombres étudiés et la géométrie.
--	---	--	---

HISTOIRE

1^{er} Trimestre

Le passé, le présent et l'avenir

La famille : âge des enfants, des parents, des grands – parents

L'école : création (date), les grands événements vécus par l'école, les anciens de l'école. Le quartier, le village ou la ville, le canton, la préfecture, la région : l'histoire brève de chaque localité.

2^{ème} Trimestre

Le Togo

Le peuplement du Togo

Les grandes étapes et quelques événements de l'histoire du Togo.

La nation togolaise

- l'hymne national, la devise, le drapeau

- le RPT et ses ailes marchandes.

3^{ème} Trimestre

Les grandes étapes de la préhistoire : âge de la pierre taillée, de la pierre polie, des métaux.

L'histoire et les quatre époques historiques : antiquité, moyen-âge, temps moderne, époque contemporaine.

L'imprimerie.

GEOGRAPHIE

- Notion d'espace : site, situation et plans de l'école, du quartier, du village ou de la ville.
- L'espace et les astres : le soleil, la lune, les étoiles.
- La terre
- Sa forme
- Ses mouvements
- Le jour et la nuit
- Les formes du relief : montagnes, collines, plaines, vallées, plateaux
- L'orientation : les quatre points cardinaux
- Les éléments du climat : température, vents, pluies, saisons
- Le cycle de l'eau : évaporation, nuages, pluie, eau
- Le lac, la lagune, les fleuves et les rivières : source, embouchure, amont, aval, affluent, confluent, rives
- La mer, les côtes, les îles.
- Quelques activités économiques dans le milieu :
 - agriculture
 - élevage
 - pêche
 - artisanat
 - industrie
 - marché, commerce
- qu'est-ce que la géographie ?

LE TOGO

- la situation du Togo : limites
- comparer l'étendue du Togo à celle des pays voisins.
- L'organisation administrative : le village, le canton, la commune, la sous-préfecture, la préfecture, la région.

EDUCATION MORALE CIVIQUE ET POLITIQUE

A – L'ELEVE EN FAMILLE ET A L'ECOLE : CENTRES DE VIE COMMUNAUTAIRE ET D'EDUCATION

- La famille, première cellule sociale. Respect et affection réciproques des membres ; hommage à nos disparus.
- L'entraide et la solidarité familiales
- L'école : la bonne camaraderie
- Le règlement et la discipline
- Le travail en commun
- Les coopératives scolaires
- **La C.N.M.S.**
- La vie en famille et à l'école exige l'esprit de tolérance : respect des autres.

B – L'ELEVE ET SON VILLAGE

- Solidarité au niveau du village : quartiers, clans, métiers
- Participation de l'élève aux travaux communautaires du quartier du village, entre son village et les villages voisins.
- Les fêtes traditionnelles du village : valeurs culturelles, morales et sociales
- Le chef du village et ses notables : respect de l'autorité
- Les structures politiques du village

C – L'ELEVE ET SA REGION

- Canton. Le chef de canton
- Commune. Le maire et les services municipaux
- La préfecture et la sous-préfecture. Le préfet et le sous-préfet, les services administratifs

- Les structures politiques et la Préfecture.

D – L'ETAT ET LA NATION

- Le Président de la République
- Le Parti
- Le Gouvernement
- L'Assemblée Nationale
- La devise, l'hymne, l'emblème.

PREVENTION ROUTIERE

- Observons une route
- Les diverses parties d'une route, d'une rue
- Les usages de la chaussée et des accotements
- La circulation des véhicules à la droite
- Je ne joue pas sur le trottoir, sur la chaussée et dans la rue
- Je marche à ma gauche le jour et la nuit
- Je rencontre un groupe de piétons, un cortège, conduite à tenir
- Je traverse correctement une chaussée
- Je traverse correctement un carrefour, un rond-point, une place
- J'utilise les trottoirs
- Je connais et je respecte les passages matérialisés et les bandes jaunes.
- Je connais et respecte les signaux des agents
- Je ne laisse pas divaguer les animaux sur la route
- Je suis dans un groupe de piétons, dans un cortège : comportement sur la route, précautions à prendre
- Je cherche et je trouve : exercices pratiques à l'aide d'images ou dans la cour et sur la chaussée.

EDUCATION SCIENTIFIQUE ET INITIATION A LA VIE PRATIQUE

COURS ELEMENTAIRE 1^{ère} ANNEE

THEME S	CONNAISSANCES A ACQUERIR ET SAVOIR FAIRE	METHODE OU CONSEILS PEDAGOGIQUES
	1 – Les plantes cultivées pour leur feuille : gombo, gboma,	

LES VEGETAUX ET L'HOMME	ademè, etc. 2 – Les plantes cultivées pour leurs tubercules : ignames, manioc, patate douce, etc.... 3 – Les plantes cultivées pour leurs fruits ou graines : palmier, cocotier, papayer, oranger, bananier - légumineuses : haricot, - graminées : mil, maïs, arachides 4 – les plantes cultivées pour leur valeur médicinale 5 – le jardin potager 6 – Préparation de la journée de l'arbre.	Toutes ces études doivent débiter par des enquêtes et des travaux sur les plantes du milieu avant d'être élargies aux plantes des autres régions du Togo. Ne pas insister sur l'idée de classification. Si cela n'est guère possible, on fera l'horticulture décorative (décoration de l'école) Chaque élève ou groupe d'élèves doit être responsable d'une parcelle. Se procurer les plantes auprès des organismes d'agriculture. L'organisation des plantations fera l'objet d'un commun accord avec les autorités locales (l'ombrage, l'ornement, le reboisement, la création d'un verger, l'aménagement et la décoration de l'école).
LES MALADIES	1 – Etude de la maladie parasitaire la plus fréquente du milieu 2 – Etude de la maladie microbienne la plus fréquente du milieu	Cette étude doit permettre de dégager les notions de parasite et de microbe, les causes de la maladie, les moyens de prévention correspondants.
	Moyen de prévention :	Nécessité de maintenir la propreté du corps, des vêtements et d'assainir le milieu.

	Hygiène du corps et du milieu	
--	-------------------------------	--

SECOURISME	Secours et soins apportés en cas de : - Accident - Empoisonnement ou intoxication - Piqûres d'insectes ou de morsures d'animaux.	- monter des types d'actes concrets à accomplir et les attitudes de prévention à développer (aborder les cas les plus fréquents) - montrer comment faire appel aux agents de la santé.
ACTIVITES PRATIQUES	1 – Entretien de la propreté de l'école 2 – Initiation à l'emploi de certains produits et matériels d'entretien : Savon, citron, cendre, végétaux, charbon, sable, etc. 3 – Activités manuelles : découpage, tissage, collage, couture (sens du tissu, points de base) Enfilage, poterie, vannerie, etc.	- les élèves seront entraînés à respecter les principales règles d'hygiène. - nécessité de faire comprendre aux enfants que certains produits locaux valent tout autant que ceux importés. Organiser des séances sous forme d'ateliers pour l'acquisition de la dextérité manuelle et de la justesse de la vue. Eviter les corvées. N.B. l'ensemble de ces activités pratiques est à étaler sur toute l'année scolaire.

LES MOYENS D'ECLAIRAGE	Les modes d'éclairage : lampion, bougie, lanterne, lampe à gaz, lampe torche, lampe électrique	Recenser les différents types de lampes du milieu. Faire une étude technologique simple du lampion.
-------------------------------	--	---

COURS ELEMENTAIRE 2^{ème} ANNEE

THEMES	CONNAISSANCES A ACQUERIR ET SAVOIR FAIRE	METHODE OU CONSEILS PEDAGOGIQUES
LES ANIMAUX ET L'HOMME	1 – Les animaux élevés à la maison : - les oiseaux de la basse cour : pintades, poules, - les ruminants : moutons, chèvres 2 – Les animaux de compagnie : le chien, le chat 3 – Les animaux nuisibles : - les mouches et moustiques - termites	On étudiera suivant les possibilités du milieu un animal de chaque catégorie. Organiser un petit élevage à l'école dans la mesure du possible (poules, lapins, cochons d'Inde, souris blanches...)

	- rats, souris et musaraignes - serpent - scorpions	
LES VEGETAUX ET L'HOMME	1 – Le jardin potager 2 – Préparation de la journée de l'arbre	Si cela n'est guère possible, on fera l'horticulture décorative (décoration de l'école). Chaque élève ou groupe d'élèves doit être responsable d'une parcelle. Se procurer les plantes auprès des organismes d'agriculture. L'organisation des plantations fera l'objet d'un commun accord avec les autorités locales (l'ombrage, l'ornement, le reboisement, la création d'un verger, l'aménagement et la décoration de l'école)
LA NUTRITION	1 – Nécessité d'une alimentation saine : protection, conservation, lavage, cuisson des aliments 2 – Nécessité d'une alimentation équilibrée	- partir de l'étude des techniques ou des pratiques traditionnelles, les discuter et éventuellement en proposer des améliorations. - faire composer par les élèves une ration alimentaire complète à partir des aliments locaux. - on notifiera aux élèves certaines conséquences néfastes liées à la négligence d'une alimentation équilibrée (maladies, carences).

	1 - Etude de la maladie parasitaire la plus fréquente du milieu. 2 – Etude de la maladie	Cette étude doit permettre de dégager : - les notions de parasite et du microbe - les causes de la maladie
--	--	--

LES MALADIES	microbienne la plus fréquente du milieu 3 – Moyen de prévention : - hygiène du corps - hygiène du milieu	- les moyens de prévention correspondants ; - nécessité de maintenir la propreté du corps, des vêtements, et d'assainir le milieu.
HYGIENE	1 – la circoncision et éventuellement l'excision. 2 – L'hygiène des organes génitaux	Partir des pratiques du milieu
SECOURISME	Secours et soins apportés en cas de : - accident - empoisonnement ou intoxication - piqûres d'insectes ou de morsures d'animaux	- Montrer des types d'actes concrets à accomplir et les attitudes de prévention à développer. (aborder les cas les plus fréquents) - Montrer comment faire appel aux agents de la Santé.
ACTIVITES PRATIQUES	1 – Entretien de la propreté de l'école 2 – Construction et entretien des latrines et urinoirs 3 – Initiation à l'emploi de certains produits et matériels d'entretien : savon, citron, cendre, végétaux, charbon, sable etc. 4 – Activités manuelles : Découpage, collage, couture, (sens du tissu, points de base), enfilage, poterie, vannerie, menuiserie, petite mécanique...	- les élèves seront entraînés à respecter les principales règles d'hygiène. - nécessité de faire comprendre aux élèves que certains produits locaux valent tout autant que ceux importés. - organiser des séances sous forme d'ateliers pour l'acquisition de la dextérité manuelle et de la justesse de vue. (éviter les corvées) N.B. l'ensemble de ces activités pratiques est à étaler sur toute l'année scolaire.
NOTION D'ETAT ET DE LA MATIERE	1 – Etat solide 2 – Etat liquide 3 – Etat gazeux	Partir de l'observation d'un corps qui peut facilement se présenter sous les trois états : eau, bougie. Les élèves doivent trouver après des expériences que la matière se présente sous 3 états. Il ne faut pas aborder les propretés des états.

LES COMBUSTIBLES	1 – Les combustibles solides : bois, charbon de bois 2 – Les combustibles liquides : huile, pétrole, essence, alcool	On étudiera un type de combustible de chaque catégorie. Reconnaissance, usage et précautions à prendre.
LES MOYENS D'ECLAIRAGE	Etude technologique simple de la lanterne ou de la lampe torche	

EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

COURS ELEMENTAIRE 1^{ère} ANNEE

FORMES JOUEES

- Rondes dansées et chantées
- Rondes mimées
- Passe à 10
- Cache-cache
- Saute-mouton
- Les prisonniers ou les oiseaux en cages
- Les écureuils en cages etc...

JEUX PRE-SPORTIFS

Course

- Relais simple – relais concours – relais navette
- Course au fanion
- Vitesse navette – vitesse poursuite
- Le béret
- Course d'obstacles.

Saut

- Longueur poursuite avec ou sans élan – individuel ou par équipes
- Sauter et toucher un objet suspendu, avec élan, sans élan, individuel ou par équipes
- Franchissement d'obstacles.

Lancer

- Gagne terrain
- Lancer par-dessus un obstacle – individuel ou par équipes
- Lancer dans une zone individuel ou par équipes

DANSES FOLKLORIQUES ET JEUX TRADITIONNELS

- une ou deux danses par trimestre – choisir les danses du milieu d'abord, puis introduire les danses d'autres régions.

- agbéko - gbekon
- lawa, kamou
- akpè etc.

EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

COURS ELEMENTAIRE 2^{ème} ANNEE

ACTIVITES PHYSIQUES

ATHLETISME

1 – Course de vitesse

Connaître les commandements

Course progressive

Courir en ligne droite

Traverser la ligne d'arrivée en pleine vitesse.

2 – Course de relais

Apprendre :

- A assurer la liaison entre les relayeurs et relayés.
- A passer le témoin.

3 - Obstacles

Passage global ou diverses séquences d'appui (insister sur le rythme)

4 - Endurance

Apprendre :

- A tenir une distance (600m pour les garçons et 400m pour les filles)
- A tenir une distance dans un temps donné.

5 – Lancer (Poids)

- Tenue de l'engin,
- Lancer sans élan
- Lancer avec élan

6 – Sauts

Longueur : apprendre à mieux courir et trouver la zone d'appel dans la course sans piétiner (lier course et impulsion).

Hauteur : apprendre à mieux sauter vers le haut après avoir trouvé la zone d'impulsion saut libre, saut ciseaux, saut plané ou ventral.

Triple saut : le rythme sans élan, avec élan ; insister sur le rythme.

GRIMPER

Apprentissage du grimper, bras et jambes, sur corde avec nœuds.

ACTIVITES SPORTIVES

SPORTS COLLECTIFS

1 – Le football à 7 et à 11

Idée directrice : apprendre aux enfants à jouer au football.

- En sachant « occuper » un terrain sans s'agglutiner autour du ballon
- Maîtrisant au mieux le ballon
- En procédant par passes courtes et précises, au ras du sol
- En ayant constamment l'idée « d'aider » le partenaire possesseur du ballon.

2 – Le handball

Faire acquérir les éléments principaux de base passes, réceptions, dribbles et tirs au panier

3 – Le basketball

Faire acquérir les éléments principaux de base passes, réceptions, dribbles et tirs au panier.

4 – Le volleyball

Faire acquérir les éléments principaux de base : service, réception, passe, smash et contre.

DANSES FOLKLORIQUES : (suivant les milieux) insister sur le rythme.

JEUX TRADITIONNELS : (suivant les milieux) insister sur le rythme et les règles.

EDUCATION MUSICALE

Une quinzaine de chansons au moins par an :

- Hymne national
- Chant choral
- Solfège :
 - * étude des sons, de la gamme, de la portée, des intervalles simples,
 - * mesure à 2, 3, et 4 temps,
 - * étude des durées : ronde, noire et silences correspondants
- pratique instrumentale : instruments traditionnels et autres.

ARTS PLASTIQUES

Les exercices du Cours Préparatoire seront maintenus. En plus, on ajoutera :

- dessins d'observation

Ils seront plus élaborés et prendront une forme plus expressive.

On encouragera la sculpture.

COURS MOYEN

CENTRES D'INTERETS ET THEMES	OBSERVATION ET/OU SUPPORTS PEDAGOGIQUES
1° - L'ECOLE - Une journée à l'école 2° - LA FAMILLE - La vie en famille : activités, entraide, visites 3° - AU VILLAGE - Au marché, à la boutique - sur la place publique - chez le chef - les lieux sacrés : chez le féticheur, à l'église, au temple,	Observation spontanée puis dirigée par le maître. Visites, enquête, documents, vécu des enfants. Enquête, plan du village, dramatisation

à la mosquée. 4° - A LA VILLE - une journée en ville. - les services publics : à la mairie, au commissariat, à la poste, à la banque, au bureau de la préfecture, au tribunal - les monuments, jardins et places publics. 5° - COUTUMES ET TRADITIONS - Fêtes nationales - manifestations culturelles - intronisation d'un chef coutumier - mariage, naissance, baptême - décès et funérailles 6° - USINES ET METIERS - à l'usine : usine d'égrenage, féculerie, brasserie, raffinerie, aciérie, usine textile, huilerie 7° - LES ANIMAUX - les animaux et oiseaux domestiques - les reptiles - les insectes	Enquête, documents, images, plan de la ville Observation, compte rendu, images, reportage de journal. Visites, documents écrits, images, enquête Documents, images, enquêtes, mimes, observation. Visites de zoo, compte rendu,
---	--

8° - LA CHASSE ET LA PECHE - les animaux et oiseaux sauvages, à la chasse Les poissons, à la pêche	images.
9° - LES PHENOMENES NATURELS - la saison des pluies : l'orage, la tornade, les éclairs, le tonnerre, la foudre, le brouillard - la saison sèche : le harmattan, la brume, la rosée, les feux de brousse, l'incendie, les battues.	Observation, compte rendu
10° - ACTIVITES AGRICOLES - scène de labour, d'encensement ou de plantation, d'entretien, de récolte ou moisson.	Enquête, observation, documents écrits, images
11° - SANTE, HYGIENE, MALADIES - les maladies : les maladies contagieuses et la vaccination (variole, rougeole, varicelle, tuberculose) - les accidents, la morsure de serpent et Secourisme.	Documents écrits, images, vécu des enfants
12° - PAYSAGE - le paysage qui nous entoure Les plantations : le verger, les arbres spéciaux - la végétation naturelle : forêt, brousse - je protège la nature	Observation, visites, enquêtes, images, documents, collections, herbier Mimes, dramatisation, images.
13° - LOISIRS, SPECTACLES ET JEUX - Jeux et sports d'équipes, athlétisme - jeux dramatiques et danses de chez nous - devinettes, charades, contes, énigmes	
14° - VOYAGES ET TRANSPORTS - voyager : à pied, à bicyclette, à moto, à cheval,, en voiture, en car, en camion, en train, en bateau, en barque, en pirogue...	Vécu des enfants, visites, enquêtes, images, documents écrits.

- à la gare, à l'aéroport (aérogare), au port - les accidents de la circulation et la prudence. 15° - A L'ECOUTE DU MONDE - la correspondance : la lettre, le télégramme, le télex, le mandat, la communication téléphonique... - la presse : le journal, la radio, la télévision. Exercices, dramatisation, lecture de journal, écoute de la radio, de la télévision.	Exercices, dramatisation, lecture de journal, écoute de la radio, de la télévision.
---	--

GRAMMAIRE

COURS MOYEN 1^{ère} ANNEE

I – LES STRUCTURES FONDAMENTALES DE LA PHRASE SIMPLE

1°/ Groupes permutable et groupes non permutable

Les structures : - GN1 + V + GN2

- GN1 + V

- GN1 + V + Adj.

2°/ La phrase à verbe **être**

3°/ Les correspondances **avoir / être**

4°/ La construction indirecte : les prépositions

5°/ Groupes indirectes permutable / non permutable

II – DE LA PHRASE SIMPLE A LA PHRASE COMPLEXE

1°/ Les opérations fondamentales :

La coordination par **et, ou / ni**

Coordination et subordination

2°/ Mise en œuvre des deux opérations fondamentales :

- la coordination dans la phrase complexe

- la subordination

* par **que**

* par **si**

* coordination des propositions introduites **par que et si**

- équivalences entre propositions par **que** infinitives et groupes nominaux

- la subordination par **ce que, ce qui**.

III – MORPHOLOGIE ET SYNTAXE DU VERBE

1°/ Etude des verbes : paraître et connaître

2°/ La transformation passive :

- les temps connus des verbes étudiés

- les verbes **tenir et venir**

3°/ Le plus-que-parfait de l'indicatif

4°/ Le subjonctif présent

5°/ Le conditionnel présent.

COURS MOYEN 2^{ème} ANNEE

En plus du programme du CM1 ajouter :

I – LES EMPLOIS

De qui, que, dont.

II – L'EXPRESSION

- de la cause

- du temps

- de la manière

- de la condition.

III – MORPHOLOGIE ET SYNTAXE DU VERBE

1°/ Le passé simple

2°/ Le passé antérieur

3°/ Conjugaison des verbes

- **prendre**

- **en – yer**

- **devoir, recevoir**

- falloir
- asseoir.

ORTHOGRAPHE

COURS MOYEN 1^{ère} ANNEE

Les principales difficultés orthographiques ci-après doivent faire l'objet d'un enseignement systématique au Cours Moyen.

A – Orthographe grammaticale

a – à ; et – est ; on – ont.
Son – sont ; se – ce ; ou – où
Ses – ces ; c'est – s'est ; s'était - c'était
Peu- peut
La – là – l'a ; on n'...
Près – prêt ; ma – m'a ; mon – m'ont

B – Orthographe d'usage

é – è
ée – eu
Cas ou **s = ze et s = se**
Pluriel des noms terminés par **ou, al, all**
Emploi de la cédille **m devant p, b, et m**
Mots terminés par **ition, et ation**
Terminaisons en **ment, té, eur, oir.**

COURS MOYEN 2^{ème} ANNEE

En plus du programme du CM1 ajouter :

A – Orthographe grammaticale

Ni – n'y ; si – s'y ; sans – s'en

Leur – leurs ; ais – ai ; erai – erais

Amment – emment ; quel...que – quelque ; qu'il le – qu'il l'...

B – Orthographe d'usage

Verbes en **eler** et **eter**

Verbes en **oter**, **otter**, **oner**, **enner**

Quelques règles concernant les mots commençant par **ac – af – ag – at – suf – sup**.

ECRITURE

1^{er} Trimestre

- Les minuscules en moyenne et en fine cursives par familles (révision)
- Les minuscules en grosse cursive.
- Applications : mots, maximes, préceptes moraux et civiques
- Les minuscules en script.

2^{ème} Trimestre

- Les minuscules en moyenne cursive et en fine cursive par familles
- Les majuscules en grosse cursive
- Applications : noms propres, maximes, préceptes moraux et civiques
- Les majuscules en écriture script.

3^{ème} Trimestre

- Révision
- exercices d'application.

CALCUL MENTAL

COURS MOYEN 1^{ère} ANNEE

REPARTITION MENSUELLE

1 – Révision des tables d'addition et de multiplication

Compter par 10, 100, 1000

Compter par 5, 50, 500

Compter par 2, 20, 200.

2 – Additionner un nombre d'un chiffre et un nombre de 2 chiffres.

- sans passage de la dizaine

- avec passage de la dizaine

Additionner un nombre de 2 chiffres et un nombre de 3 chiffres.

- sans passage de la dizaine, de la centaine

Avec passage

Ajouter 9, 19, 29, 39, etc...

Ajouter 11, 21, 31, etc...

3 – Compléter à 100, 1000, 10000

Soustraire un nombre d'un chiffre d'un nombre de 2, 3 chiffres

Soustraire un nombre de 2 chiffres

Retirer 9, 19, 29, 39 etc.

Retirer 11, 21, 31, etc.

REVISION

4 – Multiplier par 2 un nombre de 2 chiffres
Multiplier par 3, par 4, par 6 un nombre de 2 chiffres
Multiplier un nombre de 2 chiffres par un nombre d'1 chiffre
Multiplier un nombre d'1 chiffre, de 2 chiffres par 10

5 – Multiplier par 10, 100, 1000
Multiplier par 9, 19, 29, etc.
Multiplier par 11, 21, 31 etc.
Multiplier par 15.

6 – Multiplier un nombre à virgule par 10, 100, 1000
Multiplier par 20, 200, 2000
Multiplier par 4, 8, 12.

REVISION

7 – Multiplier par 5, 50, 500
Multiplier par 25, 250
Multiplier par 75
Diviser par 10 ; 100, 1000
Diviser par 2, 20, 200
Diviser par 4, 8, 12

8 – Diviser par 5, 50, 500
Diviser par 25, 250
Diviser par 1,5, 15
Diviser par 125.

9 – Révision générale

COURS MOYEN 2^{ème} ANNEE

REPARTITION MENSUELLE

1 – Révision des tables d'addition et de multiplication
Compléter à 100, 1000, 10000
Additionner 2 nombres de 2 chiffres
Additionner un nombre de 2 chiffres et un nombre de 3 chiffres
Additionner 9, 19, 29...et un nombre
Additionner un nombre terminé par 9 ou par 8 et un nombre

2- Additionner 2 nombres de 3 chiffres

Additions successives

Soustraire un nombre de 2 chiffres d'un nombre

Soustraire 9, 19, 29... d'un nombre

Soustraire un nombre de 3 chiffres d'un nombre de 3 chiffres au moins

Soustractions quelconques.

3 – Multiplier par 10, 100, 1000

Multiplier par un nombre de 1 chiffre, un nombre de 2 chiffres

Multiplier par 20, 30, 200, 300

Multiplier par 9, 11, 12

REVISION

4 – Multiplier par 5, 50, 500

Multiplier par 15

Multiplier par 25, 250, 2500

Multiplier par 75

Multiplier par 125

5 – Diviser par 10, 100, 1000

Diviser par 5, 50, 500

Diviser par 75

Diviser par 20, 30 ; 40

Diviser par 4, 8

6 – Multiplier par 0,5

Multiplier par 0,25, 2,5, 25, 250

Multiplier par 0,125, 1,25, 12,5, 125

Multiplier par 1,5, 15, 150

Multiplier par 0,75, 7,5

REVISION

7 - Diviser par 0,5

Diviser par 0,25, 2,5

Diviser par 0,75, 7,5

Diviser par 0,125, 1,25, 12,5

Diviser par 1,5, 15, 150

8 – addition des nombres décimaux

Soustraction des nombres décimaux

Multiplication et division des nombres décimaux par 10, 100, 1000

Calculs des règles de trois.

9 – Révision générale

	Ensembles, Nombres et opérations (Arithmétique)	Géométrie	Mesure (système métrique)
1^{er} Trimestre	- activités pratiques sur les ensembles (opération, relations) - étude des nombres de 0 à 50.000 - les opérations et leurs propriétés, distributivité de la multiplication par rapport à l'addition, produit d'un nombre par 10, 100, 1000... - prix d'achat, prix de revient, prix de vente. Bénéfice, perte, facture. Révision : problèmes pratiques oraux et écrits sur les nombres étudiés en relation avec la géométrie et les mesures.	- droites – segment de droite – droites perpendiculaires et droites parallèles, présentation et construction - polygones : cercle – trapèze – parallélogramme – triangle : présentation et construction Révision : problèmes pratiques oraux et écrits	- les unités de longueur, de capacité, de masse, de monnaie. - pesée : Poids brut Poids net Tare Révision : problèmes pratiques oraux et écrits de géométrie en

		de géométrie en relation avec les nombres étudiés et les mesures.	relation avec les nombres étudiés et la géométrie.
2^{ème} Trimestre	- étude et écriture des nombres de 50.000 à 100.000 puis de nombre quelconque en base 10. - division avec reste par un nombre de 2, 3, 4 chiffres - divisibilité par 2, 3, 4, 9 La moyenne, quotient exact, diviseur, nombre exact, diviseur, nombres premiers, nombres carrés, nombres pairs, nombres impairs, gain-dépense – économie – dette. Révision : problèmes pratiques oraux et écrits de géométrie en relation avec la géométrie et les mesures.	- polygones réguliers, triangle équilatéral, hexagone, octogone, cercle : présentation et construction. - géométrie sur quadrillage, symétrie par rapport à un point construction de la médiatrice d'un segment de droite. Détermination des périmètres des principaux polygones – détermination expérimentale de pi. Calcul d'une dimension, les intervalles. Révision : problèmes pratiques oraux et écrits de géométrie en relation avec la géométrie et les mesures.	- présentation des unités d'aire. - nombres sexagésimaux : lecture et écriture. - opération sur les nombres sexagésimaux. Le calendrier Lecture de l'heure. Révision : problèmes pratiques, oraux et écrits sur les mesures en relation avec les nombres étudiés et la géométrie.

	- les nombres de 0 à 100.000 - nombres à virgule en base 10 (nombres décimaux) : les opérations - relations numériques - fractions Opérations sur les fractions, fraction comme opérateur.	- l'aire d'une surface : aire du carré, du rectangle, du triangle, du trapèze, du cercle. - calcul d'une dimension Surfaces augmentées ou diminuées, carrelage Détermination de l'aire d'un polygone régulier.	- Présentation des unités de volume.
--	--	---	--------------------------------------

3^{ème} Trimestre e	- proportionnalités : pourcentage – masse volumique – échelle et plan déplacement des mobiles. Mouvements uniformes. Partages. Révision : problèmes pratiques, oraux et écrits sur les nombres étudiés en relation avec la géométrie et les mesures.	Observation du pavé, du cube, du cylindre. Développement et construction. Calcul des aires et des volumes. Révision : petits problèmes pratiques, oraux et écrits de géométrie en relation avec les nombres étudiés et les mesures.	Révision : petits problèmes pratiques, oraux et écrits sur les mesures en relation avec les nombres étudiés et la géométrie.
---	---	--	--

COURS MOYEN 2^{ème} ANNEE

	- activités pratiques - sur les ensembles : opération, relations	- droites perpendiculaires et parallèles. - segment milieu, médiatrice, - principaux polygones,	
--	--	--	--

1^{er} Trimestre e	- les grands nombres, les opérations : sens et pratique. - nombres à virgule (nombres décimaux) : les 4 opérations - produit et quotient par 10, 100, 1000. Révision : problèmes pratiques oraux et écrits sur les nombres étudiés en relation avec la géométrie et les mesures.	droites remarquables, périmètre - calcul d'une dimension - disque (cercle) : droites remarquables, arc de cercle, recherche expérimentale. Révision : problèmes pratiques oraux et écrits de géométrie en relation avec les nombres étudiés et les mesures.	Révision : problèmes pratiques oraux et écrits de géométrie en relation avec les nombres étudiés et la géométrie.
2^{ème} Trimestre e	- relations numériques : - la fraction : les 4 opérations, fractions comme opérateur, proportionnalité : le pourcentage - repérage dans le plan – partages – nombres premiers, nombres carrés, racine carrée. Révision : problèmes pratiques oraux et écrits de géométrie en relation avec la géométrie et les mesures.	- détermination et calcul des aires des principaux polygones carrelage. Calcul de l'aire du disque, calcul d'une dimension. Surface augmentée ou diminuée. Mesure d'un secteur angulaire : comparaison avec le secteur angulaire droit et l'utilisation du rapporteur. Somme des secteurs angulaires, d'un triangle, d'un quadrilatère, etc. Secteurs angulaires adjacents complémentaires : bissectrice d'un secteur angulaire. Révision : problèmes pratiques oraux et écrits de géométrie en relation avec la géométrie et les	- proportionnalités : échelle et plan. Les unités de mesure de volume. Stère, relations, entre les unités de mesure de volume, de capacité et de poids. Proportionnalités : masse volumique. Révision : problèmes pratiques, oraux et écrits sur les mesures en relation avec les nombres étudiés et la géométrie.

		mesures.	
--	--	----------	--

3^{ème} Trimestre e	- factures - numérotation romaine - preuve par 9	- détermination de l'aire d'un polygone irrégulier. - observation, développement et construction des solides Calcul des aires, détermination du volume des prismes, droits du cylindre, du cône. Rangement – géométrie sur quadrillage. Révision : problèmes pratiques oraux et écrits de géométrie en relation avec les nombres étudiés et les mesures.	- les nombres sexagésimaux : opérations. Proportionnalités : notion et résolution d'équations simples déplacement des mobiles, mouvements uniformes. Révision : problèmes pratiques oraux et écrits de géométrie en relation avec les nombres étudiés et la géométrie.
	Révision : problèmes pratiques oraux et écrits sur les nombres étudiés en relation avec la géométrie et les mesures.		

HISTOIRE

1^{er} Trimestre

LE TOGO

La vie sociale et politique traditionnelle
Le Togo pendant la période coloniale
La lutte pour l'indépendance,
Le Togo de 1960 – 1967.
Le Togo de 1967 à nos jours.
La Nation Togolaise : - Drapeau, devise, hymne
- le Parti

2^{ème} Trimestre

Les grands empires africains : Zimbabwe, Ghana, Mali, Gao.
La connaissance du monde : grandes inventions et grands voyages (Afrique, Asie, Amérique, précolombienne).
La Traite des Noirs : causes, commerce triangulaire, conséquences.
Les Révolutions : en France, aux Etats-Unis par exemple.
La colonisation et les résistances en Afrique ;
- partage de l'Afrique, les grands résistants.
Le monde du XX^{ème} siècle.
- la guerre de 1914 à 1918 et la guerre de 1939 à 1945 – leurs conséquences en Afrique et au Togo.
- la révolution russe
- les progrès des sciences et des techniques
- l'Afrique s'organise :
- les indépendances
- le Conseil de l'Entente
- l'O.U.A.
- la C.E.D.E.A.O.

3^{ème} Trimestre

Définition de la préhistoire : préciser les âges, les origines des premiers hommes et leur mode de vie. Définition de l'histoire : préciser les notions de génération, siècle, période, époque, millénaire.

L'histoire commence avec l'écriture en Egypte. L'Egypte ancienne : les grandes divisions de son histoire, la vie à l'époque des pharaons.

GEOGRAPHIE

A – LE TOGO

La présentation : situation, limites, superficie, population...

Le relief

Le climat

Les cours d'eau

Les paysages naturels

La population

L'agriculture

L'élevage, la pêche et la chasse.

Les industries

Les voies de communication

Le commerce

L'organisation administrative et les villes.

B – LES PAYS VOISINS DU TOGO

Le Ghana

La République Populaire du Bénin

La Haute-Volta

C – LE CONTINENT AFRICAIN

Physique, humain, économique et politique.

D – LES AUTRES CONTINENTS ET QUELQUES PAYS DU MONDE

Europe : généralités

Asie : généralités

Amérique : généralités

Océanie : généralités

La France : généralités, villes, population, commerce, industries.

Etude comparée des pays suivants : la Grande-Bretagne, l'Allemagne Fédérale, l'U.R.S.S., les U.S.A., le Canada et la République Populaire de Chine.

E – LA TERRE DANS L'ESPACE

La place de la terre dans le système solaire. La rotation : jour et nuit. La révolution : saisons. Les grandes zones climatiques. La représentation de la terre : plan et carte. Les continents, les océans, les mers.

EDUCATION MORALE CIVIQUE ET POLITIQUE

A – VIE SOCIALE DE L'ECOLE

La famille et l'école : droits et devoirs respectifs des parents, des enfants : hommage à nos disparus, relation entre l'école et la famille.

Les relations avec les autres enfants du quartier, de l'école : les loisirs, les sorties, travail en groupe, respect d'autrui et du bien d'autrui.

Le code de la famille : quelques éléments essentiels.

La vie sexuelle : quelques aspects : la virginité, la liberté sexuelle, les méfaits de la prostitution.

L'étude critique de quelques coutumes de la région (enquête).

B – L'ELEVE ET SON VILLAGE – SON CANTON – SA COMMUNE – SA PREFECTURE – SA REGION

- Solidarité
- Participation
- Fêtes traditionnelles
- Structures administrative et politique. Respect de l'autorité.

C – L'ELEVE ET LA VIE POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE

- Notion d'Etat, de Nation, de Patrie
- La devise, l'hymne, l'emblème
- La constitution togolaise promulguée le 9 janvier 1980 après le referendum du 30 décembre 1979 : les structures.

1 – Le pouvoir exécutif

- le Président de la République
- le Parti : objectifs, structures, organes
- le Gouvernement

2 – Le pouvoir législatif : l'Assemblée Nationale

3 – Le pouvoir judiciaire

4 – La Cour Suprême.

Droits et devoirs du citoyen : services à rendre à la Nation

Les fêtes nationales : leur signification.

La politique des grands travaux : différentes réalisations du R.P.T.

- domaine politique
- domaine social
- domaine économique
- domaine culturel.
- Les Ministres.

D – LA SOLIDARITE INTERNATIONALE

La déclaration universelle des droits de l'homme

Le Togo et les institutions internationales :

ENTENTE, CEDEAO, OCAM, OUA, ACO/CEE, ONU, et ses organes spécialisés.

N.B.

E – QUELQUES VERTUS INDIVIDUELLES ET SOCIALES

(à cultiver tout au long de la scolarité au CP, et au CM)

- Politesse
- Franchise
- Honnêteté
- Courage
- Modestie
- Sang froid
- Respect des personnes âgées
- Esprit d'équipe
- Esprit d'épargne
- Amour de l'effort et esprit d'initiative
- Tempérance : loisirs et plaisirs sains : lutte contre l'alcoolisme et les drogues.

PREVENTION ROUTIERE

La bicyclette et la motocyclette.

J'apprends à connaître ma bicyclette ou ma motocyclette

- organes essentiels
- accessoires : obligatoire et facultatif.
- en route (départ – circulation – arrêt – piste cyclable)

Je suis maître de mon guidon

Je suis maître de ma vitesse : état de la chaussée, obstacles imprévus

Fautes et imprudences à éviter :

- * rouler à deux de front
- * passer trop près d'un véhicule
- * transporter un passager sur une bicyclette
- * conduire un animal tout en étant à bicyclette
- * mal arrimer ses bagages
- * ne pas observer la priorité des colonnes organisées.
- * observer la priorité des gendarmes, de la police, des pompiers, des ambulances, des trains, etc.
- croisement et dépassement : règles à observer.
- Chaussée à voies matérialisées
- priorité et prudence aux intersections des routes et des rues
- quitter une route ou une rue sur la droite, tourner à droit : précautions à prendre
- sens interdit, sens obligatoire, traversée d'un carrefour
- je m'arrête à un passage à niveau
- conduite en ville : les signaux lumineux, les agents de la sécurité
- conduite de nuit
- je connais les feux des véhicules
- conduite des animaux
- les dépassements interdits
- la signalisation routière
- la traversée des agglomérations

Exercices pratiques : cherche et trouve les infractions commises par les usagers de la route : cyclistes, motocyclistes, conducteurs d'animaux.

EDUCATION SCIENTIFIQUE ET INTIATION A LA VIE PRATIQUE

COURS MOYEN 1^{ère} ANNEE

THEMES	CONNAISSANCE A ACQUERIR ET SAVOIR - FAIRE	METHODE OU CONSEILS PEDAGOGIQUES
LE FONCTIONNEMENT DU CORPS HUMAIN	APPAREILS : respiratoire, digestif, circulatoire, excréteur, génital	Etude sommaire à l'occasion de l'abattage d'animal dans le milieu, faire observer par les élèves les principaux organes et les divers appareils.
LES MALADIES	1 – Les maladies parasitaires et leur prévention 2 – Les maladies microbiennes et leur prévention 3 – Les méfaits de l'usage excessif du tabac, des boissons alcoolisées 4 – L'usage des drogues.	Partir d'une enquête pour étudier les caractères généraux de chaque catégorie de maladies et leur mode de prévention. Faire connaître aux élèves le calendrier des vaccinations et les modalités pratiques pour se faire vacciner. Sensibiliser les élèves aux conséquences sociales néfastes liées à l'usage des drogues.
	1 – Nécessité de l'assainissement des villages ou des villes : le	Les élèves doivent trouver la relation entre la santé de l'individu et son milieu afin de pouvoir appliquer les règles

L'HYGIENE DU MILIEU ET DE L'HABITAT	point d'eau et le traitement des villages ou des villes. L'aménagement des dépotoirs. 2 – Lutte contre les rongeurs dans la maison 3 – Lutte contre les mouches et les moustiques 4 – Hygiène corporelle et vestimentaire.	d'hygiène qui s'imposent. L'aménagement des lagunes et des marécages sera étudié à cette occasion dans les milieux qui s'y prêtent. Le principe des vases communicants sera étudié à cette occasion dans les milieux où il existe une adduction d'eau. Dans les autres milieux ce principe sera étudié d'une manière expérimentale. Inciter les enfants à rechercher les problèmes relatifs à l'hygiène de l'eau dans le milieu et en accord avec les autorités locales, les faire participer à l'amélioration des situations. Partir d'une enquête pour étudier les moyens et les techniques traditionnels auxquels on apportera d'éventuelles améliorations.
LA NUTRITION	1 – Nécessité de l'alimentation 2 – Etude des aliments couramment consommés dans la région et leur classification 3 – Conservation des aliments avant et après la cuisson 4 – Différentes modes de cuissons	- classification des aliments en aliments de croissance, de force et de résistance, (on évitera l'usage des termes : lipides, glucide, protides) - faire étudier les différents moyens traditionnels de conservation : salaison, séchage, fumage, ... - faire ressortir l'intérêt de chaque mode de cuisson.
ACTIVITES MANUELLES	1 – Tissage 2 – Poterie 3 - Vannerie 4 – Broderie : points de base 5 – Tricotage : points de base 6 – Réalisation d'un petit ouvrage : napperon, bavoir, mouchoir,... 7 – Menuiserie 8 – Petite mécanique	Ces activités seront choisies compte tenu des réalités du milieu. On peut envisager la formation de plusieurs ateliers avec possibilité de rotation des groupes d'élèves. On fera appel aux personnes ressources.

LES ETATS DE LA MATIERE	Les propriétés de chacun des états : état solide, liquide, gazeux.	Les propriétés de chacun des états sont établies à partir des expériences réalisées par les élèves eux-mêmes ou en leur présence...
INSTALLATION D'UNE PETITE STATION METEO	1 – Lecture et relevé des températures. 2 – Lecture et relevé de la pluviosité 3 – Lecture et relevé de la direction du vent. 4 – Etude du thermomètre 5 – Etude de la pression atmosphérique.	Faire installer par les élèves dès la rentrée scolaire : une manche à air, un pluviomètre. Par équipes qui se relaient, les élèves font les différents relevés et les notent. L'exploitation de ce travail conduira à faire réaliser des graphiques, à étudier le thermomètre et son principe à faire découvrir la pression atmosphérique à travers ses effets (le vent par exemple).
LES LEVIERS	1 – Etude d'exemples courants du levier, inter- appui et du levier inter- résistant 2 – Types de balances	Réaliser des maquettes de balance à bras égaux et à bras inégaux.
LES COMBUSTIBLES	Dégradation et protection des métaux.	Partir d'observations et d'expériences.

LA PROTECTION DE LA NATURE	Les mesures de protection : - les réserves de flore et de faune - la protection des sols cultivés - la protection de la mer et des cours d'eau.	Faire dégager la nécessité de la protection de la flore et de la faune et comment y parvenir.
AGRICULTURE	1 – Jardin, potager et/ou champ de grande culture 2 – Petit élevage	Activités à mener tout au long de l'année scolaire.
ETUDE D'UN PROBLEME DU MILIEU	1 – Participation à une tâche de développement communautaire. 2 – Mise en œuvre et amélioration d'une technique artisanale et traditionnelle du milieu.	- Obtenir l'accord des autorités locales - fabrication d'huile, de savon, de teinture...
LES LEVIERS	1 – Etude d'exemples courants du levier, inter-appui et du levier inter-résistant 2 – Types de balances	Réaliser des maquettes de balance à bras égaux et à bras inégaux.

COURS MOYEN 2^{ème} ANNEE

LE FONCTIONNEMENT DU CORPS HUMAIN	Appareils : respiratoire, digestif, circulatoire, excréteur, génital.	- Fonctions et hygiène.
LES ACCIDENTS ET LES MALADIES	1 – Intervention en cas d'accident par : noyade, électrocution, hydrocution, choc, brûlures... 2 – Les maladies vénériennes, leurs méfaits et leur prévention. 3 – Les méfaits de l'usage excessif du tabac, des boissons alcoolisées. 4 – l'usage des drogues	- Faire une enquête dans le milieu (centre de Santé). - Visites au Centre de Santé pour connaître les maladies les plus fréquentes du milieu ainsi que leurs conséquences. - Sensibiliser les élèves aux conséquences sociales néfastes liées à l'usage des drogues.
	1 – Nécessité de l'assainissement des villages ou des villes : - le point d'eau et le	Les élèves doivent trouver la relation entre la santé de l'individu et son milieu afin de pouvoir appliquer les règles d'hygiène qui

L'HYGIENE DU MILIEU ET DE L'HABITAT	traitement de l'eau (fabrication du filtre) - l'aménagement des dépotoirs villes 2 – Hygiène corporelle et vestimentaire.	s'imposent. L'aménagement des lagunes et des marécages sera étudié à cette occasion dans les milieux où il existe une adduction d'eau. Dans les zones rurales, ce principe sera étudié d'une manière expérimentale. Inciter les enfants à rechercher les problèmes relatifs à l'hygiène de l'eau dans le milieu en accord avec les autorités locales, les faire participer à l'amélioration des situations. Contrôle quotidien de l'hygiène corporelle et vestimentaire des élèves. Sensibiliser les parents à la nécessité de l'hygiène chez leurs enfants.
L'HYGIENE ALIMENTAIRE DE LA FUTURE MAMAN ET BEBE	1 – Hygiène de la future maman. 2 – Toilette et habillement du bébé 3 – Alimentation de la future maman 4 – Alimentation du bébé 5- Sevrage	- faire appel à Agent de la Santé - Observations

LA NUTRITION	1 – Etude des aliments couramment consommés dans la région et leur classification. 2 – Equilibre alimentaire au cours de la journée.	- Classification des aliments de croissance, de force et de résistance (on évitera l'usage des termes : lipides, glucide, protides). - Etude d'un cas de maladie par carence pour montrer aux élèves les conséquences des raisons alimentaires incomplètes (kwashiorkor). Faire composer par les élèves une ration alimentaire à partir des aliments locaux.
---------------------	--	--

ACTIVITES MANUELLES	1 – Tissage 2 – Poterie 3 - Vannerie 4 – Broderie : points de base 5 – Tricotage : points de base 6 – Réalisation d'un petit ouvrage : napperon, bavoir, mouchoir... 7 – Menuiserie 8 – Petite mécanique	Ces activités seront choisies compte tenu des réalités du milieu. On peut envisager la formation de plusieurs ateliers avec possibilité de rotation des groupes d'élèves. On fera appel aux personnes ressources.
LES ETATS DE LA MATIERE	Passage d'un état à l'autre : liquéfaction, évaporation, condensation, solidification	Pour la liquéfaction, utiliser les exemples suivants : l'eau quand on peut se procurer la glace), la bougie, le sucre... Pour l'évaporation, faire observer les bulles de vapeur d'eau qui se forment au fond du récipient lorsqu'on chauffe de l'eau, et qui viennent éclater la surface Pour la solidification, prendre l'exemple de la bougie.
INSTALLATION D'UNE PETITE STATION METEO	1 – Lecture et relevé des températures. 2 – Lecture et relevé de la pluviosité 3 – Lecture et relevé de la direction du vent. 4 – Etude du thermomètre 5 – Etude de la pression atmosphérique.	Faire installer par les élèves dès la rentrée scolaire : une manche à air, un pluviomètre. Par équipes qui se relaient, les élèves font les différents relevés et les notent. L'exploitation de ce travail conduira à faire réaliser des graphiques, à étudier le thermomètre et son principe à faire découvrir la pression atmosphérique à travers ses effets.

LES LEVIERS	1 – Etude d'exemples courants du levier, inter-appui et du levier inter-résistant 2 – Types de balances	Réaliser des maquettes de balance à bras égaux et à bras inégaux.
LES COMBUSTIBLES	1 – Les combustions complètes 2 – Les combustions incomplètes : fabrication et propriétés du charbon de bois.	Partir d'observations et d'expériences.
AGRICULTURE	1 – jardin, potager et/ou champ de grande culture. 2 – Petit élevage	Activités à mener tout au long de l'année scolaire.
ETUDE D'UN PROBLEME DU MILIEU	1 – Etude sur la commercialisation d'un produit, le choix des prix, la régénération d'une culture : café, cacao, cocotier, etc. 2 – Participation à une tâche de développement communautaire	- Enquête permettant une approche des problèmes liés à une activité économique importante de la région. - obtenir l'accord des autorités locales.

--	--	--

EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

ACTIVITES PHYSIQUES

ATHLETISME :

1 – Course de vitesse

Connaître les commandements

Course progressive

Courir en ligne droite

Traverser la ligne d'arrivée en pleine vitesse

2 – Course de relais

Apprendre :

- à assurer la liaison entre les vitesses des relayeurs et relayés
- à passer le témoin

3 - Obstacles

Passage global sur diverses séquences d'appui (insister sur le rythme)

4 - Endurance

Apprendre :

- à tenir une distance (600m pour les garçons et 400m pour les filles)

- à tenir une distance dans un temps donné.

5 – Lancer (poids)

- tenue de l'engin,
- lancer sans élan
- lancer avec élan.

6 – Sauts

Longueur : apprendre à mieux courir et trouver la zone d'appel dans la course sans piétiner (lier course et impulsion)

Hauteur : apprendre à mieux sauter vers le haut après avoir trouvé la zone d'impulsion ; saut libre ; saut ciseaux ; saut plane ou ventral.

Triple – saut : le rythme sans élan, avec élan ; insister sur le rythme.

GRIMPER

Apprentissage du grimper, bras et jambes, sur corde avec nœuds.

ACTIVITES SPORTIVES

SPORTS COLLECTIFS

1 – Le football à 7 et à 11

Idée directrice : apprendre aux enfants à jouer au football

- En sachant « occuper » un terrain sans s'agglutiner autour du ballon
- En maîtrisant au mieux le ballon
- En procédant par passes courtes et précises, au ras du sol
- En ayant constamment l'idée « d'aider » le partenaire possesseur du ballon.

2 – Le handball

Faire acquérir les éléments principaux de base : passes, réceptions, dribbles, et tirs au but.

3 – Le basketball

Faire acquérir les éléments principaux de base : passes, réceptions, dribbles, et tirs au panier.

4 – Le volleyball

Faire acquérir les éléments principaux de base : service, réception, passe, smash et contre.

DANSES FOLKLORIQUES

(Suivant les milieux). Insister sur le rythme.

JEUX TRADITIONNELS

(Suivant les milieux). Insister sur le rythme et les règles.

EDUCATION MUSICALE

Le programme comportera une quinzaine de chansons au moins par an.

- Hymne national
- Chant choral
- Solfège : même programme qu'au cours élémentaire ; ajouter la croche, la noire pointée et les silences correspondants.

ARTS PLASTIQUES

Reprendre le programme du cours élémentaire en améliorant les connaissances acquises. A ce programme ajouter :

- Décorations d'objets usuels : pot,alebasse etc.
- Dessins géométriques et notion de perspective
- Initiation au croquis côté
- Cartographie, graphique.

TABLE DES MATIERES

PREFACE.....	3
DIRECTIVES PEDAGOGIQUES.....	4
INSTRUCTIONS OFFICIELLES.....	...
7	
LANGUES ET LITTERATURE.....	8
Préambule	9
Expression orale	10
Récitation	17
Expression écrite	19
Lecture	26
Vocabulaire	32
Grammaire et Conjugaison	37
Orthographe	40
Ecriture	45
MATHEMATIQUE	47

Calcul mental	48
Calcul	49
ACTIVITES D'EVEIL.....	54
Histoire	55
Géographie	56
Education morale civique et politique.....	56
Prévention routière	59
Education scientifique et initiation à la vie pratique.....	59
Education physique et sportive.....	64
Education musicale.....	67
Arts plastiques	69
Etude du milieu	70
Centre d'intérêt : Introduction	74
HORAIRE ET EMPLOI DU TEMPS.....	76
Horaires hebdomadaires	77
Emploi du temps du Cours Préparatoire 1 ^{ère} année	79
Emploi du temps du Cours Préparatoire 2 ^{ème} année	80
Emploi du temps du Cours Elémentaire	81
Emploi du temps du Cours Moyen	82
Commentaire des emplois du temps.....	83
PROGRAMMES.....	84
COURS PREPARATOIRE	86
LANGUES ET LITTERATURE	87

Centres d'intérêts et thèmes.....	87
Ecriture	89
MATHEMATIQUE.....	89
Calcul mental	89
Calcul	90
ACTIVITES D'EVEIL	92
Education morale civique et politique.....	92
Prévention routière	94
Education scientifique et initiation à la vie pratique.....	95
Education physique et sportive.....	95
Education musicale	96
COURS ELEMENTAIRE	97
LANGUES ET LITTERATURE.....	98
Centres d'intérêts et thèmes.....	98
Grammaire et Conjugaison	101
Orthographe	104
Ecriture	106
MATHEMATIQUE	106
Calcul mental	109
Calcul	115
ACTIVITES D'EVEIL.....	115
Histoire	116
Géographie	117
Education morale civique et politique	118
Prévention routière.....	122
Education scientifique et initiation à la vie pratique	

125

Education physique et sportive.....	125
Education musicale.....	126
Arts plastiques	127
COURS MOYEN	127
LANGUES ET LITTERATURE	

129

Centres d'intérêts et thèmes	131
Grammaire et Conjugaison	132
Orthographe	133
Ecriture	133
MATHEMATIQUE	133
Calcul mental	140
Calcul.....	140
ACTIVITES D'EVEIL.....	141
Histoire	142
Géographie	144
Education morale civique et politique	145
Prévention routière	151
Education scientifique et initiation à la vie pratique	152
Education physique et sportive	152
Education musicale	153
Arts plastiques	153

